



DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

BASSIN D'ARCACHON, FORÊT D'EXCEPTION®



FORÊT
CANDIDATE

SAVOIR-FAIRE





UNE FORÊT D'EXCEPTION AU CŒUR D'UN TERRITOIRE

Je suis heureux et fier en tant que représentant du milieu forestier privé Nouvelle-Aquitaine, de présider également le Comité de pilotage des Forêts d'Exception du Bassin d'Arcachon.

Tout d'abord, parce que cela démontre les excellentes relations qui perdurent sur le terrain, dans le Sud-Ouest, entre forêt publique et forêt privée, alors que les Landes de Gascogne, formant ce triangle de plus d'1 500 000 hectares de la Pointe de Grave à Bayonne jusqu'aux limites d'Agen, s'affichent comme le premier massif cultivé d'Europe d'un seul tenant.

Multifonctionnelle, la forêt littorale a toute sa place dans cette forêt de production dont la première fonction est économique, et il est temps de lui redonner une « vraie place ».

Premièrement, socialement, avec l'accueil du public et le tourisme qui se développe de plus en plus, d'années en années, et dont il faut (seulement quelques jours par an) parfois interdire l'accès pour éviter tout risque de feux de forêt.

Deuxièmement, pour l'environnement, car ce paysage magnifique du Bassin d'Arcachon ne serait pas ce qu'il est sans cette forêt littorale. Lorsque l'on gravit la Dune du Pilat et que l'on domine cet océan vert, le contraste est saisissant. D'un côté la mer bleue, de l'autre la forêt verte et entre les deux ce cordon dunaire, avec la plus haute dune de sable d'Europe.

Troisièmement enfin, pour la production forestière et la sylviculture, car, il y a encore, et c'est tant mieux, une forêt cultivée, une activité économique au sein de la Forêt d'Exception, indispensable et salvatrice pour la forêt littorale.

Ne soyons pas passéiste. Soyons profondément modernes en innovant par la création de cette forêt d'exception. C'est un excellent modèle, une belle vitrine que la main de l'homme a su mettre en place, car si nous la trouvons exceptionnelle aujourd'hui c'est qu'il a bien fallu la créer un jour.

Par ce label, redonnons sa place à la forêt domaniale dans ce beau territoire du Bassin d'Arcachon. Elle le mérite, et c'est ainsi que le public pourra l'apprécier et mieux la comprendre, mais aussi que les jeunes générations en bénéficieront. Une belle initiative !

Bruno LAFON
Maire de Biganos
Président de la COBAN
Président de l'ARDFCI, du SSSO et du CRPF
Président du Comité de pilotage Forêt d'Exception

SOMMAIRE

DE L'EAU, DU SABLE ET DES PINS - Deux massifs forestiers, un territoire « unique »

1. DES MILIEUX NATURELS EXCEPTIONNELS *page 8*
 - a. Une situation privilégiée *page 8*
 - b. Des paysages emblématiques *page 9*
 - c. Des paysages singuliers *page 10*
 - d. Des paysages de contrastes *page 11*
 - e. Un fonctionnement hydrogéologique complexe *page 14*
2. DES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR L'HOMME *page 15*
 - a. Du berceau du boisement des dunes au tourisme de masse *page 15*
 - b. Une empreinte variable sur le paysage *page 22*
 - c. Un patrimoine culturel vivant, une mémoire à préserver *page 23*
3. DES ESPACES NATURELS AU COEUR DES ENJEUX TERRITORIAUX *page 25*
 - a. La forêt dunaire, espace de nature préservée *page 25*
 - b. De la « ville sous les pins » à la « ville et les pins » *page 35*
 - c. Une « image de nature » au cœur des enjeux touristiques *page 36*
 - d. Des territoires fragiles au cœur des stratégies locales *page 37*
4. DEUX MASSIFS COMPLÉMENTAIRES, UN TERRITOIRE UNIQUE *page 38*
 - a. Une presqu'île à l'ombre des pins ? *page 38*
 - b. Une forêt à l'ombre de la dune ? *page 42*

Une lagune, une histoire, deux sentinelles *page 45*

UN TERRITOIRE, UNE FORÊT D'EXCEPTION, UN LABEL... Vers la mise en place d'une gestion partagée de la forêt dunaire

1. DES ACTEURS DIVERSIFIÉS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE COMPLEXE *page 48*
 - a. Un partage historique du territoire *page 48*
 - b. Un cadrage politique fort à l'échelle régionale *page 50*
 - c. Un niveau de risque imposant une prise en compte accrue dans les politiques territoriales *page 51*
 - d. Une société civile disponible, organisée et vigilante *page 52*
 - e. Des démarches territoriales convergentes *page 52*
2. DES SABLES PORTÉS PAR LE VENT À LA DUNE SEMI-FIXÉE *page 53*
 - a. De nombreux grains de sables soumis aux caprices du vent *page 53*
 - b. L'édification de la dune littorale, fruit du travail des hommes *page 55*
 - c. De la dune qui protège la forêt... *page 55*
 - d. ...à la forêt qui protège la dune *page 56*

3. DES ÉQUIPES AU SERVICE D'UN PROJET *page 60*

- a.** Une équipe locale déterminée *page 60*
- b.** Des partenariats financiers opérationnels *page 60*
- c.** Des acteurs locaux engagés dans la démarche *page 61*
- d.** Une mise en valeur facilitée par la création d'une bannière commune : la marque partagée *page 64*
- e.** L'évolution du schéma de gouvernance partagée *page 66*

Une démarche transposable à l'ensemble de la forêt atlantique dunaire *page 69*

TERRES D'INNOVATION, TERRES DE PROJET

Une forêt historique, une forêt vivante, une forêt moderne

Un projet d'exception pour un territoire emblématique *page 72*

1. DE LA CONNAISSANCE À LA VALORISATION *page 73*

- a.** Une démarche d'inventaire ambitieuse *page 74*
- b.** Une action pilote : le numérique pour apprendre en s'amusant en forêt *page 74*
- c.** Des connaissances rapidement valorisables *page 75*

2. MIEUX ACCUEILLIR, MIEUX PRÉSERVER *page 76*

- a.** Une mise à niveau nécessaire pour l'organisation de l'accueil *page 76*
- b.** Une action pilote : le déploiement d'une signalétique « littorale » *page 78*
- c.** S'adapter au recul du trait de côte par une programmation spécifique des travaux urgents *page 78*

3. LA GESTION FORESTIÈRES, CLEF DE VOÛTE DE LA GESTION DURABLE *page 80*

- a.** La forêt dunaire, l'homme et la ville : un guide de gestion durable des boisements urbains et périurbains du littoral aquitain *page 80*
- b.** Inventaire LIDAR et modélisation 3D : deux outils au service de la promotion de la gestion durable *page 82*

GLOSSAIRE *page 86*

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES *page 87*



De l'eau, du sable et des pins

Deux massifs forestiers, un territoire « unique »



BASSIN D'ARCACHON...

Le nom d'une lagune, le nom d'un territoire, le nom d'un site mondialement connu.... Le nom d'une forêt?

Pas si sûr, tant les images qui lui sont associées nous rappellent la présence de l'Océan.

Et pourtant...

Comment imaginer ce territoire sans sa forêt?

Comment imaginer, sans la connaître, qu'elle est le fruit du travail des hommes?

N'aurait elle pas pour seul défaut de ne pouvoir parler pour se raconter elle même?

Et pourtant...

Fermons les yeux, et écoutons, elle est juste là!

1. Des milieux naturels exceptionnels

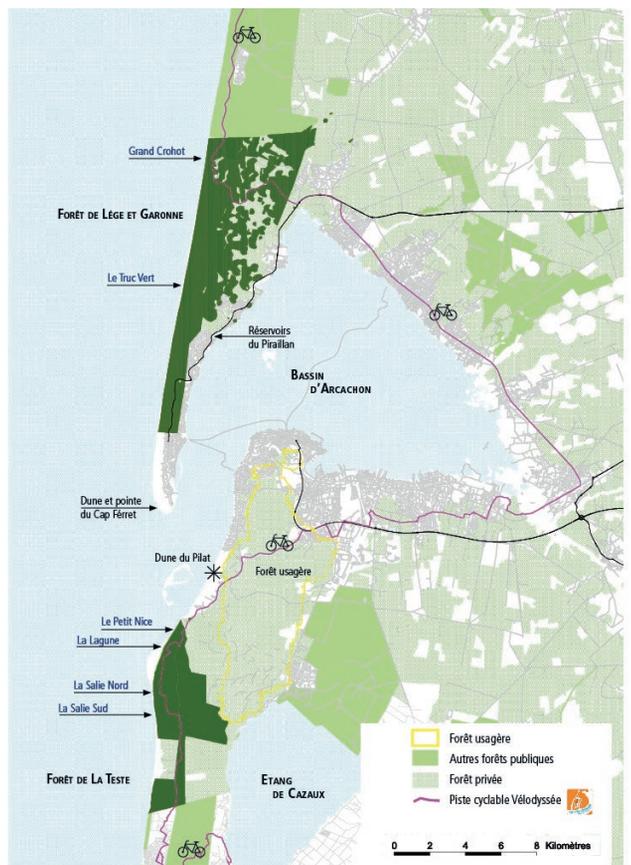
A. UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE

Mondialement connus, les paysages naturels du Bassin d'Arcachon fondent la force de ce territoire unique.

Telles deux sentinelles protégeant l'entrée du bassin dans le prolongement des sables de la pointe du Cap Ferret et de la dune du Pilat, les massifs forestiers domaniaux de La Teste et de Lège et Garonne participent directement au caractère emblématique des paysages si caractéristiques du Bassin d'Arcachon. Le relief sableux dunaire, véritable charpente identitaire de ce paysage littoral, est ainsi recouvert par cette couche de nature emblématique : la forêt de pins maritimes.

Sa position géographique exceptionnelle entre océan et Bassin offre des contrastes saisissants où forêt et étendues d'eau sont intimement liées à la composition de ces paysages côtiers. Les paysages externes découverts (Océan à perte de vue à l'ouest, et Bassin à l'Est) et le paysage couvert de la trame forestière inhabitée et «sauvage» composent ainsi un ensemble indissociable.

Qualité des paysages, présence des plages océanes, proximité de l'agglomération Bordelaise à 50 km... sont autant d'éléments qui font de ce territoire si fortement attractif, mais si fragile, un territoire à préserver.



6 250 ha DE FORÊT DUNAIRE

Encadrant l'entrée du Bassin d'Arcachon, les forêts domaniales de Lège et Garonne et de La Teste de Buch occupent une place privilégiée au sein des paysages propres au Bassin d'Arcachon.

B. DES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES

La forêt dunaire littorale, bien qu'en grande partie créée par l'homme, représente une composante majeure de ces grands paysages naturels exceptionnels

Couvrant le relief dunaire rétro-littoral, elle prolonge le massif forestier couvrant le plateau landais à l'ouest de la chaîne des lacs. Bien qu'en partie perturbée par la présence de la lagune du Bassin d'Arcachon, l'organisation de l'espace suit le modèle retrouvé sur l'ensemble du littoral Aquitain, avec une succession d'unités paysagères organisées en bandes parallèles à l'Océan : plage, dune littorale, forêt de protection et forêt arrière dunaire.

L'eau

A l'ouest, à perte de vue, s'étend l'Océan tumultueux et venteux. A l'est, le Bassin, protégé des vents d'ouest, fluctue au rythme ancestral des marées. Comme bercés par une lente respiration, les fonds marins des bancs de sables se révèlent, mouvants, composant sans cesse ce paysage littoral typique.

Le sable fin

Dominé par les « va et vient » du flot et du jusant, l'estran forme un paysage provisoire se dessinant lentement à marée descendante. Point de contact en front de mer entre océan et dune, la plage déroule sur plusieurs kilomètres, au nord comme au sud, un ruban quasi illimité, isolé de toute relation urbaine.

Sauvage, le paysage « steppique » des reliefs du cordon dunaire offre des points de vue panoramiques spectaculaires sur 360°, plongeant sur l'océan vers l'ouest et sur la canopée de la forêt dépourvue de traces urbaines, vers l'Est.

La forêt de Pins

Dernier rempart contre les assauts de l'Océan, la frange de protection de la lisière littorale, avec ses pins tortueux halo-anémomorphosés sous le double effet des embruns salés et de la force du vent, crée un espace de transition caractéristique entre dune et forêt.

Protégeant la dune, le cœur de la forêt de pin façonne l'image emblématique d'une futaie « naturelle » illimitée.

Quant elles ne se prolongent pas par un continuum forestier large de plusieurs kilomètres, les lisières est, abritées des vents d'ouest et des embruns, ouvrent des vues sur le bassin ou l'étang de Cazaux.



Les matières fondamentales, leur texture et leurs palettes de couleurs se résument :

L'EAU, LE SABLE ET LA FORÊT



C. DES PAYSAGES SINGULIERS

Sur plus de 30 km, les paysages littoraux se découvrent depuis le cordon dunaire

A l'ouest, en front de mer, une frange de sable fin, contact entre océan et forêt, offre de larges paysages découverts lumineux, avec des vues éloignées époustouflantes ouvertes à 360 degrés sur l'océan et la forêt.

Par endroits s'ouvrent des fenêtres ponctuelles plus intimes sur les paysages propres au Bassin d'Arcachon. Au nord des plages océanes de La Teste, les passes et les bancs qui façonnent l'entrée de la lagune, fermée par la flèche de la presqu'île du Cap Ferret, se devinent à travers les arbres ou depuis les accès plages.

A l'est de la presqu'île du Cap Ferret, le relief des dunes boisées, tronqué par le système lagunaire, s'ouvre sur les horizons caractéristiques du Bassin, singularisés par les repères de la dune du Pilat et de l'île aux Oiseaux.

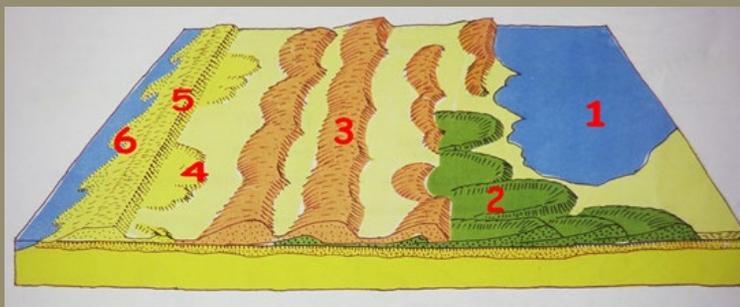
Souvent visibles depuis les berges opposées, les deux massifs forestiers semblent ainsi se répondre en permanence, encadrant l'entrée du Bassin d'Arcachon.



SCHEMA selon P.Barrère

(« La Forêt Landaise » - Editions Privat 1994).

1. Lac
2. Vieilles dunes paraboliques
3. Dunes modernes, cordons de barkhanes
4. Dunes paraboliques subactuelles
5. Cordon de dune bordière
6. Plage à barres et baïnes



La dune littorale est l'un des éléments du complexe des dunes littorales d'Aquitaine, résultat d'une succession de systèmes (vieilles dunes paraboliques, dunes modernes barkhanoïdes, paraboliques sub-actuelles, dunes bordières...).

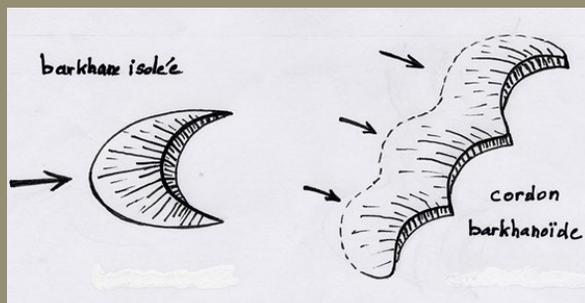
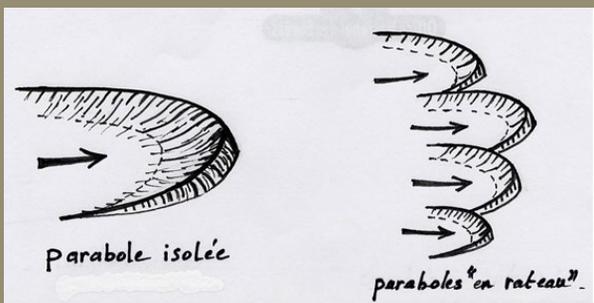
D. DES PAYSAGES DE CONTRASTES

Aux immenses paysages ouverts dominés par l'eau et le sable, mais encadrés par la forêt, succèdent les espaces plus intimes de la forêt arrière-dunaire, offrant des axes de vue en sous-bois faiblement étendus mais suggérant toujours un territoire immense et illimité.

Derrière l'apparente monotonie de paysages forestiers dominés par le pin maritime, se cache une diversité d'ambiance liée au relief dunaire et à la grande variabilité de la strate forestière : clairières lumineuses, lisières embroussaillées, ombrage tamisé des houppiers des grands arbres, sous-étage plus ou moins dense...

En arrière du cordon littoral d'origine anthropique, se dessinent deux chaînes de dunes parallèles, larges en moyenne de 1.5 km. En forme de croissant, les dunes présentent un versant Ouest en pente douce et un versant Est abrupt sur lequel se développent des formations végétales dominées par les chênes.

A l'est, une 4^{ème} chaîne de dunes anciennes remaniées, discontinue au sud de la presqu'île du Cap Ferret, présente des dunes barkhanoïdes isolées dont les pointes s'orientent vers l'est.



Aux variations liées à la topographie, s'ajoutent les variations paysagères découlant du déroulement du cycle sylvicole du pin maritime.

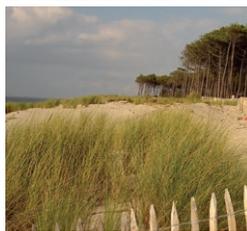
La futaie régulière est le mode de traitement historique utilisé. Renouvelées par régénération naturelle, quatre générations de pins maritimes se sont succédées depuis les origines des boisements mis en place au XIX^{ème} siècle.

La répartition dans l'espace et dans le temps de peuplements équiennes sur des surfaces plus ou moins importantes entraîne des variations paysagères directement liées au déroulement du cycle sylvicole (coupes de renouvellement, jeunes peuplements, peuplements adultes), favorisant les effets de lisières et la multiplication des plans.

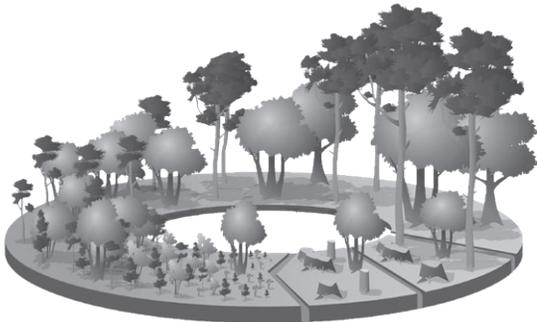
Les coupes de renouvellement constituent souvent les seules ouvertures significatives dans le paysage, rythmant le déroulement des parcours le long des pistes cyclables et des sentiers piétons ou laissant apparaître pour quelques années des points de vues nouveaux sur les paysages forestiers d'arrière-dune.

Reflets de la gestion sylvicole, l'implantation historiquement géométrique du parcellaire et les changements rapides du paysage qu'impliquent les besoins en lumière du Pin maritime engendrent parfois une perception négative de cette gestion, liée au caractère « artificiel » de son implantation, allant à l'encontre de la vision « naturelle » que la majorité du public se fait de cette forêt.

Les boisements intra-urbains de la façade est de la presqu'île du Cap Ferret conservent toutefois des peuplements de première génération issus des premiers boisements.



Si le pin représente l'essence emblématique de la couverture forestière, de nombreuses espèces feuillues lui sont associées.



Présentes en sous-étage, dominantes sur les versants Est ou succédant progressivement au pin maritime sur les sols les plus évolués, les formations à dominante feuillue (principalement chêne pédonculé, chêne vert, chêne liège ou chêne tauzin) contribuent à la diversité biologique et à la qualité des paysages intra-forestiers. Les deux massifs domaniaux constituent également la limite entre l'aire de répartition du chêne liège, présent au sud du Bassin, et celle du chêne vert, présent au nord.

Plusieurs espèces végétales, présentes en sous-étage, participent directement à l'identité des paysages et à leur variabilité saisonnière (fruits des arbusiers, fleurs des genêts et ajoncs, cystes, feuillages caduques...). Dominant les grands paysages du Bassin, l'eau se fait plus discrète sur le relief dunaire, barrière peu franchissable maintenant le réseau hydrographique à l'est du cordon arrière-dunaire.

La présence de zones humides dans les points bas s'explique par le fonctionnement complexe du système d'aquifères : dans les secteurs de faible altitude (inférieure à 3 m), l'affleurement devient permanent et forme des dépressions humides temporaires affleurant au niveau des lettes, les crohots.

La mosaïque de ces habitats naturels, favorable au maintien d'une grande diversité biologique, contribue ainsi à la richesse paysagère des milieux forestiers arrière-dunaires.

E. UN FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE COMPLEXE

Née de la rencontre entre le débouché du delta de la Leyre et le sédiment sableux charrié du nord au sud par la dérive littorale, la lagune du Bassin d'Arcachon constitue une rupture dans la linéarité de la côte sableuse aquitaine.

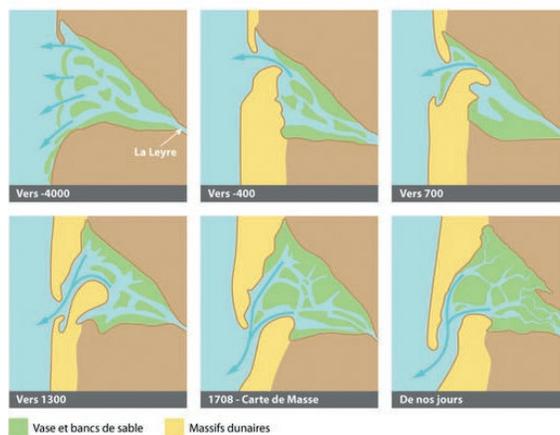
Alimentée en eau douce par la Leyre, la lagune reçoit également les eaux en provenance des lacs de Cazaux, de Lacanau et d'Hourtin.

Fermée par le système dunaire de la presqu'île du Cap Ferret, l'ouverture unique sur l'océan atlantique se fait par un système de « passes ». Leur localisation et leur structure suivent une évolution liée à celle des bancs sableux, fruits de l'interaction entre le transit sédimentaire nord/sud et les courants de marée entrant et sortant du système lagunaire.

Aucune autre côte basse au monde ne réunit un stock sédimentaire équivalent, mis à disposition de forces éoliennes et hydrauliques aussi vigoureuses. Cordon dunaire littoral, pointe du Cap Ferret, Banc d'Arguin, île aux Oiseaux, Delta de la Leyre ou Dune du Pilat : l'ensemble des paysages naturels reconnus comme sites identitaires du Bassin d'Arcachon demeurent intimement liés, directement soumis au fonctionnement hydro-sédimentaire complexe du transport du sable par les courants marins et les vents.



Zone humide en FD de Lège et Garonne - CRÉDIT: J.P DUVAL - ONF



Formation du Bassin d'Arcachon - SOURCE : [HTTP://WWW.GIRONDE.GOUV.FR](http://www.gironde.gouv.fr)



Les passes du Bassin d'Arcachon - SOURCE : [HTTPS://UPLOAD.WIKIMEDIA.ORG](https://upload.wikimedia.org)

LA FORET DUNAIRE UN MONDE À PART ENTIÈRE

Le cordon dunaire ne se réduit pas à la partie visible au bord des plages. Indissociables, dune et forêt se protègent l'une et l'autre, formant une complémentarité unique sur plus de 30 km. Complétant une mosaïque de paysages de terre et d'eau, elles fondent un paysage identitaire unique, mais fragile : le Bassin d'Arcachon.

2. Des paysages façonnés par l'homme

A. DU BERCEAU DU BOISEMENT DES DUNES AU TOURISME DE MASSE

Si l'histoire et la géologie expliquent l'organisation spatiale des unités paysagères, c'est l'esprit de conquête des hommes qui a façonné au cours du temps ces paysages exceptionnels, dont l'histoire est intimement liée aux évolutions du couvert forestier.

Ces paysages littoraux, aujourd'hui si qualitatifs et si fortement emblématiques, ont été de tous temps marqués par l'étroite relation entre le Bassin d'Arcachon et son exploitation économique faite par les hommes. Ces milieux naturels remarquables offrent en effet d'importantes ressources pour la pêche et l'ostréiculture, mais aussi pour l'exploitation de l'espace forestier, d'abord pour la production de gomme, puis pour celle de bois d'œuvre.

XVII^{ème} siècle

Le « territoire du vide »

Si le déplacement des dunes a probablement fait son apparition dans le courant du XV^{ème} siècle, il n'existe que peu de témoignages de leur dynamique. Les déplacements successifs des églises de Lège et de la Teste témoignent toutefois des conséquences de leur déplacement.

Seuls quelques boisements sont signalés, principalement sur la « montagne » de La Teste.

La densité de population est faible et implantée loin du littoral, « refuge des pilliers d'épaves et des navires naufragés ».

Bien que décrit comme le « territoire du vide », le bord de mer et le débouché de la Leyre font pourtant l'objet de conflits territoriaux ou de querelles relatives aux droits d'usages.

1600

LE DUC D'EPERNON

Capit de Buch, parvient à faire casser la vente de la Baronnie de Lège à Ogier de Gourgues en 1572. Elle sera revendue en 1664 et 1751.



La Lande en 1860 - Semis de pins pour fixer les dunes

XVIII^{ème} siècle Le berceau des premiers boisements

Les sables se déplacent, la presqu'île s'allonge et les droits afférents à ces nouvelles terres sont revendiqués tant par les Barons de Lège que par les Captaux de Buch.

23 MARS 1779

UNE LIMITE ?

Par arrêt du conseil du Roi Louis XVI, la péninsule est rattachée au Capitulat de Buch, mais la limite entre ce qui deviendra deux communes ne sera fixée par décret Impérial qu'en 1807 par une ligne allant du « Truc Vert » à la « Pointe aux Chevaux ».

Même si les documents de gestion forestière regroupent dès 1896 forêt de Lège et canton de la Garonne, cette partie de la Presqu'île restera « Testérine » jusqu'à son rattachement à la ville de Lège... en 1976 !

Seuls quelques troupeaux de vaches et de chevaux à demi sauvages pacagent sur les lettes.

Les progrès scientifiques du siècle des lumières permettent l'émergence de plusieurs projets autour de ces territoires déserts.

Plusieurs cartes témoignent de la volonté de décrire ce territoire mouvant, en même temps que l'idée générale converge vers la nécessité de la fixation des dunes côtières, mais les « montagnes de sables » et les « dunes qui marchent » sont toujours présentées comme un « fléau redoutable pour l'arrière-pays ».

Même si l'action fixatrice de la végétation (plantations de gourbet, vigne) est déjà connue, les premiers essais de boisements réalisés par les Captaux de Buch font de ce territoire le berceau du boisement des dunes, qui rencontre d'abord la résistance de la population, soucieuse de conserver les droits d'usages liés au pâturage des animaux sur les lettes. Parallèlement, les écrits des Frères Desbieys et du Baron Charlevoix de Villiers, ingénieur du génie maritime, jettent les bases des méthodes de fixation des dunes.

Prenant ses fonctions comme ingénieur des Ponts et Chaussées en 1784, Nicolas Brémontier, soucieux d'étudier la faisabilité du projet de canal reliant le Bassin d'Arcachon à l'Adour, reprend à son compte les écrits existants et obtient un crédit pour lancer des essais sur le site de La Teste de Buch.

« Les habitants disent depuis quelques temps que la mer pousse si fort vers eux qu'ils ont perdu 4 lieues de terre. Voyant de grandes montées d'arènes mouvantes qui marchent d'une demie-lieue devant elles et gagnent pays. »*

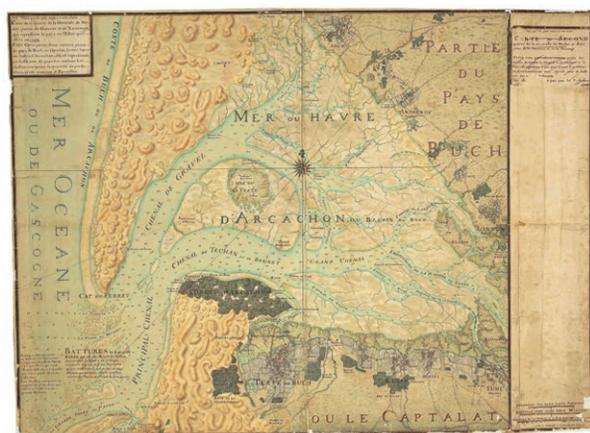
*soit 19,2 km
Montaigne - Essais de 1580 (à propos de la ville de Soulac)

« Sur la dune de l'océan, rien ne donne l'époque : on se croirait aux premiers âges du monde »

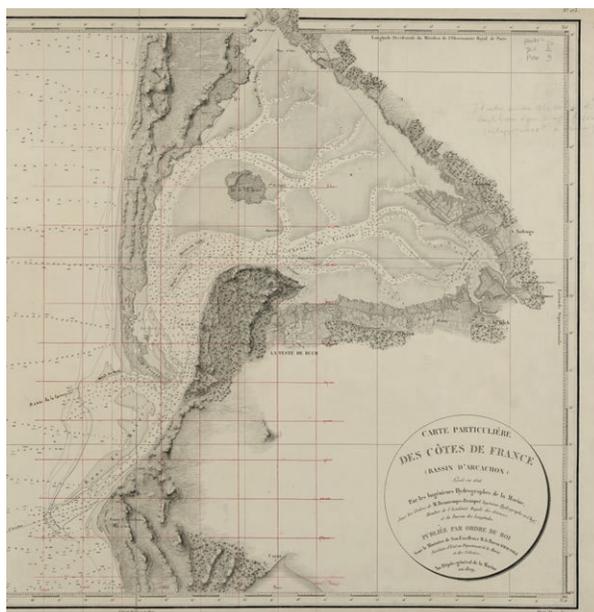
Charlevoix de Villiers – Deuxième Mémoire. 1778

« C'est un lieu fort sauvage plein de forêts de pins qui sont terminées par de grandes montagnes de sable »

Abbé Baurain - Variétés bourdeloises - 1786



Carte de Masse (1708)



Carte de Cassini (1750 à 1815)

1716-1724

AMANIEU DE RUAT

Première campagne de semis de pins et de ronces « dans la lande au-devant des dunes » par Jean Baptiste Amanieu de Ruat. Les semis sont brûlés à plusieurs reprises.

1782-1787

FRANÇOIS DE RUAT

Poursuite du travail par François de Ruat assisté de Peyjehan jeune dans les lettes et plaines d'Arcachon et de La Teste.

PRINTEMPS 1787

NICOLAS BREMONTIER

Mise en œuvre des premiers essais entre La Teste et Arcachon par Brémontier assisté par Peyjehan jeune, qui poursuivra ces essais jusqu'en 1793.

Début XIX^e (1789-1852) Le boisement des dunes littorales

En 1789, la Révolution Française abroge les droits Seigneuriaux et crée les Communes, modifiant en profondeur l'organisation de la société française et ouvrant une nouvelle période de revendications liées au partage des terres.

Conscient que les propriétaires n'ont pas les moyens de semer ces terres ou d'en récupérer la propriété une fois la forêt érigée, l'Etat lance la campagne de boisement des dunes par un décret de 1810, qui fonde la propriété de l'Etat sur les forêts domaniales.

Nommé Président de la Commission des Dunes en 1801, Brémontier, toujours assisté localement de Peyjehan, devenu inspecteur des travaux, généralise les méthodes de fixation des dunes littorales, ensemençant 88 000 ha sur la côte aquitaine jusqu'en 1862, date à laquelle la gestion des nouveaux boisements est confiée à l'Administration des Eaux et Forêts.

« Si votre zèle pour le bien public et pour l'utilité particulière de votre paroisse vous engagerait à faire à ce sujet des tentatives dont vous auriez le mérite d'avoir donné l'exemple, j'en rendrais compte avec grand plaisir au ministre ».

Réponse de l'intendant de Guyenne au seigneur de Marbottin - 4 janvier 1768

« Il est un besoin urgent et un avantage infini, c'est de fixer les dunes (...) Les sables inondent annuellement des terres précieuses, déjà cultivées et de rendre ces montagnes de sables un fond productible pour l'Etat ».

Charlevoix de Villiers – Deuxième Mémoire. 1778

« Il ne s'agit pour cela que de poser sur toute la longueur de la dune et sur ses parties les plus élevées des cordons de haies les unes sur les autres. On empêche ainsi le sable de passer au-delà du sommet de dune, où il s'y accumule et finisse s'y accumuler jusqu'à ce que la rampe exposée à la fureur des vents ait acquis un talus plus raide que la rampe abritée ».

Nicolas Brémontier – Essais sur la fixation des dunes. 1796

« L'Administration publique peut être autorisée à pourvoir à la plantation à ses frais. Elle conserve la jouissance des dunes et recueille les fruits des coupes qui peuvent y être faites jusqu'à l'entier recouvrement des dépenses qu'elle a été dans le cas de le faire, capital et intérêts ».

Décret Impérial du 14 décembre 1810

Au-delà de l'enjeu de fixation des sables, ce nouvel intérêt pour les territoires dunaires, dont les boisements offrent désormais des perspectives économiques intéressantes, suscitent alors conflits d'intérêts et démêlés juridiques entre Etat, Communes et propriétaires privés.

Fin XIX^e (1852-1900) L'arbre d'or et les bains de mer

L'Administration des Eaux et Forêts prend la suite de celle des Ponts et Chaussées, poursuivant le boisement des dunes jusqu'en 1876.

Sur la presqu'île, la lente résolution des conflits fonciers, nés après la révolution, et la prise en compte des contraintes budgétaires, liées au coût du boisement des dunes, aboutissent aux premières aliénations du domaine de l'Etat par des échanges ou des ventes aux enchères, qui ouvriront la route au développement du Cap Ferret.

L'essor économique se poursuit. La guerre de sécession (1861-1865) qui ébranle les Etats Unis déstabilise durablement le marché de la gemme. Pour le massif des Landes de Gascogne, c'est « l'âge d'or » de la résine, qui se reflète dans les documents cadrant la gestion forestière, témoins de l'évolution des objectifs assignés aux boisements (aménagement, livrets journaliers, documents comptables...).

Le développement des voies de communication et l'amélioration de la desserte facilitent l'accès au littoral. La mode des bains de mer, inspirée par les docteurs de l'époque et popularisée par l'Impératrice Eugénie séjournant à Biarritz, « lance » les premières stations balnéaires d'Aquitaine, dont la station des frères Pereire, qui donne naissance à Arcachon au bout de la toute nouvelle voie ferrée reliant le littoral à Bordeaux.

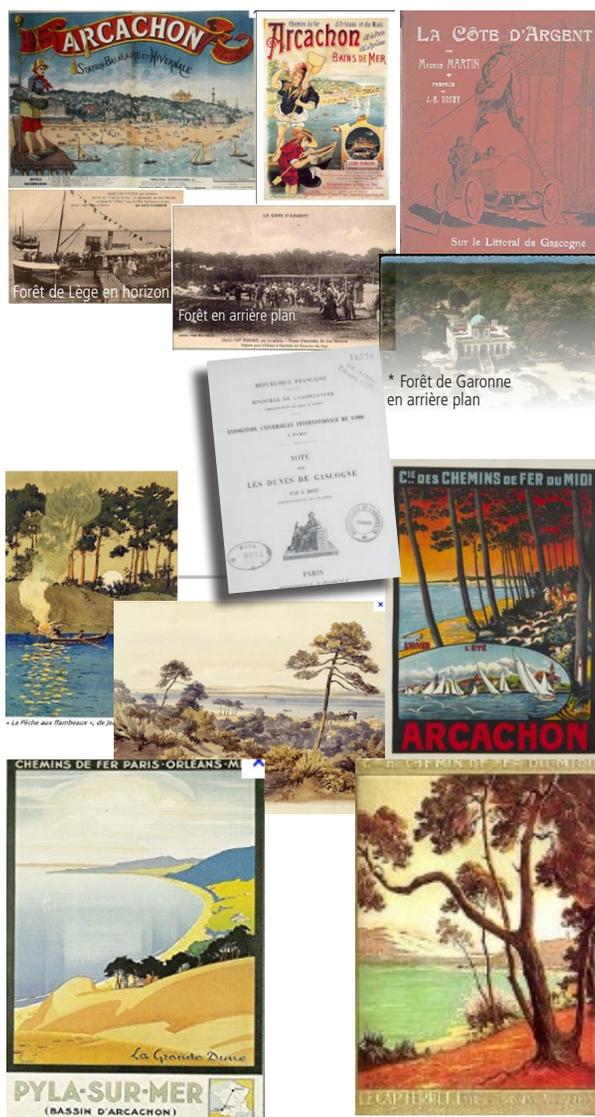
Les vertus curatives de l'air « balsamique », mêlant senteurs océanes et odeur des pins, attirent les grandes familles de Paris et Bordeaux qui y établissent leur lieu de villégiature estivale.

Avec l'invention de la photographie, l'explosion de la représentation graphique diffuse une multitude de regards sur le paysage événementiel, contribuant à inscrire durablement le pin maritime et son exploitation dans l'imagerie populaire.

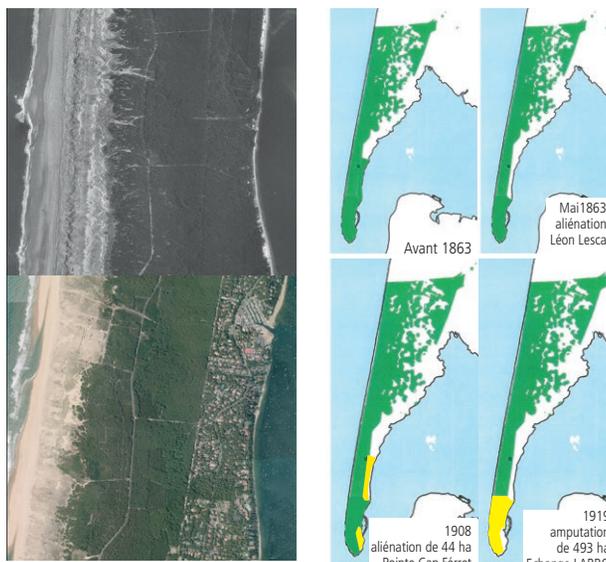
Le « paysage » entre en scène dans l'Art et les nouvelles tendances impressionnistes. Le littoral et ses lieux à la mode se peignent et s'exposent. Pins, mer et sable sont désormais associés au bien-être et liés aux architectures thermales et balnéaires, donnant naissance au triptyque océan/ville/forêt de Pin qui fonde encore l'identité des territoires d'aujourd'hui.

A la belle époque, le tourisme poursuit son développement avec l'essor de l'automobile. Le Cap Ferret crée sa station balnéaire.

Aux côtés des dernières innovations techniques, l'Administration des Eaux et Forêts présente un ouvrage



LE PIN MARITIME, ÉLÉMENT INDISSOCIABLE DES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES À TOUTES LES ÉPOQUES



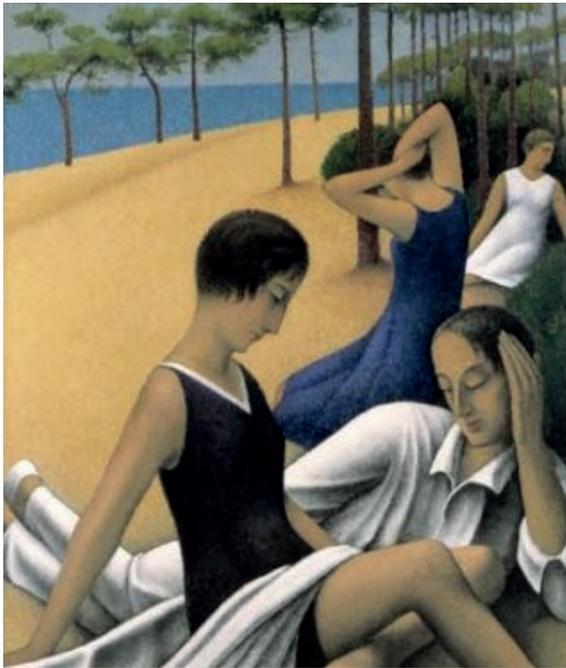
UNE FORÊT SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT URBAIN
COMPARATEUR VUE AÉRIENNE 1945/1965 ET VUE AÉRIENNE ACTUELLE
SOURCE : PORTAIL IGN. ©

« J'ai trouvé ce renouveau dans une province de France, tendre et recueillie : des pins et des dunes légères, des contours harmonieux et discrets qui me rappellent mes chères campagnes de Pise : c'est près d'Arcachon: une villa dans les pins, et la mer toute proche : j'y vais revenir, et j'y chercherai le repos ».
« Veuillez saluer de ma part les beaux pins blessés et les genêts d'or. Ils embaument toujours dans mon souvenir fidèle. »

Gabrielle d'Annunzio

« L'air est imbibé d'un parfum de pin qui est des plus agréables et vous apporte la santé. (...) Un tel pays peut bien être appelé « un bienfait de Dieu »

John Howard, Brighton Herald, 1911



Felix Toeben, 'Sur la dune' (vers 1914)



Albert Marquet, 'Le Jardin au Pilat' (1935)

relatant différents développements et productions des forêts domaniales de la Teste et de Lège et Garonne à l'Exposition Universelle de 1900.

1914-1918 L'effort de guerre

L'ordre de mobilisation du 01 Août 1914, pourtant accueilli avec enthousiasme, ouvre la parenthèse de la « Grande Guerre ».

Loin du front qui mobilise les populations locales, les bords du Bassin d'Arcachon écrivent une page de l'Histoire de France : école de tir de Cazaux (actuelle BA 120), Base US d'Hydravion du Cap Ferret voient de nombreuses unités poser le pied en pays de Buch.

23 hôpitaux et dépôts de convalescents militaires y témoignent de la violence des combats au Nord-Est de la France.

Des milliers de « Tirailleurs Sénégalais », principalement en provenance des anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest séjournent à La Teste dans le gigantesque « Camp du Courneau ».

Forestiers et forêts participent à l'effort de Guerre : relayant les troupes russes et américaines, des militaires forestiers canadiens, basés à la Saussouze (Lège), viennent exploiter le bois nécessaire aux tranchées.

1920 -1939 L'avant-garde

L'entre-deux guerres et ses « années folles » voient un nouveau pic pour un tourisme balnéaire qui se démocratise.

La culture Française se distingue par son caractère novateur. Le prestige du monde intellectuel ressort dans les arts (littérature, poésie, peinture, théâtre...). C'est le temps des mondanités sportives d'une bourgeoisie aisée. L'avant-garde surréaliste, qui occupe le devant de la scène culturelle dans les années 1920, apporte de nouvelles formes d'expression.

De nouveaux artistes font leur apparition dans des lieux à la mode, carrefours de rencontres littéraires et artistiques. La « Côte d'Argent », baptisée en 1905 par le reporter et poète Maurice Martin, y contribue directement, vantée par de nombreux artistes ayant marqué le XX^e siècle. Jean Cocteau et ses amis peintres fréquentent la presqu'île du Cap Ferret. L'univers littoral devenant source d'inspiration artistique, Pin et forêt deviennent indissociables des représentations du littoral.

A la conscience collective de l'intérêt de la fixation des dunes, dont on mesure les effets et récolte les bénéfices, s'ajoute une prise de position de personnes influentes sur la préservation des paysages.

Les grands chantiers nationaux mis en place par le Front Populaire dans le cadre de la lutte contre le chômage de masse marquent le territoire. Base du réseau viaire et cyclable d'aujourd'hui, routes forestières et pistes bétons étroites, construites pour faciliter le travail des résiniers, des pistes structurent le territoire forestier.

L'impact sur le développement touristique des congés payés obtenus en 1936 ne se fera sentir qu'après-guerre.

1939-1945 La ligne défensive

Nouvelle scène d'histoire humaine douloureuse, la deuxième guerre mondiale voit l'édification sur la dune littorale de la ligne défensive de l'occupant (mur de l'Atlantique). Blockhaus engloutis par l'avancée dunaire ou l'océan, « pistes allemandes » confirment aujourd'hui la transformation d'images de destruction en outils de mise en valeur patrimoniale.

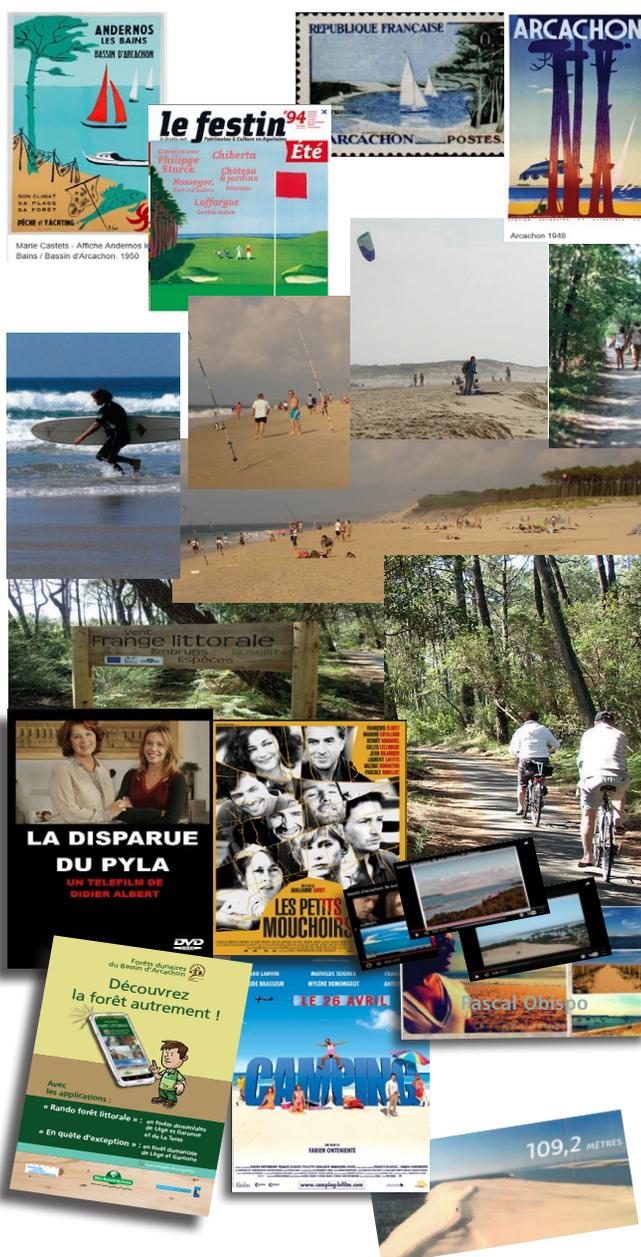
La toute nouvelle « loi de 1930 » relative aux sites inscrits et classés trouve son expression avec l'inscription, entre 1935 et 1943, de 12 sites autour du Bassin d'Arcachon, dont la dune du Pilat. L'objectif de protection des boisements contre leur exploitation au titre de la contribution à l'effort de guerre est clairement affiché.

La mise en œuvre généralisée du régime forestier par le Gouvernement de Vichy en application du Code Forestier rencontre l'opposition de communes forestières, notamment sur le Bassin d'Arcachon.

1946 - 1975 Le développement du tourisme de masse

Après la naissance des congés payés, le passage à une société de consommation et la prospérité économique de « l'après-guerre » entraînent une mutation rapide d'un tourisme « sanitaire » mondain à un tourisme de masse.

Avec le déclin du gemmage, abandonné définitivement en 1974 dans les forêts domaniales, la fréquen-



Des années folles à « Camping 3 » : des espaces naturels forestiers outils de promotion touristique et support d'un cadre de vie exceptionnel

SITES CLASSÉS OU INSCRITS

LE 01 JUIN 1943

- Bordure de l'Océan et dune de Bayle (924 ha) ;
- Bordure nord-ouest du Bassin d'Arcachon (311ha 69) ;
- Pointe aux Chevaux (9 ha 57) ;
- Dune du Pilat, étendu ensuite à la forêt usagère et littorale (9 742 ha).

tation professionnelle au cœur du massif forestier diminue fortement. L'absence de cette veille active au cœur du massif entraîne l'augmentation des surfaces brûlées.

Sur la presqu'île du Cap Ferret, le succès des opérations immobilières réalisées avant-guerre contribue au développement rapide de l'urbanisation.

Malgré le rempart efficace que constitue le régime forestier, le développement mal maîtrisé de la fréquentation devient une menace pour la pérennité du couvert forestier. Les multiples pénétrations humaines font augmenter le risque d'incendie.

L'augmentation de la pression foncière sur les espaces forestiers et le développement sans précédent du tourisme de masse conduisent dès 1967 à la mise en place de la première politique d'aménagement du littoral Aquitain : la MIACA (Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine).

1976 - 2015

Vers la gestion durable d'un territoire partagé

Le développement de l'urbanisation et l'augmentation considérable des populations, présentes tout ou partie de l'année à proximité des espaces forestiers, se confirment à partir des années 1970.

Dans les années 1980, la mise en œuvre du plan Biasini sous l'égide de la MIACA conduit à mettre en place en forêt domaniale de Lège et de La Teste les premiers « plans plages » de la Gironde, qui continuent de garantir l'équilibre entre espaces d'accueil sécurisés et espaces de nature préservés.

Les pistes cyclables « étroites » des gemmeurs, construites pendant la deuxième guerre mondiale dans le cadre de chantier de lutte contre le chômage, trouvent un nouveau souffle, constituant l'essentiel du réseau actuel.

Aujourd'hui, l'image des « espaces naturels préservés » devient le cœur de la stratégie de marque soutenue par les élus du Bassin d'Arcachon. La prise de conscience de la nécessaire préservation des espaces naturels trouve son expression dans les documents d'urbanisme comme dans les documents de promotion touristique.

Même si l'occupation généralisée est « récente », l'attachement profond des habitants à leur territoire de vie transparaît dans toutes les représentations artistiques et culturelles modernes.

*«...Au-dessus des marées
J'ai de l'amour à perpétuité
Pour Pyla sur Mer, Arcachon, Ferret
La Pointe aux chevaux de mer, l'été
Arcachon, Piquey... »*

Pascal Obispo – Tombé pour elle – 1994

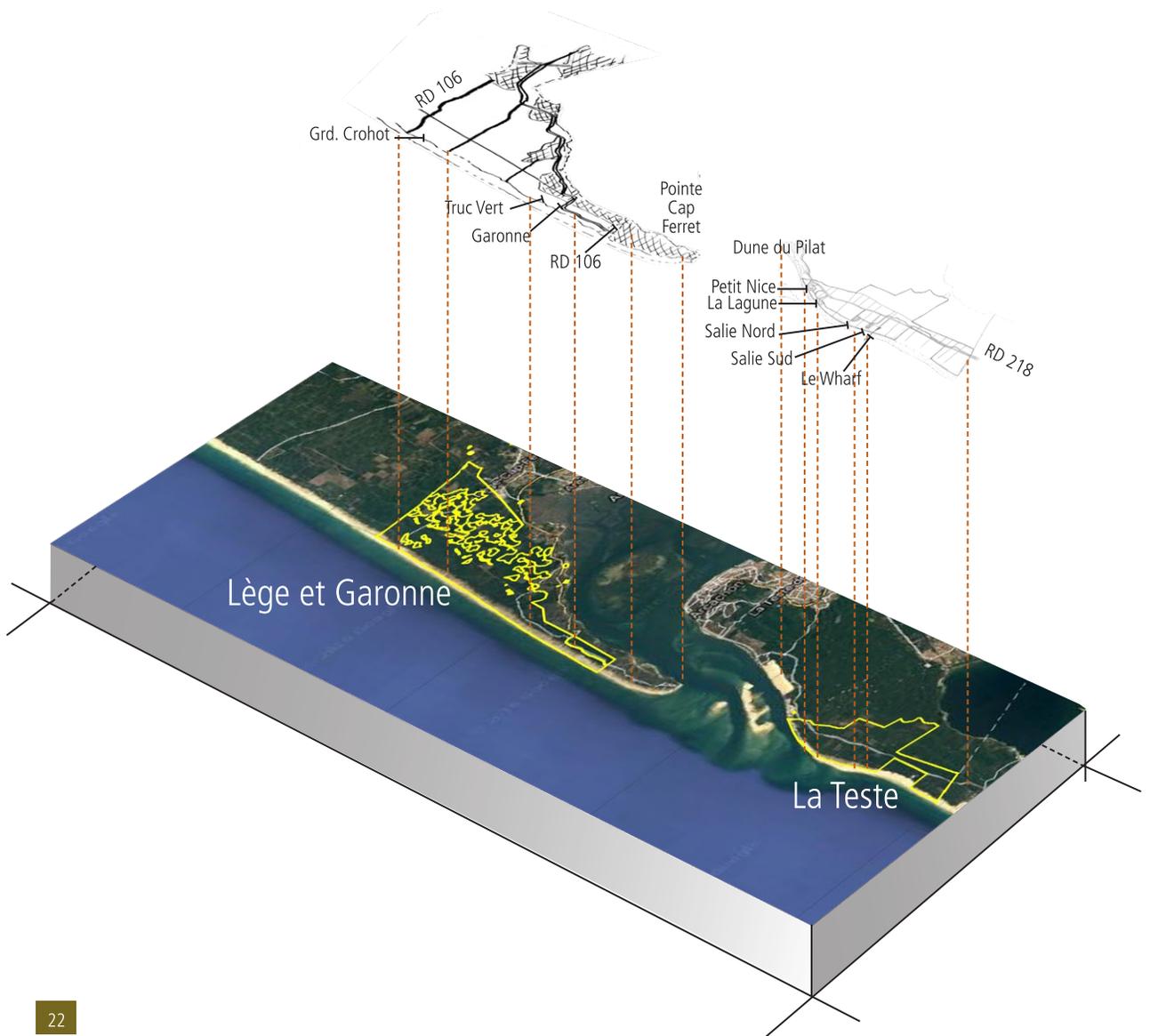


B. UNE EMPREINTE VARIABLE SUR LE PAYSAGE

Au fil du temps, s'est donc tissée une trame anthropique liée à la fréquentation des pôles attractifs majeurs : Océan, Bassin, Pointe du Cap Ferret, Ile aux Oiseaux et Dune du Pilat.

Elle se caractérise aujourd'hui par un maillage qui s'imbrique directement dans le paysage naturel forestier dunaire. Structuré autour des liaisons interurbaines et des accès aux sites fréquentés (plans plages), ce maillage se décline pour les loisirs (campings, parkings plages, pistes cyclables, sentiers, accès plage...), la gestion et la protection de la forêt (parcellaire, équipements DFCI) ou le transport des énergies.

La présence de cette trame anthropique à proximité ou au cœur des espaces naturels engendre des interfaces à différentes échelles, posant la question de la gestion de la zone de transition entre espace naturel et espace artificialisé, ou de l'insertion des équipements au sein des espaces naturels.



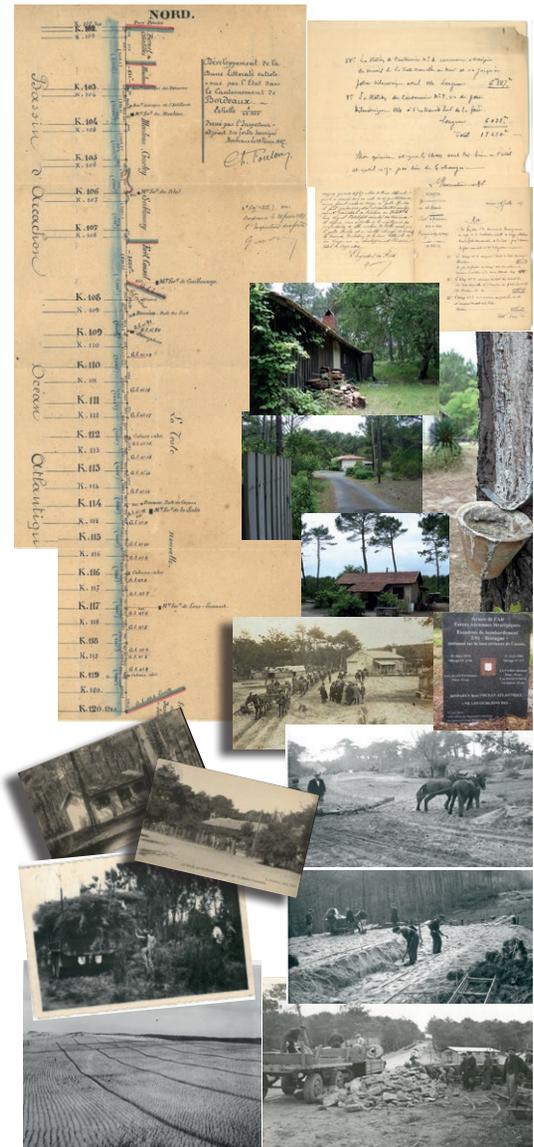
C. UN PATRIMOINE CULTUREL VIVANT, UNE MÉMOIRE À PRÉSERVER

Outre les nombreux témoignages reflétant l'évolution des attentes sociales et de l'importance de l'espace forestier dans l'art et la culture locale, plusieurs éléments patrimoniaux peuvent faire l'objet d'une mise en valeur.

Trouvant ses racines dans la langue Gasconne, la toponymie des cantons et lieux dits est le plus souvent liée à la topographie (dunes, lèdes, lettes, crohots...). Fortement représentative de l'histoire locale des lieux (Dune de la Dispute, Lède du Corps du Garde, Trou du Chameau...), elle tend à s'effacer au profit d'une vision plus rationnelle de la gestion forestière. La préservation des documents permettant la mise en parallèle de la numérotation parcellaire et des appellations historiques (cantons, lieux-dits), est indispensable à une mise en valeur de ce patrimoine qui présente un intérêt réel dans la compréhension de l'histoire des lieux.

Témoins de l'histoire du boisement des dunes, les maisons forestières conservent un intérêt patrimonial majeur, résultant notamment de la bonne conservation des critères architecturaux ayant motivé leur construction. Construite en 1842 par les Ponts et Chaussées, la maison forestière du Grand Piquey est la première maison forestière construite sur le littoral aquitain. Cabanes de résiniers, de chasse, cippe Brémontier monument en mémoire de forestiers noyés complètent utilement ce témoignage.

Anciennement situées en forêt domaniale, plusieurs routes constituant le réseau actuel ont été construites



Plans des premiers semis de 1790 à 1818 et références kilométriques

Gemmage

Stèle commémorative

Des écrits de 1887 concernant les travaux de semis de dunes en forêt domaniale

Carte postales anciennes du bâti

Maisons forestières des Gaillouneys, du Poste des Douanes et de La Salie, construites en 1848 et anciennes cabanes de résinier

Chargement de fagots de couverture pour fixation des dunes et plantation de gourbet

Archives : Les travaux de la RD218

par l'Administration des Eaux et Forêts (RD 218, Route Forestière du Truc vert).

Derniers témoins de l'histoire du boisement des dunes, les peuplements de pins de première génération doivent faire l'objet d'une attention particulière intégrant leur fragilité.

La mise en valeur des traces de l'activité de gemmage (réseau de voies ferrées, quais à gemme, pistes béton étroites) méritent d'être complétée.

De nombreux ouvrages issus de la construction du mur de l'Atlantique par les autorités allemandes lors de la deuxième guerre mondiale restent présents sur le relief dunaire. En plus de leur intérêt patrimonial et historique, ils constituent, sur terre comme en mer, des marqueurs paysagers reflétant l'évolution du trait de côte.



BLOCKHAUS MENACÉ PAR L'ÉROSION (TEMPÊTES HIVER 2013-2014)
LÈGE CAP FERRET. CREDIT: E.LENAIN-ONF

UNE HISTOIRE DES HOMMES

Récente au regard de l'échelle des temps géologiques nécessaires à la genèse de ses paysages, l'exploitation des ressources forestières et marines est devenue indissociable de l'identité du Bassin d'Arcachon, laissant une multitude de traces directement valorisables.

3. Des espaces naturels au cœur des enjeux territoriaux

A. LA FORÊT DUNAIRE, ESPACE DE NATURE PRÉSERVÉE

Situé entre la façade océane et l'étang de Cazaux, interrompu par la lagune du Bassin d'Arcachon, l'espace dunaire et forestier des forêts de Lège et de La Teste intègre l'ensemble des habitats naturels compris entre la façade maritime et les étangs rétro-littoraux.

Ces habitats naturels et pseudo-naturels littoraux sont, dans leur majorité, ciblés par l'Annexe 1 de la Directive Habitats de par leur caractère patrimonial. Lieux d'accueil d'une faune et d'une flore reconnues au niveau européen, la biodiversité remarquable de ces milieux est identifiée par de nombreux documents (ZNIEFF, DOCOB...), comme par les associations naturalistes locales.

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Par leur richesse et leur diversité, l'ensemble de ces habitats constituent des zones de refuge pour un cortège d'espèces patrimoniales dont la conservation est un enjeu majeur pour la région Aquitaine.



Plage et hauts de plage

Laises de mer sur substrat sableux à vaseux

- ① Cet habitat est caractérisé par la présence des « laises de mer », qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissée par l'océan (débris organiques : bois, algues, cadavres d'animaux...). Ces débris sont naturels, et indispensables à la venue d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres). Le peuplement végétal est habituellement épars, et composé majoritairement d'espèces annuelles. La part des bois est nommée « bois flottés », et peut également constituer un habitat pour la faune et la flore. La flore est représentée essentiellement par le Cakilier maritime, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches

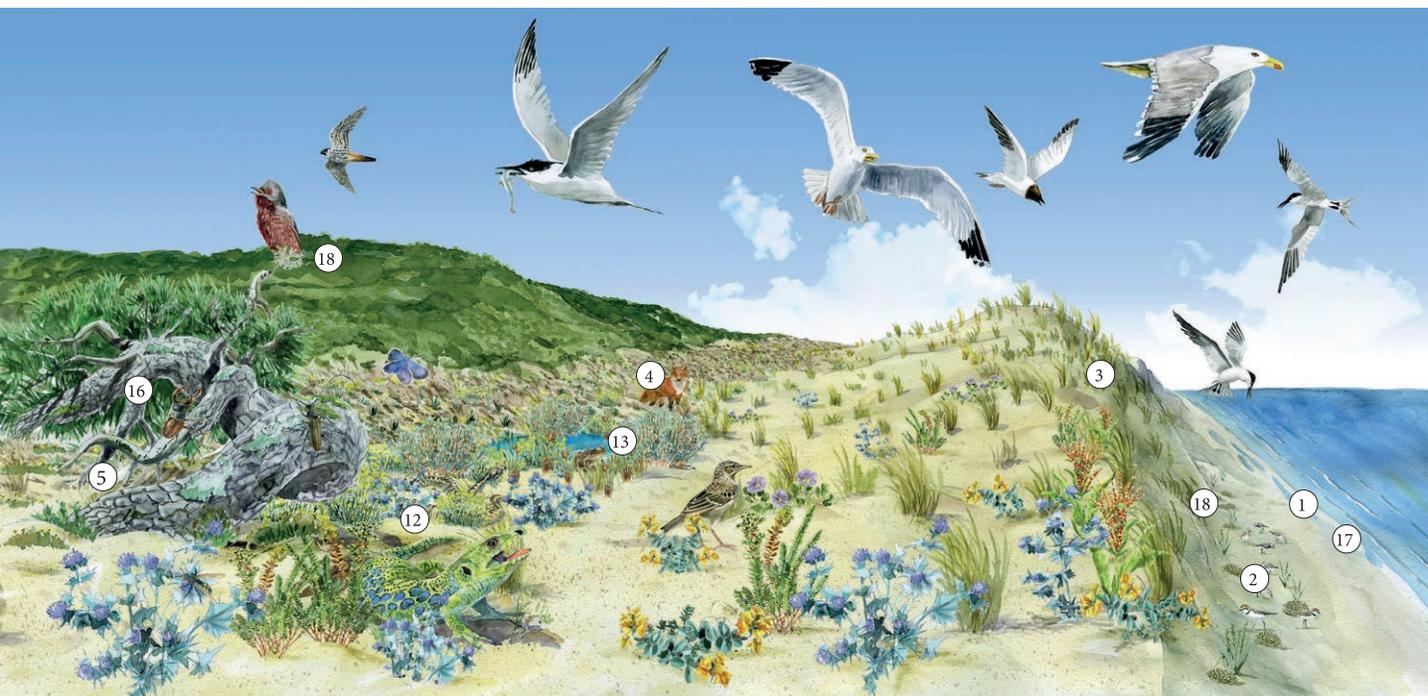
Dune non boisée

② Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

Cet habitat correspond à la 1ère unité de végétation organisée susceptible de retenir le sable de façon active. Sa forme caractéristique est la « banquette » avec comme autres espèces le Panicaut maritime, l'Euphorbe des dunes et le Liseron soldanelle. Instable, cet habitat peut être remanié lors des tempêtes hivernales.

③ Dunes mobiles du cordon littoral à Gourbet (Oyat)

Il s'agit des végétations pérennes du revers maritime et de la partie sommitale de la dune bordière, sur substrat sableux essentiellement minéral. Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laises de haute mer. La végétation est adaptée à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage. Cette végétation herbacée graminéenne est ouverte, dominée par les espèces vivaces comme le Gourbet (Oyat).



④ Dunes côtières fixées à végétation herbacée

Cet habitat est classé prioritaire au sens de la Directive « Habitats ». Ce sont les dunes fixées, stabilisées, plus ou moins colonisées par des pelouses riches en espèces herbacées, mousses ou lichens. On distingue deux faciès :

Dunes grises à Immortelle des dunes

Cet habitat se situe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile. Il se développe sur un substrat sablo-humifère pouvant s'échauffer et devenir très sec en été. La végétation est le plus souvent fermée à semi-fermée, présentant une seule strate et

dominée par des Chamaephytes associés à diverses herbacées. On trouve une certaine variabilité en fonction de la nature des sables et de la situation géographique : Armoise de Lloyd et Immortelle des sables, Silène de Porto et Immortelle des sables ou Raisin de mer. La dynamique de colonisation est cependant freinée par les conditions difficiles du milieu (extrême sécheresse).

Pelouses rases annuelles arrière-dunaire

Cet habitat se développe en situation arrière-dunaire abritée. Il est composé de pelouses annuelles très rases et parfois écorchées, marquées par la présence de l'Hélianthème à gouttes. Sa physionomie est toujours dominée par la présence de plantes annuelles.



1 LAISSE DE MER ET HAUT DE PLAGE
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF



4 DUNE GRISE
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF



2 BANQUETTE D'AVANT DUNE À CHIENDENT
CREDIT : L.GOUGUET - ONF



5 PIN ANÉMOMORPHOSÉ
CREDIT : J.FAVENNEC - ONF



HAUT DE DUNE AVEC GOURBET
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF

Milieux humides intra-dunaires

Dune à saule des dunes

Cet habitat se développe au niveau de dépressions humides arrières-dunaires, sur un substrat oligotrophe de nature sablo-humifère. Ces dépressions sont inondées plus ou moins longuement pendant l'hiver et une partie du printemps. Il est très peu présent et il reste très localisé, notamment en forêt domaniale de Lège et Garonne.

Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaie pédonculées marécageuses arrières-dunaires

Il s'agit d'un habitat des dépressions arrières-dunaires qui se développe sur un substrat sableux, plus ou moins riche en matière organique et plus ou moins gorgé d'eau. La physionomie générale est celle d'une forêt plus ou moins dense, caractérisée par une strate arborescente dominée par le Bouleau pubescent. Cet habitat est peu représenté hormis dans la zone sud du Cap Ferret. L'Osmonde royale est une espèce caractéristique de cet habitat.

Bas marais dunaires

Cet habitat correspond aux végétations inondables de bas-marais des dépressions arrières-dunaires. La végétation est de type prairie, jonçaie ou jonçaie-caricaie plus ou moins haute et ouverte, dominée par les monocotylédones (graminées, joncacées et cypéracées). Cette végétation subit des variations saisonnières, parfois importantes, du niveau des eaux. Ce milieu est très peu présent dans la zone.

Groupements aquatiques vivace d'eau stagnante

Cet habitat est présent dans les mares dunaires présentes en forêt. Il concerne les groupements aquatiques enracinés ou flottants. Ces communautés se développent sur un substrat oligotrophe avec des niveaux d'eau variable mais généralement en eau toute l'année. Le Potamot à feuilles de renouée et le Scirpe flottant en sont les espèces caractéristiques.

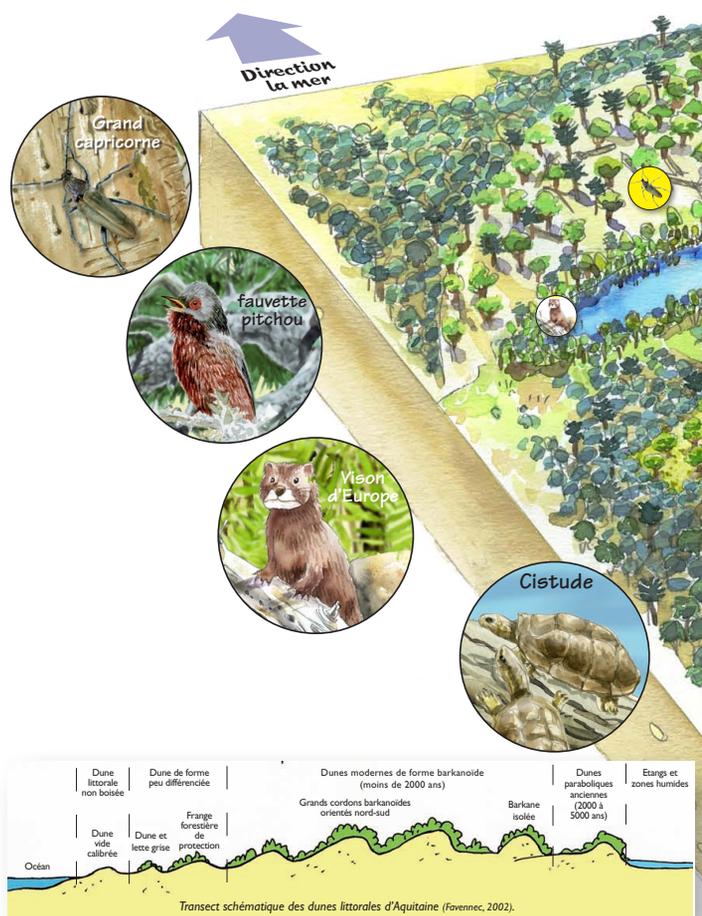
Dune boisée

Tout au long du cycle de vie de la forêt, ces formations végétales évoluent, passant ainsi de la lande basse à Ciste (suite à la coupe rase) à la formation d'un sous-étage arbustif dense mêlant landes, fourrés et couverts arborés (lors des derniers stades de maturation forestière). Cette dynamique spatiale et temporelle, intimement liée à la vie et l'évolution de la forêt, permet de mettre en place une mosaïque de milieux naturels favorisant le cycle de vie de nombreuses espèces dont une grande majorité est rare et menacée.

Suivant sa position géographique, la forêt dunaire est composée soit d'un mélange de Pin maritime et de Chêne vert/Chêne pédonculé/Chêne liège (parfois Chêne tauzin), soit uniquement du Pin maritime (avec ou sans sous étage d'Arbousier).

Sur les forêts qui nous concernent, on retrouve classiquement les Chênes répartis de la façon suivante :

Forêts concernées	Versant Ouest	Versant Est
FD Lège Cap Ferret	Chêne vert	Chêne pédonculé
FD La Teste de Buch	Chêne liège	Chêne pédonculé



⑥ Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert

Cet habitat se développe sur les arrières-dunes, sur un substrat plus ou moins sec soumis à un climat thermo-atlantique caractérisé par un net déficit hydrique estival. La physionomie générale est celle d'une pinède maritime à sous-étage de Chêne vert, accompagné de l'Arbousier. En fonction du type d'exploitation forestière, les strates basses sont plus ou moins nettement observables. La bordure maritime de certaines dunes boisées est parfois occupée par une chênaie verte pure, dont les parties les plus proches de la mer sont fortement sculptées par le vent ; cette forêt dense, bas-branchue et présentant le plus souvent une strate arbustive basse, est plus ou moins facilement pénétrable. Cet habitat est bien représenté en forêt de Lège qui se situe au cœur de l'aire de répartition du Chêne vert.

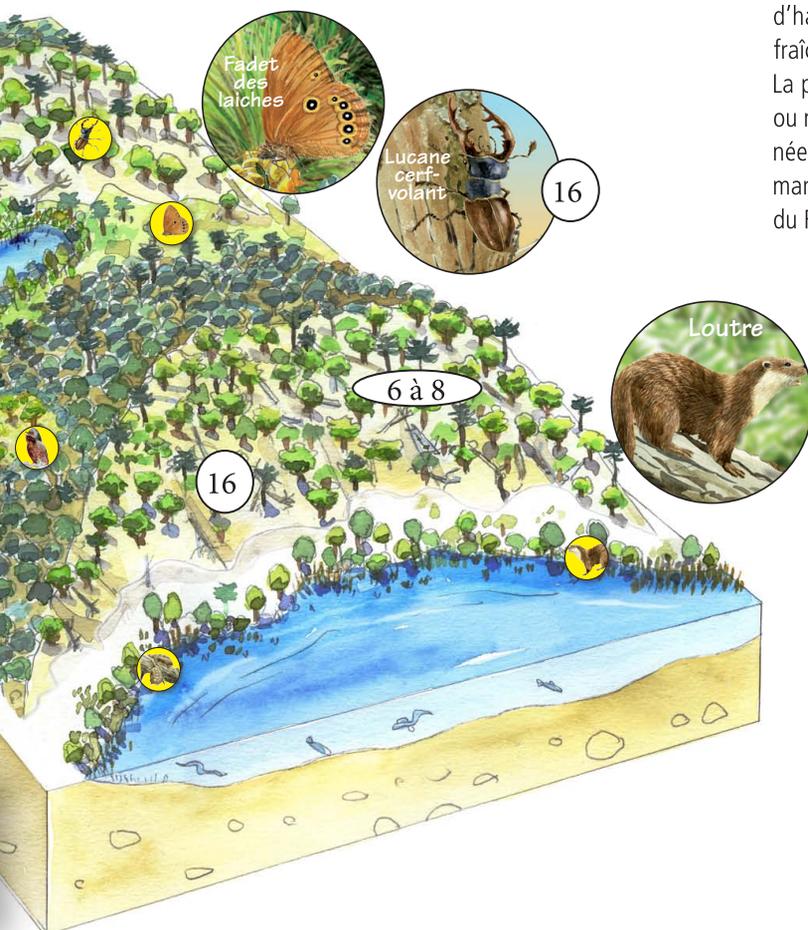
⑦ Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège

C'est l'habitat le plus présent sur le massif de la Teste de Buch (en dehors de la Pinède pure). La particularité du massif de La Teste est qu'il se situe au croisement des habitats à Chêne vert (Nord Bassin) et à Chêne liège (Sud Bassin et Landes) et c'est pourquoi on peut rencontrer localement l'habitat à Chêne vert (partie Nord du massif). Il se développe sur les arrières-dunes, sur un substrat sableux, faiblement organique, et acide. La physionomie est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime et le Chêne liège. En fonction du type d'exploitation forestière, la physionomie du peuplement peut être totalement différente. La strate arborée est le plus souvent dominée exclusivement par le Pin maritime, le Chêne liège étant limité au sous-étage, voire absent.

⑧ Boisement acidiphile mésophile dunaire à Chêne pédonculé et Chèvrefeuille des bois

La Chênaie pédonculée pure est principalement localisée sur les versants Est de la première succession de dunes. On la retrouve sur l'ensemble du massif « Forêt d'Exception ». Cet habitat se développe sur les parties internes et les lettres des dunes boisées soumises à un climat de type thermo-atlantique, sur un substrat mésophile de nature sablo-organique et acide ; ce type d'habitat se développe assez souvent en exposition fraîche.

La physionomie générale est celle d'une chênaie plus ou moins dense, dont la strate arborescente est dominée par le Chêne pédonculé ; la strate arbustive est marquée par la présence du Genêt à balai, du Houx, du Fragon.



L'herpétofaune

La dune accueille un cortège d'amphibiens et de reptiles remarquables comportant 17 espèces selon les herpétologues.

Le milieu dunaire est apprécié des Couleuvres : la Couleuvre d'Esculape très arboricole, à proximité des lisières, la Couleuvre verte et jaune et la Coronelle girondine, à proximité des points d'eau, la Couleuvre vipérine. Le Lézard ocellé, plus grand lézard d'Europe, est une espèce emblématique du littoral au statut de conservation « Vulnérable » selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il est inféodé à la présence de lapins (étant incapable de creuser ses terriers) et c'est pour cela qu'on le trouve dans la lette, sur les places à garennes de lapins.

Une autre espèce emblématique de la dune (Lège Cap Ferret) est le Pélobate Cultripède. Il est l'un des amphibiens les plus rares d'Aquitaine. Cette espèce d'affinité méditerranéenne habite les sols meubles et ensoleillés, dans lesquels il est capable de s'enterrer profondément à l'aide de ses pattes arrières (avec une seule patte, il patine) qui sont munies de sortes de petites pelles appelés « couteaux ». Ses populations sont mal connues mais apparaissent très vulnérables à court et moyen termes du fait des menaces qui pèsent sur leurs habitats (assèchement, destruction...).



12
LÉZARD OCELLÉ EN ENSOLEILLEMENT
CREDIT: M.BERRONEAU - CISTUDE NATURE



13
PÉLOBATE CULTRIPÈDE
CREDIT: B.DEVAUX - ONF

Reptiles			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	P	Dune, lisière, milieux ouverts
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	P	Zones humides
Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	P, 4	Dune boisée
Couleuvre verte et jaune	<i>Coluber viridiflavu</i>	P, 4	Dune boisée et non-boisée
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	P	Dune zone humide
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	P, 4	Lisière, forêt
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	P	Dune, lisière, milieux ouverts
Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	P, 4	Arrière-dune, lisière, forêt
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	P	Dune
Amphibiens			
Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	P	Zone humide d'arrière-dune
Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripes</i>	P, 4	Mare dunaire
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	P, 4	Mare dunaire
Grenouille verte	<i>Pelophylax sp</i>	P, 5	Mare dunaire
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	P, 4	Mare dunaire
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	P	Mare dunaire
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	P, 4	Mare dunaire
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	P, 4	Dune boisée

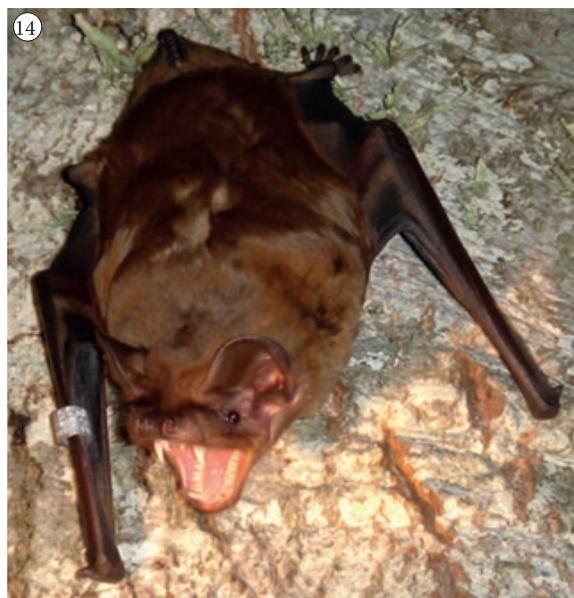
Statut : P = espèce protégée ; 5 = annexe V de la directive habitats ; 4 = annexe IV de la directive habitats ; 2 = annexe II de la directive (dans ce cas, mention du numéro)

Les chiroptères

Sur les 33 espèces de Chauve-souris qu'accueille la France métropolitaine, 11 ont été identifiées sur la dune, soit 1/3 des espèces présentes en France. L'ensemble de ces espèces bénéficie d'un statut de protection au minimum national.

À ce jour, peu d'études ont été faites sur les chauves-souris sur le littoral, les données dont on dispose résultent d'études sur les blockhaus du mur de l'Atlantique (cadre de l'Observatoire de la Côte Aquitaine) ou sur des inventaires ponctuels (DOCOBS). Le ressenti des chiroptérologues est que les chauves-souris sont plutôt présentes sur la dune non boisée et qu'elles hivernent dans les blockhaus. En territoire de chasse, elles privilégient les pare-feu et les allées forestières qui sont riches en moustiques (car abrités du vent). Dans la forêt littorale de pins maritime, de nombreux trous ont été creusés par les Pics et abritent la Noctule de Leisler, la Grande Noctule, la Sérotine commune, la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle pygmée ; ces 5 espèces chassent au-dessus des zones humides avec le Murin de Daubenton et sur les allées forestières en compagnie de l'Oreillard gris.

La Grande Noctule est une espèce discrète dont les connaissances sur sa biologie demeurent partielles. Cette chauve-souris de grande taille (envergure jusqu'à 50 cm), mangerait des petits passereaux alors que le régime alimentaire de la plupart des chauves-souris est insectivore. C'est une espèce forestière qui gîte dans les troncs d'arbres (préférence pour les feuillus). Les données d'observations récurrentes proviennent essentiellement du Massif Central et des Landes. C'est pourquoi cette espèce est considérée comme emblématique en Aquitaine. En 2013, l'Atlas des mammifères d'Aquitaine confirme sa présence en Gironde et pour le périmètre Forêt d'Exception, une donnée à proximité de Lège et de La Teste (FD de Le Porge 2015).



GRANDE NOCTULE
CREDIT: POPA-LISSEANU AG - WIKIMEDIA

Nom français	Nom latin	Statut
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	N° 1310, P, 2, 4
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	N°1303, P, 2, 4
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	N°1304, P, 2, 4
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	P, 4
Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	P, 4
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	P, 4
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	P, 4
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	P, 4
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	P, 4
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	P, 4
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	P, 4

Statut :

P = espèce protégée ;

4 = annexe IV de la directive habitats ;

2 = annexe II de la directive

L'entomofaune

Les inventaires entomologiques ont révélé un nombre d'espèces considérable au sein des milieux dunaires (plusieurs centaines) et c'est bien l'ensemble des habitats de la plage à la dune boisée qu'il convient de conserver pour la biodiversité. Toutefois, les inventaires révèlent que les espèces patrimoniales, spécifiques à la dune, se situent au sein des peuplements de chêne (pour la dune boisée) et à l'opposé, sur les laisses de mer (pour la dune vive).

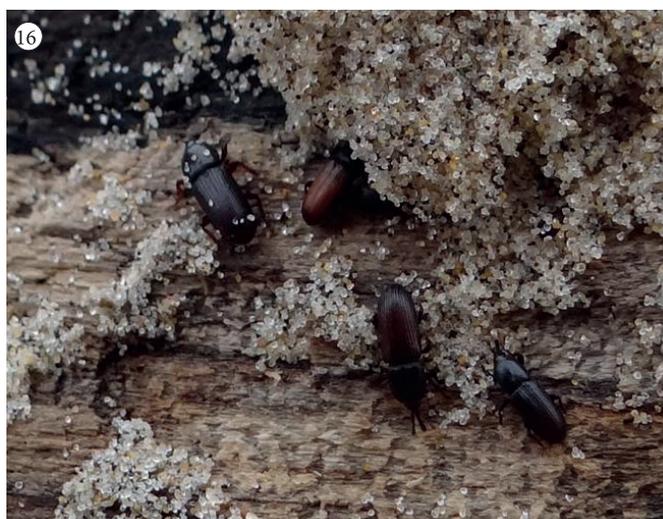
En forêt, les deux espèces d'insectes les plus connus sont le Grand capricorne et le Lucane cerf-volant dont les larves se nourrissent de bois morts (Chêne essentiellement...) pendant plusieurs années avant de passer au stade adulte. Sur la dune boisée, on le retrouvera donc essentiellement sur les pentes Est, là où les peuplements de chênes matures se concentrent (car hors sylviculture). Ces espèces, inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Habitats, soulignent une fois de plus l'importance du maintien d'îlots de sénescence afin de permettre à la faune inféodée de s'y développer.

Sur la plage et en pied de dune se trouvent les espèces caractéristiques des « laisses de mer » et du bois flotté. Elles sont constituées de débris d'algues qui s'échouent en limite haute de la zone intertidale auxquels s'ajoutent des débris végétaux de nombreux cadavres d'animaux marins. Cet habitat est temporaire, et seules les laisses mobilisées par le vent et venant s'échouer en haut de plage, à la base des dunes, permettront l'installation d'une faune plus stable. La faune associée aux laisses de mer comprendra donc des espèces à cycle de vie court, mais aussi un certain nombre d'opportunistes qui profitent de la manne mais n'y sont pas strictement inféodés. Selon H. Thomas, spécialiste de l'entomofaune côtière, la plage est très importante en terme de préservation de la biodiversité locale, puisque plus de 4 espèces sur 5 ne pourraient pas vivre ailleurs.

Ces espèces spécialisées, en plus de leur rareté, sont également une ressource alimentaire pour bon nombre de limicoles et notamment le Gravelot à collier interrompu. La conservation de ces insectes au travers de la préservation par un ramassage manuel des déchets est donc un enjeu majeur pour le littoral. L'ONF contribue grandement à diffuser ce message auprès de tous, par des panneaux, des documents à destination du grand public, mais aussi par le financement de diverses études sous couvert de l'Observatoire de la Côte Aquitaine.



15
MÂLE DE LUCANNE CERF-VOLANT
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF



16
CHARANÇONS SOUS UN BOIS
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF

Nom français	Nom latin	Statut	Localisation
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	N°1088, P, 2, 4	Forêt, nécessite peuplements âgés
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	N°1083, 2	Forêt, nécessite la présence de vieux chênes
Nébrie des sables	<i>Eurynebria complanata</i>	NC	Dune, espèce rare
Perce oreille des dunes	<i>Labidura riparia</i>	NC	Plage, avant dune. En régression notable
Phalérie	<i>Phaleria cadaverina</i>	NC	Plage, avant dune. En régression notable. Espèce de l'est de la France et de l'Europe centrale, connue seulement de quelques stations landaises et ibériques.

Statut : P = espèce protégée ; 4 = annexe IV de la directive habitats ; 2 = annexe II de la directive

L'avifaune

L'avifaune bénéficie d'une attention particulière en Aquitaine où le réseau d'ornithologues permet d'avoir une bonne connaissance de la répartition des espèces sur le littoral hormis quelques oiseaux très discrets (Autour des palombes...).

Tous les faciès de dune sont utilisés par les oiseaux en période de reproduction. Il est donc essentiel de conserver la mosaïque de faciès

Haut de plage et dune ouverte

Cette unité écologique accueille 22 espèces nicheuses, notamment l'Alouette lulu, espèce typique des milieux semi-ouverts à végétation rase, ou encore le Pipit rousseline. Une autre espèce caractéristique est le Gravelot à collier interrompu, espèce nicheuse déterminante en Aquitaine qui est spécifique des hauts de plage. Une récente étude sur le suivi des effectifs régionaux de l'espèce démontre non seulement l'importance de la population nicheuse d'Aquitaine (au niveau européen et national), mais aussi celle des effectifs du littoral girondin, qui représentent à eux seuls environ 80% de la population régionale.

Dune boisée de Pin maritime

Cette unité écologique comprend près d'une cinquantaine d'espèces nicheuses. Le cortège forestier y est logiquement bien représenté, notamment avec l'Autour des palombes présent toute l'année. L'alternance des habitats ouverts (coupes rases) avec la forêt répond également aux exigences écologiques du Circaète Jean-le-Blanc (installation du nid et territoire de chasse). Enfin, il convient de porter une attention particulière à la présence de la Fauvette pitchou, espèce endémique de France et d'Espagne et notamment inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux. La population nationale est concentrée en région méditerranéenne et en Aquitaine, les effectifs nicheurs régionaux jouent de ce fait un rôle important au niveau national, européen et mondial.

Notons également la nidification de l'Engoulevent d'Europe, espèce de l'Annexe I de la Directive Oiseaux. En période de reproduction et de migration (pré – et post-nuptiale), les forêts dunaires contribuent au maintien du Busard cendré, qui demeure un bastion régional.

Selon les dernières cartes de répartition, cette espèce profiterait localement des trouées créées par la tempête en les utilisant comme site de nidification, comme cela est le cas pour certaines coupes rases. Au sein des peuplements mixtes, on observe la présence d'un cortège forestier, parmi lesquels nous pouvons citer le Rougequeue à front blanc et la Bondrée apivore.

La gestion en place semble favorable à l'avifaune si l'on considère le nombre d'espèces patrimoniales et le cortège observé. Toutefois, le besoin de données plus précises se fait ressentir sur le caractère quantitatif et la répartition des oiseaux sur le massif de la Forêt d'Exception.



GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU - CREDIT : P.TOURNEUR - ONF



FAUVETTE PITCHOU - CREDIT : P.TOURNEUR - ONF

Nom français	Nom latin	Directive oiseaux	Protection	Liste rouge FR	Liste rouge Monde	Localisation
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	I	Art. 3	LC	LC	Dune boisée
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	I	Art. 3	LC	LC	Dune boisée
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	I	Art. 3	EN	NT	Dune boisée régénération
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	I	Art. 3	NT	LC	Dune boisée régénération
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	I	Art. 3	LC	LC	Dune boisée semi-ouverte
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	I	Art. 3	LC	LC	Dune ouverte
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	I	Art. 3	LC	LC	Haut de plage
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	I	Art. 3	LC	LC	Lisière

Directive Oiseaux : Directive du Conseil CEE n°79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Protection : Arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire

La flore

La dune possède une flore spécifique très diversifiée. Adaptées aux conditions extrêmes du milieu, les espèces qui y vivent ont mis en place des aptitudes écologiques bien spécifiques. De ce fait, la flore dunaire est très spécialisée et l'on retrouve des plantes qui n'existent nulle part ailleurs dans le monde.

Sur 9 espèces patrimoniales, 8 bénéficient d'un statut de protection au minimum régional et 6 sont endémiques du littoral Atlantique.

Linaire à feuilles de Thym

Cette Scrofulariacées, vivace ou bisannuelle, est présente en dune mobile dans les secteurs de saupoudrage et en dune fixée (à proximité des zones de reprise d'érosion). Pionnière des sables peu végétalisés, elle est en général très disséminée. Protégée nationalement, elle est endémique du Sud-Ouest.



LINAIRE À FEUILLES DE THYM
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF

Bruyère du Portugal

Elle est présente sur les deux massifs avec de plus grande population en Forêt de La Teste.

La présence de ces espèces endémiques et la fragilité du milieu dunaire impliquent une forte responsabilité pour la région Aquitaine quant à la conservation de sa flore dunaire.



BRUYÈRE DU PORTUGAL
CREDIT : P.TOURNEUR - ONF

Nom français	Nom latin	Statut	Milieus
Bruyère du Portugal	<i>Erica lusitanica</i>	1982-R	Dune boisée marécageuse
Diotis maritime	<i>Otanthus maritimus</i>	1982	Dune non-boisée
Epervière laineuse	<i>Hieracium eriophorum</i>	E-1982-R	Dune non-boisée
Linaire à feuilles de thym	<i>Linaria thymifolia</i>	E-1982-R	Dune non-boisée
Luzerne maritime	<i>Medicago marina</i>	2002	Dune non-boisée
Œillet de France	<i>Dianthus gallicus</i>	E-1982	Dune non-boisée
Rouvet blanc	<i>Osyris alba</i>	2002	Dune boisée
Silène de Thore	<i>Silene thorei</i>	E	Dune non-boisée
Silène des ports	<i>Silene portensis</i>	2002	Dune, zones sèches ouvertes

1982 : statut de protection défini dans l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995, fixant la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national (annexe 1, sauf indication contraire).

2002 : statut de protection défini par l'arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine.

R : espèce inscrite dans le Livre rouge de la flore menacée de France . E : endémique.

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

Le cordon dunaire auquel sont intégrées les forêts domaniales de Lège et Garonne et de la Teste constitue un véritable corridor écologique quasi continu, reconnu par la Trame verte.

A peine interrompu par la passe du Bassin d'Arcachon, la forêt dunaire, insérée entre la plage et le chapelet des étangs d'arrière-dune, abrite incontestablement un patrimoine exceptionnel à préserver et à valoriser.

B. DE LA « VILLE SOUS LES PINS » À LA « VILLE ET LES PINS »

Fruit du développement, sous le couvert des boisements issus de la fixation du cordon dunaire, des premières stations balnéaires, puis de l'urbanisation, la cohabitation à grande échelle entre l'Homme et l'Arbre, le bâti et la forêt dure depuis une centaine d'années.

Progressivement, cette ambiance forestière intimement liée à l'espace habité est devenue la « marque de fabrique » des communes du littoral Aquitain, donnant naissance au concept de « ville sous les pins ».

Modèle fondateur de ce concept, le lotissement sous les pins du XIX^{ème} siècle, parfaitement illustré dans la ville d'Hiver à Arcachon, reste l'emblème d'une forme d'urbanisme originelle qui associait qualité architecturale, maintien des espèces endémiques, mais aussi introduction de végétaux « exotiques » hérités de la mode de la transposition des jardins anglais sur le littoral.

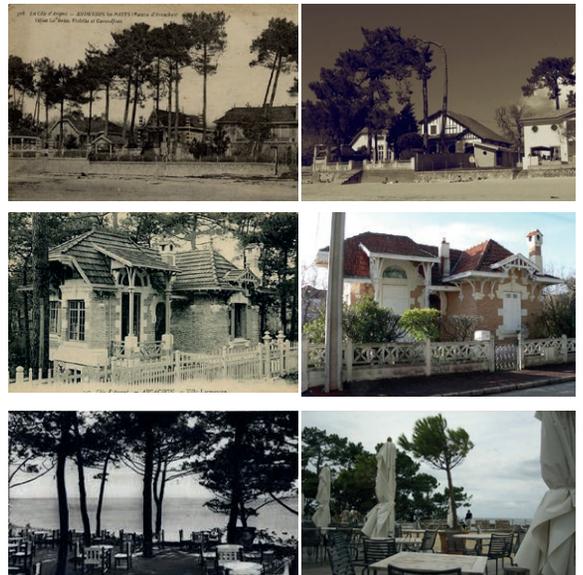
Progressivement les formes urbaines ont évolué. Malgré une diminution sensible du couvert boisé, le souci d'un maintien des arbres préexistants a perduré dans le développement de l'habitat résidentiel (lotissements, villas individuelles...) comme dans les projets d'infrastructures touristiques (campings, villages vacances...). Bien que toujours présents à proximité de l'espace bâti, les pins s'en sont progressivement éloignés pour se concentrer dans des espaces relictuels (jardins, raquettes routières, talus, espaces boisés urbains...).

L'introduction d'espèces exotiques a évolué, passant d'une réflexion paysagère structurée à une introduction anarchique d'espèces exogènes mal maîtrisées.

Plus récemment, la peur engendrée par les tempêtes successives et la prise de conscience du risque lié à la présence de grands arbres à proximité des maisons favorisent leur élimination.

Enfin, et surtout, l'âge des arbres préexistants au développement de l'urbanisation, dont certains, issus des boisements du XIX^{ème} siècle, ont connu le gemmage, fait peser une contrainte sanitaire imposant une prise en compte de leur renouvellement. En l'absence de peuplements adultes préexistants, ce renouvellement entraînera inéluctablement des évolutions paysagères qu'il est indispensable d'accompagner.

Malgré un attachement très fort à ce type de paysage, fortement ancré dans l'imaginaire collectif, la prise de conscience de la nécessité d'une gestion allant au-delà de la seule protection est assez récente dans l'espace public, et reste délicate à mettre en œuvre dans l'espace privé.



SOURCE : C. RIVIÈRE - ONF/ENSAPBX

UNE FORET PREEXISTANTE

Ainsi, si le Pin domine toujours l'espace urbain, la notion même de 'ville sous les pins' est aujourd'hui menacée par les enjeux liés à l'aménagement et la rationalisation de l'espace non bâti, mais aussi par la faible prise en compte de la nécessité du renouvellement des boisements intra-urbains.

C. UNE « IMAGE DE NATURE » AU CŒUR DES ENJEUX TOURISTIQUES

Héritage du triptyque « océan ville forêt » et de la montée en puissance de la prise de conscience environnementale, l'image d'un espace de nature préservé s'est progressivement imposée comme outil de promotion touristique.

D'abord considérés comme des « espaces à aménager », les espaces naturels sont progressivement devenus des « sites de visites » incontournables, puis l'emblème d'un « territoire de vraies vacances » ; Parallèlement, l'image des espaces naturels « cadre de vie », fréquemment associée à des souvenirs d'enfance, s'est développée de manière particulière, avec un attachement presque amoureux des habitants temporaires ou permanents à une ambiance ou à un lieu, fondant une mémoire collective très forte.

L'association « espaces naturels vierges - espaces de liberté », régulièrement mise en avant dans les outils de promotion touristique, pose toutefois la question de l'image donnée d'espaces très fréquentés... donc très réglementés, s'opposant parfois aux attentes sociales des habitants, dans lesquelles la forêt de pin tient une place importante.

Aujourd'hui, la recherche d'un équilibre entre enjeux économiques, préservation de l'environnement, promotion du tourisme et attentes sociales des résidents tend à devenir le « moteur » du développement d'un territoire à partager.



LES RÉSERVOIRS DE PIRAILLAN : UN ANCIEN CAMPING DEVENU ESPACE NATUREL PROTÉGÉ.
CRÉDIT : CONSERVATOIRE DU LITTORAL



ANNÉES 70 : DES MILLIERS DE VISITEURS À LA DUNE DU PILAT...
CRÉDIT : DOCUMENTATION TOURISTIQUE SIBA

...2016 : deux millions de visiteurs



D. DES TERRITOIRES FRAGILES AU CŒUR DES STRATÉGIES LOCALES

Du risque incendie aux risques côtiers, l'omniprésence des risques naturels rappelle sans cesse la fragilité de ces territoires et la nécessité d'une prise en compte accrue des risques naturels dans l'ensemble des démarches territoriales.

Sensible par nature au risque incendie, l'espace forestier est étroitement surveillé, dans un département où le nombre de départ de feu reste le plus important du territoire métropolitain, même si l'organisation des travaux de prévention, structurée par les associations syndicales de DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), couplée à l'efficacité des services de secours, limite l'importance des surfaces brûlées.

Dans le cadre de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière aquitaine portée par le GIP littoral, quatre familles de mode de gestion ont été identifiées pour lutter, accompagner ou s'adapter aux risques littoraux :

- Evolution naturelle surveillée
- Accompagnement des processus naturels
- Lutte active (souple ou dure)
- Repli stratégique (relocalisation des activités, des biens et des personnes)

Dans le cadre d'un groupement d'étude entre Lège Cap Ferret, La Teste de Buch, Biscarrosse et le SIBA, des études sont réalisées en vue d'élaborer une stratégie locale prenant en compte des particularismes liés à la présence de la lagune et au fonctionnement des passes.



EROSION PLAGE DE LA LAGUNE (LA TESTE DE BUCH).
CRÉDIT : C. BOUCHET - ONF

RÔLE SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Aujourd'hui, le rôle social et l'enjeu de protection physique des sols, que continuent d'assurer cordon et forêt dunaire, sont plus que jamais d'actualité, même si la relocalisation de certains équipements d'accueil est devenue une réalité, particulièrement sur les plages océanes de La Teste.

4. Deux massifs complémentaires, un territoire unique

A. UNE PRESQU'ÎLE À L'OMBRE DES PINS?

En situation géographique privilégiée sur une langue de sable entre océan et bassin, la forêt domaniale de Lège et Garonne couvre 60% de la presqu'île du Cap Ferret.

Outre la présence de deux des six sites « plan plage » les plus importants du département de la Gironde, fortement fréquentés tout au long de l'année, la singularité de ces paysages forestiers réside :

- Dans la diminution progressive de la largeur de cette « bande boisée », directement proportionnelle à la largeur de la flèche sableuse : de l'ordre de 4,5 km au niveau du Grand Crohot, elle n'exécède pas 700 m au sud de Piraillan, concentrant les enjeux dans le secteur du Truc Vert.
- Dans la proximité avec l'urbanisation sous couvert forestier d'une autre façade littorale, en bordure de la lagune du Bassin d'Arcachon. En plus de ses dix kilomètres d'interface avec l'espace résidentiel des hameaux du sud de la Presqu'île, elle comprend des boisements périurbains de près de 180 ans directement issus des premiers essais de boisement offrant des points de vue directs sur le Bassin.



- Dans sa complémentarité avec d'autres espaces naturels dunaires (dunes et pointe du Cap Ferret) ou forestier (réservoirs de Piraillan, réserve naturelle des Prés Salés).

« Cadre de vie » des habitants de la presqu'île, « espace de détente » d'un lieu de villégiature reconnu, « support des activités traditionnelles » liées au milieu forestier tout en contribuant à l'alimentation de la filière bois, elle suscite des attentes sociales très fortes, mais très diverses, quand elles ne sont pas contradictoires.

La partie sud correspond à l'ancien « canton de la Garonne » (du nom d'un bateau échoué) situé sur le territoire de La Teste de Buch jusqu'à la création de la ville de Lège Cap Ferret en 1976.



LA FORET DOMANIALE DE LÈGE ET GARONNE

4 250 ha de forêt -dunaire,

17 km de dunes littorales,

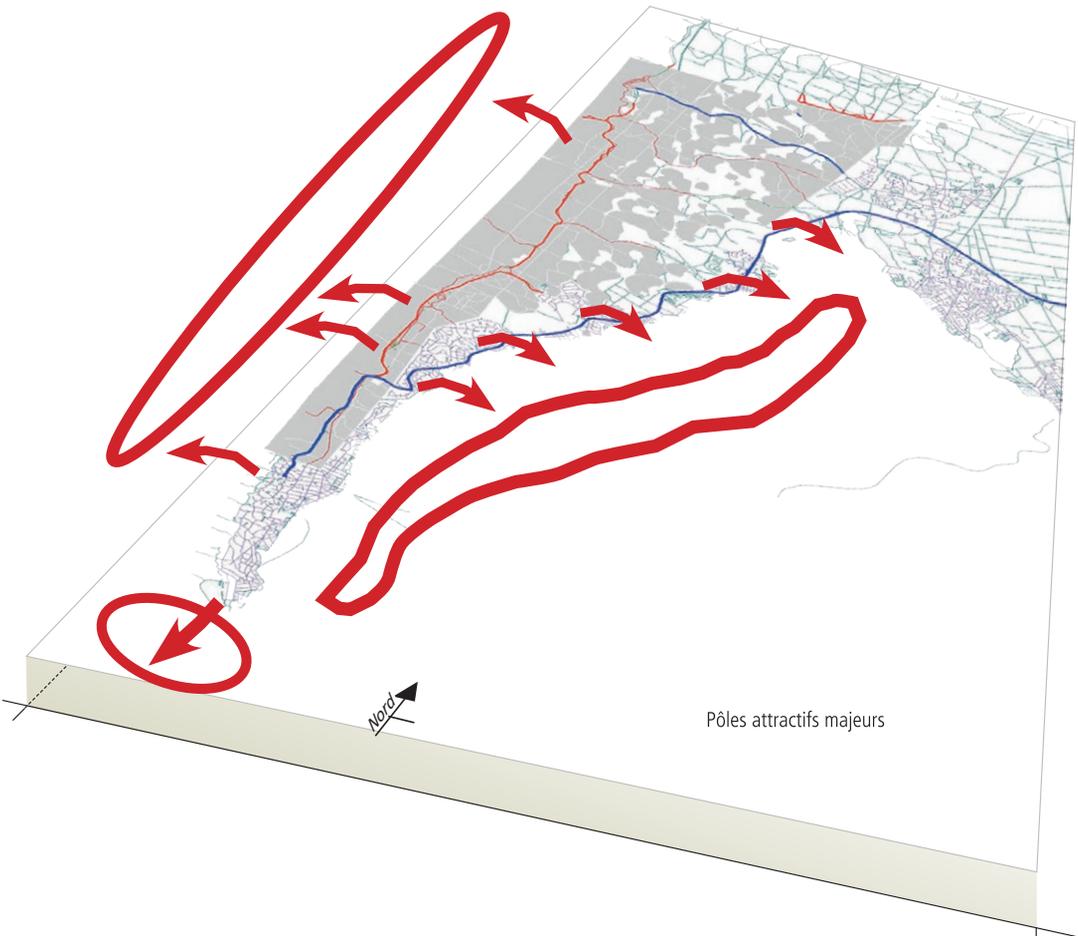
2 "plans plages" accueillant plus de 700 000 visiteurs de juin à septembre, avec 50 000 personnes sur site lors des pics de fréquentation,

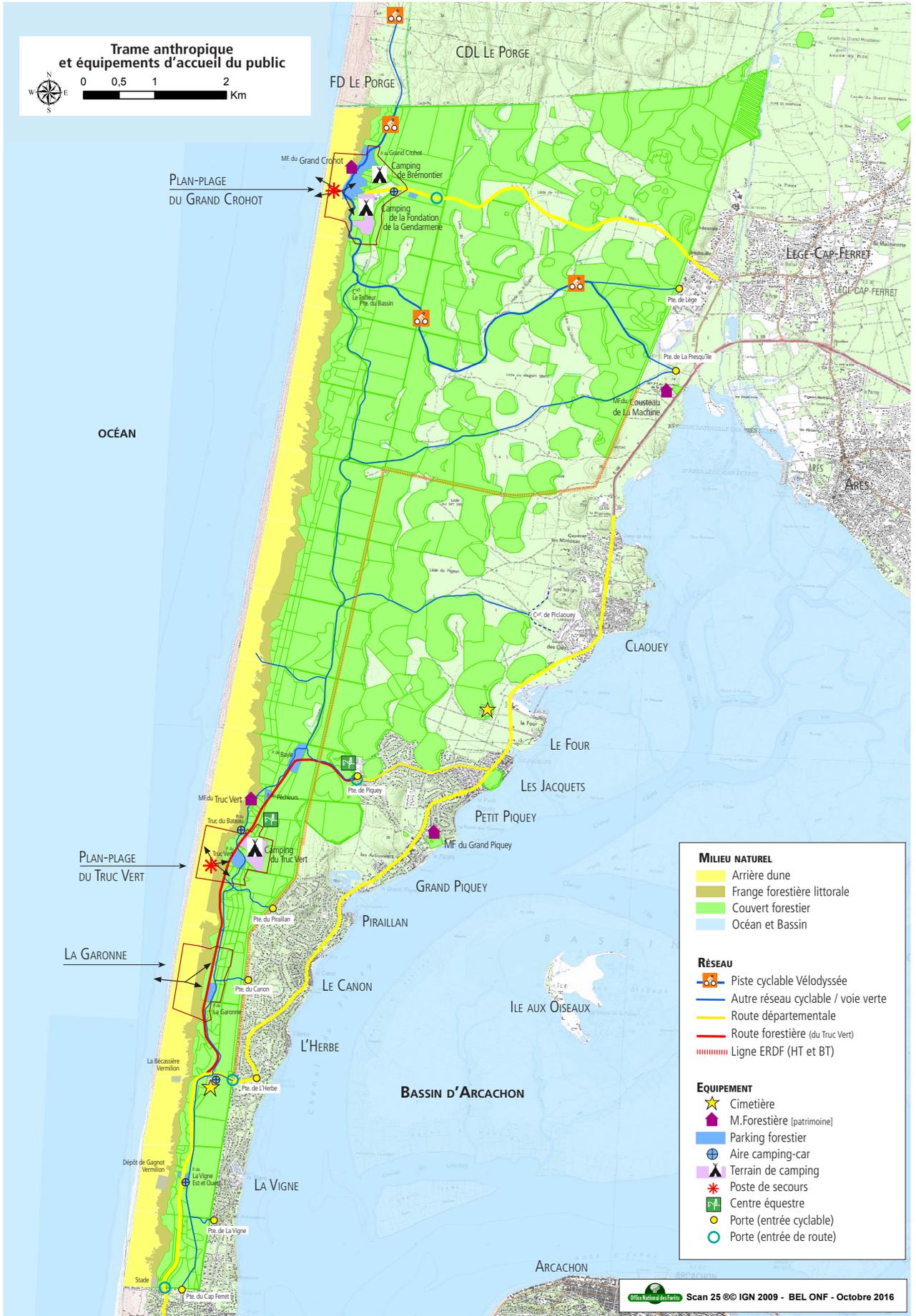
35 km de pistes cyclables (dont la Vélodyssée),

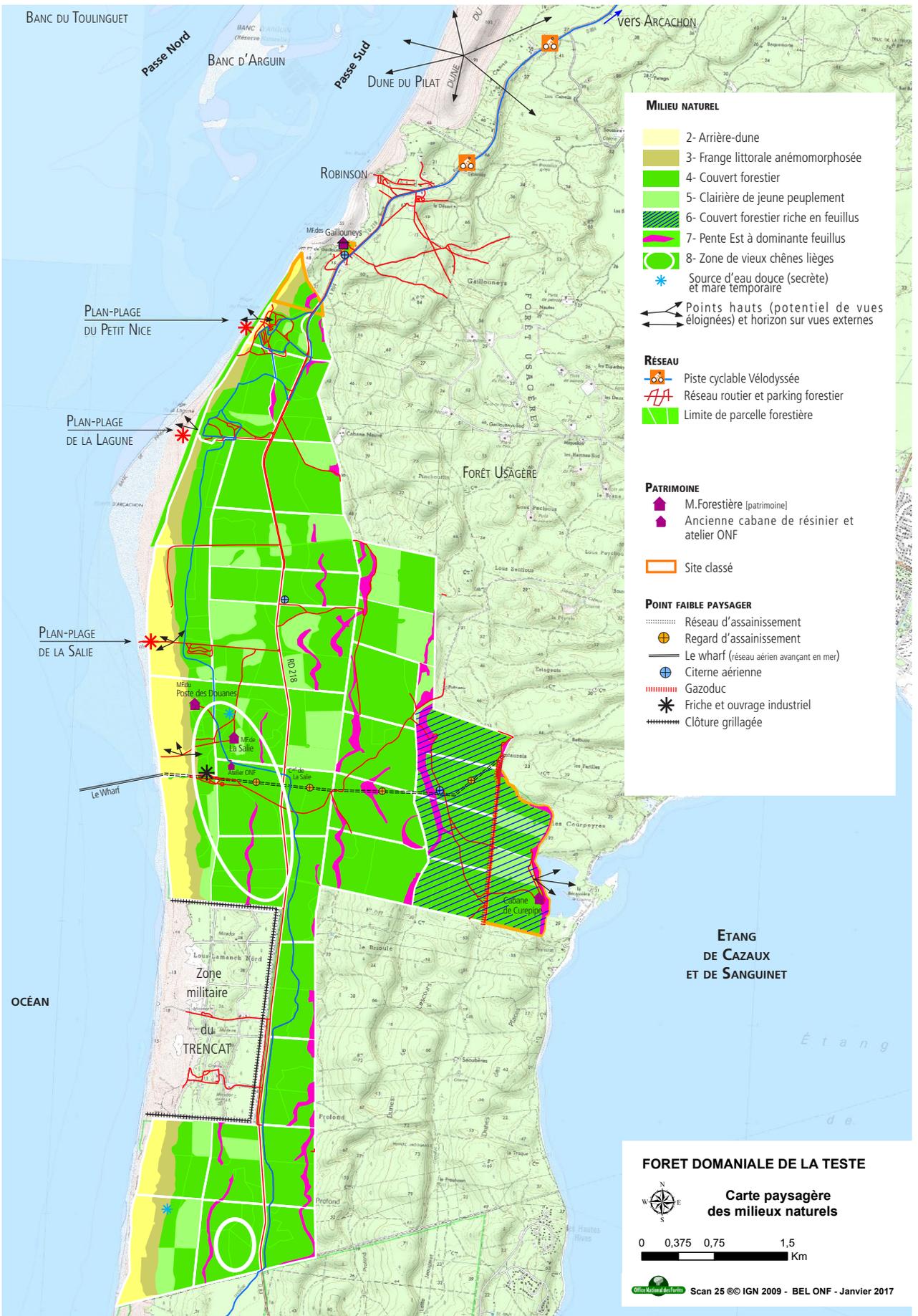
3 sites inscrits, 1 site Natura 2000,

50 ha/an de peuplements adultes à renouveler,

18 000 m³ annuels de récolte de bois...







B. UNE FORÊT À L'OMBRE DE LA DUNE?

Prolongement naturel de la Pointe du Cap Ferret et de la Dune du Pilat, face au Banc d'Arguin et du Toulinguet, la forêt domaniale de La Teste protège l'entrée sud du Bassin d'Arcachon.

Outre la présence de trois des six sites « plan plage » les plus importants du département de la Gironde, fortement fréquentés tout au long de l'année, la singularité de ses paysages forestiers réside :

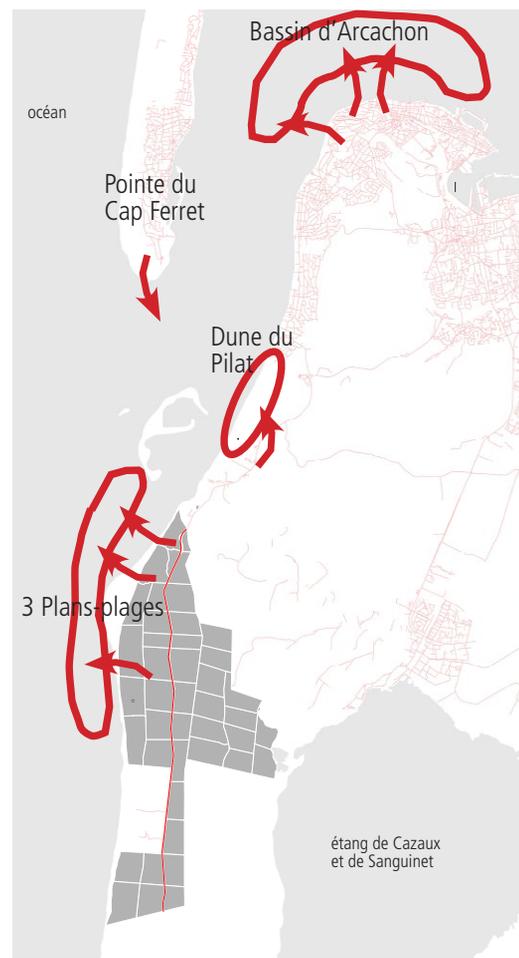
- dans sa proximité avec la Dune du Pilat
Directement visible depuis le sommet de la Dune du Pilat, la partie nord de la forêt domaniale de La Teste est comprise dans le site classé. Positionnée dans le prolongement de la dune, elle présente des similitudes et des complémentarités évidentes avec le Grand Site de la Dune du Pilat (organisation de l'accueil, gestion des activités sportives, réglementation environnementale, gestion du cordon dunaire à l'interface) ;
- dans son intégration à un massif forestier plus vaste comprenant notamment la forêt usagère de La Teste. Façade littorale de ce vaste massif de 12 000 ha, elle en est la partie la plus accessible et la plus fréquentée, malgré le relatif éloignement des pôles urbains de La Teste et d'Arcachon ;
- dans l'épaisseur de cette « bande boisée » de 11 km qui se prolonge jusqu'à l'étang de Cazaux, regroupant en son sein tous les milieux forestiers représentatifs de la forêt dunaire ;
- dans la fragilité de sa façade littorale directement soumise aux phénomènes érosifs qui se concentrent à la sortie des passes du Bassin d'Arcachon.

En contact direct avec le sud de la Dune du Pilat, la partie nord de la forêt fait partie du site classé de la Grande dune du Pilat.

Au sud de la forêt, l'ancien terrain militaire du Trencat constitue une enclave.

Non dépollué, ce site ne peut faire l'objet d'une ouverture au public. L'absence d'entretien du cordon dunaire y a entraîné une remise en mouvement des sables à une échelle unique sur la côte aquitaine.

En cas de rétrocession suite à l'abandon de l'activité militaire, ce site pourrait intégrer à terme le réseau des réserves biologiques.



Pôles attractifs majeurs



LA FORET DOMANIALE

DE LA TESTE

2 030 ha de forêt dunaire,

9 km de dunes littorales,

3 "plans plages" accueillant plus de 800 000 visiteurs de juin à septembre, avec 90 000 personnes sur site lors des pics de fréquentation,

18 km de pistes cyclables (dont la Vélodyssée),

2 sites classés, et 1 site inscrit couvrant l'ensemble de la forêt,

1 site Natura 2000,

4.7 ha/an de peuplements adultes à renouveler,

10 000 m³ annuel de récolte de bois.

Une lagune, une histoire, deux sentinelles

Telles deux sentinelles protégeant l'entrée du Bassin d'Arcachon, les deux forêts semblent ainsi se répondre en permanence.

S'inscrivant parfaitement dans la continuité du cordon dunaire littoral, elles s'imbriquent également dans les paysages qui fondent l'identité de ce territoire unique : le Bassin d'Arcachon.

Fruits de l'évolution des paysages boisés issus de la fixation du cordon dunaire, elles portent ensemble le témoignage d'une histoire et d'une aventure humaine riche d'enseignements, récente à l'échelle des temps géologiques, mais pleinement ancrée dans la conscience collective des hommes et des femmes qui les habitent, les visitent, les partagent...

Au centre d'enjeux parfois contradictoires, ces forêts, cette forêt, concentre(nt) un ensemble d'attentes sociales dépassant largement le cadre de l'espace forestier, continuant pourtant de puiser leur force dans le respect des équilibres sylvicoles qui garantissent leur pérennité.

Indissociables dans leur dimension paysagère et historique, elles se complètent sur la richesse des milieux naturels et de la biodiversité qui leur est associée.

Fragiles parce que naturelles, naturelles parce que fragiles, elles se soumettent et s'adaptent à des forces qui les dépassent, tout en garantissant depuis près de deux siècles la stabilité toute relative de ce territoire en mouvement.

Comme une évidence partagée sans qu'on en mesure pleinement le sens, les images de «la ville sous les pins», de «la forêt dunaire» et de ses «plans plages» deviennent progressivement un outil de promotion touristique. Emblèmes d'un cadre de vie de qualité, elles confirment la place de l'espace forestier dunaire au centre des enjeux d'aménagement de ce territoire unique.



FORÊT DOMANIALE DE LÈGE ET GARONNE
CREDIT : AGENCE THE WILLIS AND WILLIS / ONF

Situation atypique des secteurs périurbains de la presqu'île du Cap Ferret ;

évolution rapide du trait de côte et stratégie de recul des équipements des plages océanes de La Teste ;

évolutions paysagères liées à l'âge des peuplements de première génération ;

perte de la dimension historique des lieux ;

accueil du public de proximité, évolution des attentes sociales ;

augmentation de la fréquentation touristique ;

remise en cause des mécanismes de financement des actions...

...Nombreux sont les enjeux qui atteignent aujourd'hui un niveau critique, justifiant la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'espace forestier.



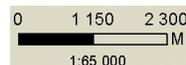
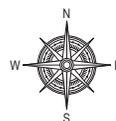
FORÊT DOMANIALE DE LA TESTE
CREDIT : AGENCE THE WILLIS AND WILLIS / ONF

FORÊT D'EXCEPTION DU BASSIN D'ARCAÇON

LOCALISATION DU PÉRIMÈTRE

BD ORTHO 2015©, IGN© - REPRODUCTION INTERDITE

Réalisation : Agence Etudes Sud-Ouest, UP Littoral ONF LNA - juillet 2017



Un territoire, une forêt d'exception, un label...

Vers la mise en place d'une gestion partagée de la forêt dunaire



GOUVERNANCE...

Un bien grand mot pour une terre qui n'a cessé de nous rappeler notre humilité face aux forces de la nature.

Enjeux, territoire, attentes sociales... Difficile de se mettre d'accord, et on ne parle avec passion que de ce que l'on aime... Mais si ce que l'on aime nous rassemble?

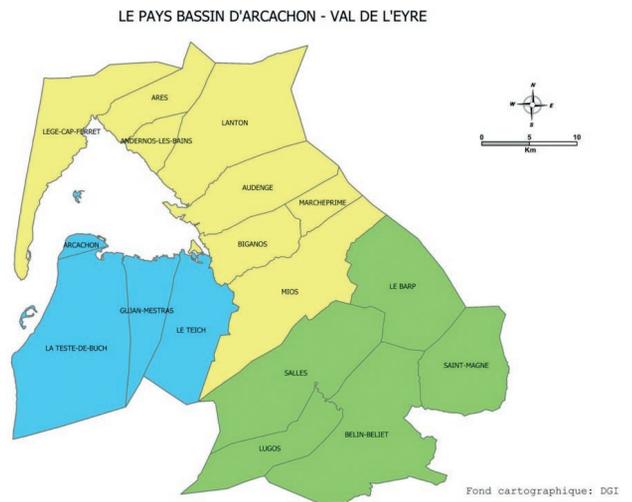
Nourri(e)s à l'huître, élevé(e)s sous les pins... Un état d'esprit, tout un programme.

1. Des acteurs diversifiés au service d'un territoire complexe

A. UN PARTAGE HISTORIQUE DU TERRITOIRE

Aux acteurs institutionnels (services déconcentrés de l'Etat, région Nouvelle Aquitaine, conseil départemental de la Gironde) s'ajoutent plusieurs acteurs locaux, dont le nombre et les missions reflètent la complexité du territoire.

Le Bassin d'Arcachon, c'est d'abord 10 communes se partageant ses rives. Regroupées en deux communautés de communes (la Communauté de communes Bassin d'Arcachon Sud, la COBAS, et la Communauté de communes Bassin d'Arcachon Nord, la COBAN), elles bénéficient de l'appui technique de plusieurs établissements publics à caractère intercommunal. Initié dès 1964 dans le cadre de la gestion collective des eaux usées et pluviales autour de la lagune du Bassin d'Arcachon, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) est devenu le garant de la qualité de ses eaux, étendant ses compétences aux travaux maritimes et portuaires, à l'hygiène et à la



UNITÉ DES INTERCOMMUNALITÉS

- Communes de la COBAS (communauté de communes Bassin d'Arcachon sud : Arcachon, La Teste de Buch, Gujan Mestras et Le Teich
- Communes de la COBAN (communauté de communes Bassin d'Arcachon Nord) : Lège Cap ferret, Arès, Andernos les Bains, Lanton, Audenge, Marcheprime, Biganos, Mios
- Communes de la communauté de communes du Val de l'Eyre : Salles, Le Barp, Saint Magne, Bellin Beliet et Lugos

B. UN CADRAGE POLITIQUE FORT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le tourisme et la gestion du trait de côte

La mise en œuvre d'un tourisme durable, prenant en compte des enjeux liés aux menaces du changement climatique, est une préoccupation majeure sur l'ensemble de la Côte Aquitaine.

Créé en 2006 le GIP Littoral Aquitain réunit les services de l'Etat et les collectivités territoriales de la Côte Aquitaine. Il porte des projets visant le développement durable et la mise en valeur d'une côte très préservée, fragile et convoitée.

Véritable structure opérationnelle poursuivant à l'échelle régionale les objectifs de l'ancienne MIACA, il encadre toutes les réflexions stratégiques liées à l'organisation et au développement de l'espace littoral.

Son domaine de compétence comprend notamment l'établissement de schémas directeurs (vélo, Plans Plages), le tourisme et l'aménagement durable et le soutien aux énergies marines renouvelables.

Sur le plus long terme, ce GIP porte la stratégie de gestion de la bande côtière, en s'appuyant notamment sur les compétences mobilisées dans le cadre de l'Observatoire de la Côte Aquitaine (GIP-BRGM-ONF), dont la mise en œuvre locale est portée par le SIBA.



SUIVI DU TRAIT DE CÔTE
CRÉDIT : E.LENAIN - ONF



MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE GESTION SOUPLE DU CORDON DUNAIRE
CRÉDIT : AGENCE THE WILLIS AND WILLIS / ONF



La gestion du cordon dunaire littoral

Pour lutter contre l'érosion éolienne et réduire la mobilité des dunes littorales, l'Etat confie à l'ONF une mission d'intérêt général, la MIG Dune, permettant une coordination historique et un financement spécifique des actions de contrôle souple du cordon dunaire, menées sur l'ensemble de la côte sableuse atlantique, de la Bretagne aux Landes.

Egalement reconnu pour son fort intérêt environnemental, le massif dunaire est éligible aux sources de financement associées aux statuts de protection environnementaux dont il bénéficie, notamment grâce au dispositif Natura 2000.

La gestion du massif forestier arrière-dunaire

Différent du « plateau landais », le massif forestier dunaire présente des spécificités prises en compte par une directive et un schéma régional d'aménagement spécifique, comme dans le « guide des sylvicultures des forêts littorales atlantiques dunaires », qui précise les modalités de mise en œuvre d'une gestion sylvicole adaptée.

Le recours à la régénération naturelle assistée des peuplements de pin maritime et l'utilisation de matériels forestiers de reproduction spécifiques (région de provenance *Pinus Pinaster Atlantica* 303 « forêts dunaires ») garantissent la conservation génétique des souches originelles du « pin des landes ».

C. UN NIVEAU DE RISQUE IMPOSANT UNE PRISE EN COMPTE ACCRUE DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES

Atout de ce territoire emblématique, l'attractivité des espaces naturels devient une menace si la nécessité de leur protection n'est pas prise en compte dans l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement.

Omniprésents, les risques naturels (risques côtiers, risque incendie) qui menacent ce territoire fragile dominant toute approche prospective, imposant une prise en compte accrue dans toutes les réflexions stratégiques locales, portées à l'échelon régional par deux Groupements d'Intérêt Public (GIP littoral Aquitain et GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques ATGéRi).



SURVEILLANCE DES ESPACES NATURELS
CRÉDIT : AGENCE THE WILLIS AND WILLIS / ONF



SUIVI RENFORCÉ DE LA RÉGÉNÉRATION
CRÉDIT : AGENCE THE WILLIS AND WILLIS / ONF

D. UNE SOCIÉTÉ CIVILE DISPONIBLE, ORGANISÉE ET VIGILANTE

L'attachement profond au territoire Bassin d'Arcachon et à ses valeurs se retrouve bien entendu dans les objectifs défendus par les associations à caractère non gouvernemental, dont le nombre reflète la diversité des attentes sociales qu'il génère.

Acteurs historiques du territoire, chasseurs, pêcheurs ou ostréiculteurs défendent les activités traditionnelles liées aux espaces naturels qui les font vivre.

Nombreuses et diversifiées, 23 associations environnementales coordonnent leurs actions depuis la création en 2012 de la Coordination Environnementale du Bassin d'Arcachon (CEBA).

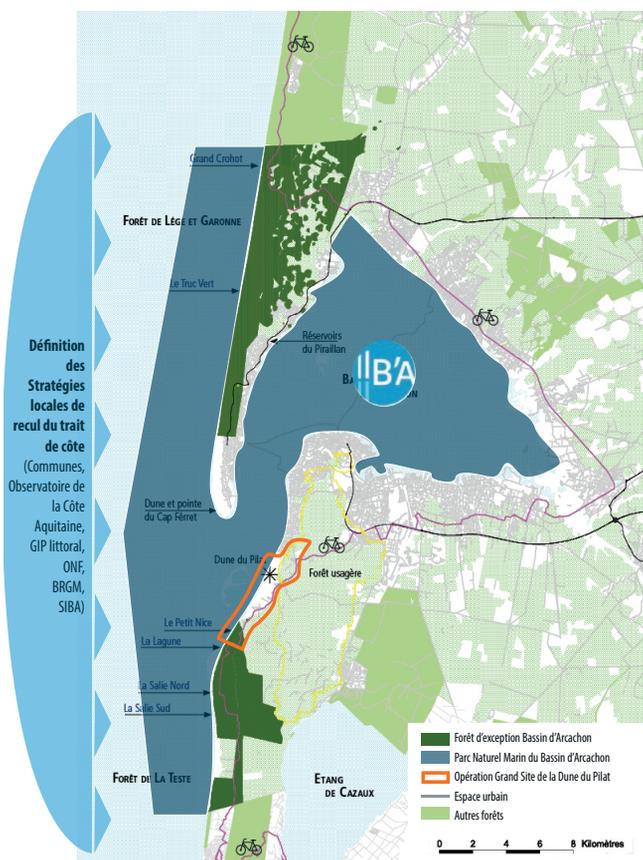
Associations sportives fréquentant les espaces naturels, clubs d'entreprises, monde scientifique ou artistes complètent la diversité d'un territoire vivant.

E. DES DÉMARCHES TERRITORIALES CONVERGENTES

Quels que soient leurs domaines de compétence ou leur aspirations, l'ensemble des acteurs se retrouvent autour de trois constats communs :

- la centralité de la lagune du Bassin d'Arcachon, fondement d'un territoire d'appartenance et point de convergence « naturel » des démarches initiées ;
- l'importance du rôle des espaces naturels dans l'attractivité de ce territoire complexe et la nécessité de leur préservation ;
- leur fragilité face aux enjeux actuels et à venir (urbanisation, fréquentation touristique, qualité de vie, recul du trait de côte...).

Au-delà de l'indispensable protection réglementaire des espaces naturels, toutes les démarches convergent aujourd'hui vers des besoins de mise en valeur et la nécessaire mise en œuvre d'une gestion durable adaptée intégrant la dimension d'un accueil raisonné des publics.



LA FORÊT DOMANIALE

UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE A AMPLIFIER

Espace maritime, dunes et forêts, espace urbain, tourisme... Au delà des divergences liées au partage de ce territoire emblématique, mais fragile, l'ensemble des acteurs se retrouvent autour d'un lieu qui fait sens : le Bassin d'Arcachon.

La prise en compte du rôle essentiel de la forêt duniaire dans les politiques d'aménagement du littoral confirme le rôle précurseur que les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon peuvent continuer à jouer, par la mise en place d'actions innovantes, facilement transposables à l'ensemble des forêts dunaires de la côte Atlantique.

2. Des sables portés par le vent à la dune semi-fixée

Après plus d'un siècle de gestion forestière traduite dans six aménagements successifs, les forêts domaniales de La Teste et de Lège et Garonne continuent de remplir quatre fonctions principales : prévention contre les risques naturels, préservation de la biodiversité et des paysages, accueil des publics et production ligneuse.

A. DE NOMBREUX GRAINS DE SABLES SOUMIS AUX CAPRICES DU VENT...

Un label, une candidature

Malgré une candidature validée dès 2008, le lancement local de la démarche, d'abord retardé par la gestion des priorités liées aux conséquences de la tempête Klaus (23-25/01 2009) se concrétise fin 2010 par la constitution du comité de pilotage, confirmant la volonté des acteurs locaux de s'engager dans la démarche nationale en soutenant la candidature au label de ces deux forêts.

Fin 2012, l'Etat, l'Office national des forêts, le Conseil général de Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine, les communes de La Teste de Buch et de Lège Cap Ferret signent le protocole d'accord lançant officiellement la démarche partenariale du projet « Bassin d'Arcachon, Forêt d'Exception® ».

De nombreux acteurs, membres actifs du comité de pilotage constitué, s'associent à cette démarche.

Ils confirment ainsi leur volonté de faire aboutir le projet de mise en valeur du site des forêts domaniales de la Teste de Buch et de Lège et Garonne au moyen d'une gestion exemplaire et d'actions partagées par l'ONF et les acteurs locaux, dans une démarche concertée de développement durable s'appuyant sur cinq axes :

- promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local ;
- répondre aux besoins multifonctionnels et agir pour une acceptation mutuelle des usagers ;
- connaître, protéger et renforcer la biodiversité des écosystèmes ;
- garantir l'adaptation du massif forestier aux évolutions climatiques ;
- assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs.

Le comité de pilotage constitué reflète la diversité des acteurs : communes, partenaires, organismes institutionnels, monde associatif et scientifique y sont représentés.

Il est présidé par Monsieur Bruno LAFON, Maire de Biganos, Président de la COBAN, fortement investi dans l'animation de la forêt privée (présidence du CRPF, du SSSO, de l'ARDFCI du GIP ATGéRi).

Membres du comité de pilotage Forêt d'Exception Bassin d'Arcachon

Présidence : Bruno LAFON, Maire de Biganos, Président de la COBAN

Sous-préfecture d'Arcachon	www.gironde.fr	François BEYRIES, Sous-préfet
Mairie de La Teste de Buch	www.latestedebuch.fr	Jean Jacques EROLES, Maire de LA TESTE DE BUCH, Vice-Président COBAS
Mairie de Lège Cap Ferret	www.ville-lege-capferret.fr	Michel SAMMARCELLI, Maire de Lège Cap Ferret, Président du SIBA
Office national des forêts	www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine	François BONNET, Directeur Agence Lande Nord Aquitaine, Philippe FOUGERAS, Chef de Projet Forêt d'Exception Bassin d'Arcachon
Région Nouvelle-Aquitaine	www.nouvelle-aquitaine.fr	Anne GUCHAN, Chargée de Mission Littorale, S/C Alain ROUSSET, Président
Conseil départemental de la Gironde	www.gironde.fr	Yves LUCIAT LABRY, Chargé d'Opération, S/C Jean Luc GLEYZE, Président
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Nouvelle Aquitaine	www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr	Pierre GAUTHIER, SERFOB S/C Monsieur le Directeur Régional
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle Aquitaine	www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	Clémentine BRACHET SERGENT, Inspectrice des sites S/C Monsieur le Directeur Régional
Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde	www.gironde.fr	Bertrand GARREAU, Chargé de mission S/C M. le Directeur Départemental
Syndicat mixte de la grande dune du Pilat	www.ladunedupilat.com	Maria DE VOS, Directrice S/C Nathalie LE YONDRE, Présidente
Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon	www.siba-bassin-arcachon.fr	Isabelle LABAN HECQUET, Directrice Pôle promotion du Bassin d'Arcachon
Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	www.valdeleyre.fr	Séverine FLEITH, Chargée de Mission
Conservatoire du littoral	www.conservatoire-du-littoral.fr	Isabelle KISIELEWSKI, Chargée de Mission S/C Madame la Directrice
GIP Littoral Aquitain	www.littoral-aquitain.fr	Arnaud GUEGUEN, Chargé de Mission environnement S/C Renaud LAGRAVE, Président
Centre régional de la propriété forestière	www.crpf-aquitaine.fr	Amélie CASTRO, Chargée de Mission S/C Bruno LAFON, Président
Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest	www.maisondeforet-sudouest.com	Guillaume RIELLAND S/C Bruno LAFON, Président
Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	www.parc-marin-bassin-arcachon.fr	Melina Roth, Directrice déléguée
Fédération des chasseurs de Gironde	www.chasseurs33.com	Emmanuel ROBIN, Chargé de mission S/C Henry SABAROT, Président
Association communale de chasse agréée de Lège Cap ferret		Michel BOUSCARUT, Président
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde	www.cauegironde.com	Bernard BRUNET, Paysagiste
Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage	www.atelier-cepage.com	Alexandre MOISSET, Paysagiste
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	www.irstea.fr	Jeffrey DEHEZ, Chercheur économie du tourisme et des loisirs
Associations membres de la coordination environnementale du Bassin d'Arcachon :	https://sites.google.com/site/lace-ba33	
- Association de défense et de promotion de Pyla sur Mer		Jean Pierre VOLMER, Président
- Protection et aménagement de Lège Cap Ferret		Jean MAZODIER, Président
- Bassin d'Arcachon écologie		Françoise BRANGER, Présidente
- Comité de défense et de protection de la presqu'île		Jean Pierre CAMUS, Président

B. L'ÉDIFICATION DE LA DUNE LITTORALE, FRUIT DU TRAVAIL DES HOMMES

Une longue phase de concertation

Riches en échanges, les années 2013 et 2014 permettent de faire mûrir le projet en continuant de faire vivre ce partenariat :

- par des rencontres bilatérales avec les acteurs locaux et les partenaires, en vue d'identifier les partenariats techniques ou financiers envisageables ;
- par la mise en place de trois groupes de travail thématiques (patrimoine historique, culturel et paysager, patrimoine environnemental et forestier, mise en valeur et accueil du public) animés par un interlocuteur externe au projet mais initié à la démarche (Laure BOURRAQUI SARRE, Chef de projet Forêt d'Exception Massif du Valier). Volontairement ouverts, ils ont permis l'élargissement des personnes associées à la démarche, l'identification des attentes contradictoires et des points de convergence, avant de déboucher sur la hiérarchisation d'une liste d'actions consensuelles.

La mise en œuvre par l'Office national des forêts du Fond de l'environnement et du développement durable, la mobilisation de crédits régionaux et départementaux par le biais de conventions-cadres et la formalisation de partenariats avec les acteurs complémentaires (SMDP, SIBA, Conservatoire du littoral) permettent rapidement la concrétisation d'actions «pilotes» innovantes visant à initier la démarche, conforter les partenariats et diagnostiquer les possibilités de financement du futur contrat.

C. DE LA DUNE QUI PROTÈGE LA FORÊT...

Un contrat qui scelle les engagements

Ce travail en commun permet de franchir une nouvelle étape de la démarche Forêt d'Exception®, par la rédaction en 2015 du Contrat de Projet.

Accordant une place importante à la concertation et à l'information, il entend permettre, quelle que soit la thématique abordée, d'accompagner de manière volontariste et innovante :

- la préservation et la valorisation du patrimoine forestier du Bassin d'Arcachon au moyen d'une gestion exemplaire et innovante ;
- la valorisation de ce territoire forestier et de son patrimoine au moyen de projets partagés par les acteurs locaux dans une démarche concertée.

L'engagement des acteurs principaux (ONF, Communes de situation, Région, Département) se concrétise par la signature du contrat de projet le 20 mai 2016.

D. ...À LA FORÊT QUI PROTÈGE LA DUNE

En route vers le label

Quelle que soit la thématique abordée, deux idées fortes font désormais sens, fondant le projet et permettant de passer d'une liste d'actions à un programme spécifique à ce territoire :

- les forêts dunaires du Bassin d'Arcachon, « berceau » de l'histoire du boisement des dunes, fondement de la charpente paysagère d'un cadre de vie d'exception ;
- le Bassin d'Arcachon, territoire innovant à toutes les époques, au sein duquel la gestion et la fréquentation des forêts dunaires ont toujours pris place.

Dernière étape avant une remise du label espérée au printemps 2018, le présent dossier de candidature concentre l'ensemble du travail accompli par les acteurs investis dans la démarche, marquant le lancement de l'ensemble des actions prévues au contrat de projet.

UN PROJET DE TERRITOIRE

Après une longue phase de concertation, nécessaire à l'aboutissement d'un véritable projet de territoire partagé, la diversité des acteurs et des attentes sociales devient naturellement une force et une garantie pour l'aboutissement d'un projet de territoire de qualité.



VISITE DU COMITÉ NATIONAL D'ORIENTATION - 11 ET 12 MAI 2015
CRÉDIT : ONF



CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PROJET – 20 MAI 2016
CRÉDIT : ONF

Le contrat de projet : les orientations stratégiques du contrat de projet

» Axe 1 **DU BERCEAU DES DUNES BOISEES A UNE GESTION FORESTIERE INNOVANTE**

comment révéler, partager et faire connaître l'histoire du site et la complémentarité des deux massifs forestiers ?

L'histoire de ces forêts et leur rôle primordial dans la fixation des dunes restent mal connus. Il n'y a, à ce jour, que peu de valorisation du patrimoine historique de ces lieux. De la même manière, la forêt n'est pas reconnue comme espace artistique ou culturel de valeur.

Pourtant cette forêt, et sa culture associée, sont un patrimoine en soi, mêlant histoire et usages. Quels sont les vestiges historiques, toponymiques et les valeurs associées à ces forêts ? Comment prendre conscience de cette richesse collective, la partager, permettre son appropriation, puis sa valorisation ?

» Axe 2 **FORÊT DE PROTECTION, TERRITOIRE DE LOISIR, ENJEUX DE PRODUCTION**

comment répondre à une demande sociale forte en forêt domaniale ?

Avec l'augmentation constante de la fréquentation des espaces littoraux, la forêt domaniale est devenue un lieu de consommation touristique constituant le faire-valoir des plages et dunes de Lège et de la Teste.

L'association étroite entre le milieu maritime, la dune et la forêt et la dune est un élément marquant du paysage, de même que l'habitat sous les pins est l'une des caractéristiques urbanistiques singulières de ce territoire.

Territoire de loisirs et forêt « protectrice » productrice de bois, comment partager l'espace, avec qui, et dans quelles conditions pour préserver l'accès du public et pérenniser les patrimoines, tout en répondant aux attentes de la filière bois et du territoire ?

» Axe 3 **LE BOIS, UN PATRIMOINE (PAS) COMME LES AUTRES**

comment mobiliser et valoriser la ressource de façon innovante et respectueuse de l'identité des forêts domaniales de La Teste de Buch et de Lège et Garonne ?

L'objectif de production, de la résine au bois d'œuvre, a façonné et façonne encore aujourd'hui le paysage.

Le renouvellement régulier de la forêt de pins maritimes, fondement du maintien du couvert forestier, nécessite la réalisation de coupes de renouvellement pouvant susciter des questionnements des usagers. La production de pins maritimes, héritage de plusieurs décennies de gestion, reste un enjeu économique fort pour l'ONF comme pour l'approvisionnement de la filière locale. Le contexte économique tendu, plutôt défavorable au maintien de cycles longs, impose de s'interroger sur les possibilités de valorisation des bois de qualité.

L'aménagement de ces deux forêts doit améliorer la prise en compte de ces problématiques, en adaptant la contrainte de renouvellement au contexte particulier d'une forêt très fortement fréquentée et située à proximité immédiate de nombreuses habitations. Comment mieux faire partager la dynamique des paysages forestiers découlant du déroulement des cycles sylvicoles ?

» Axe 4 **CHANGEMENT CLIMATIQUE, RISQUE INCENDIE, RISQUES LITTORAUX**

comment adapter les actions d'aujourd'hui aux enjeux de demain ?

L'échelle de temps nécessaire au déroulement des cycles sylvicoles impose d'anticiper, sans les dramatiser, les évolutions susceptibles de remettre en cause le maintien d'espaces boisés de qualité identitaires des paysages du bassin.

La réversibilité et l'adaptabilité des équipements nécessaires au maintien d'un accueil de qualité respectueux des enjeux environnementaux doivent être maintenus dans un contexte réglementaire qui se complexifie.

L'omniprésence des risques, aggravée par les perspectives du changement climatique, renvoie en permanence à la question de la continuité des actions dans un territoire en constante évolution.

LE PROGRAMME D'ACTION

JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE PROTECTION ET MISE EN VALEUR

Le contrat de projet propose la mise en œuvre d'actions concrètes :

- diagnostics approfondis des données historiques, culturelles, paysagères et environnementales pour une mise en valeur innovante,
- inscription de l'espace forestier dans les réflexions stratégiques à l'échelle du territoire et amélioration des conditions d'accueil par la mise en œuvre des travaux urgents
- adaptation des techniques de gestion sylvicole pour une meilleure prise en compte des attentes sociales...

Enjeu visé	Actions	
	N°	Intitulé

Assurer la gouvernance du projet

Faire valoir le label auprès des autres instances de gouvernance du Bassin d'Arcachon

Axe1 - 2 - 3	0	Gouvernance du projet : animer la démarche et organiser les comités de pilotage
--------------	---	---

1. Connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local

1.1. Actualiser le socle de connaissances

Axe 1	1.1.1.	Inventorier les éléments du patrimoine historique et culturel du massif, berceau du boisement des dunes
	1.1.2.	Identifier les paysages emblématiques de forêt d'exception dans l'art et la culture locale
	1.1.3.	Réaliser un atlas de la biodiversité (diagnostic des éléments environnementaux existants)
	1.1.4.	Mobiliser les nouvelles technologies pour améliorer la connaissance du massif forestier dunaire

1.2. Promouvoir l'identité culturelle des massifs par la valorisation du patrimoine et mobiliser les acteurs

Axes 1 et 2	1.2.1	Disposer de lieux d'accueil opérationnels au cœur du site
		1.2.1-1. Développer les partenariats et mettre en valeur les sites existants
		1.2.1-2. Etudier la faisabilité de mise en place d'un observatoire astronomique au Grand Crohot
	1.2.2	Inscrire Borêt d'Exception dans l'offre éco-touristique du Bassin d'Arcachon, professionnaliser les acteurs autour de l'identité du massif
	1.2.3	S'appuyer sur des techniques modernes pour communiquer auprès du grand public sans augmenter la fréquentation directe des milieux naturels
		1.2.3-1. Développer des circuits de visites numériques thématiques. Les mettre à disposition du public
1.2.3-2. Créer une exposition itinérante sur l'évolution au fil du temps des paysages de Forêt d'Exception		
		1.2.3-3. Créer et administrer un musée virtuel et le mettre à la disposition des acteurs

2. Accueillir le public dans le respect de la fragilité des milieux

2.1. Améliorer les conditions d'accueil sur les sites existants

Axe 2	2.1.1	Engager une démarche de requalification des dispositifs d'accueil existants	
		2.1.1-1. Amorcer le renouvellement de la signalétique et du mobilier d'accueil	
		2.1.1-2. Améliorer la cohérence du réseau cyclable autour de la Vélodyssée	
		2.1.1-3. Organiser et réguler le stationnement des véhicules à usage d'habitation et de loisir	
		2.1.1-4. Assurer la propreté de la forêt et optimiser la collecte des déchets sur les plans plage	
			2.1.1-5. Améliorer les conditions d'accès des secours sur le site du Grand Crohot
	2.1.2	Alimenter la réflexion pour se doter à terme d'un schéma d'accueil concerté	
		2.1.2.1. Disposer d'un outil de gestion dynamique des zones d'accueil	
		2.1.2.2. Mettre en place un observatoire de la fréquentation	
			2.1.2.3. Se doter d'un schéma d'accueil concerté global
	2.1.3	Développer la coopération interservices pour conforter les actions concertées de police de l'environnement sur le territoire de Forêt d'Exception.	
		2.1.3-1. Mettre en place des actions coordonnées interservices de surveillance des espaces naturels.	
		2.1.3-2. Améliorer les conditions de transmission sur les plages océanes de La Teste par la mise en place d'une antenne relais	

2.2. Savoir adapter les dispositifs « plan plage » en cas de recul du trait de côte.

Axes 1 et 4	2.2.1	Suivre et analyser l'évolution des plans plages de la côte océane de La Teste de Buch.
		2.2.1-1. Réaliser une étude de requalification et d'adaptation à l'érosion marine des plans plage du massif de La Teste.
		2.2.1-2. Prévoir et mettre en oeuvre les actions d'adaptation les plus urgentes sur les sites directement menacés.

Enjeu visé	Actions	
	N°	Intitulé
3. Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable		
3.1. Concilier gestion forestière et préservation du paysage		
Axes 1 et 2	3.1.1	Assurer un rôle de conseil sur la gestion et la préservation des espaces forestiers littoraux et périurbains issus des premiers boisements
		<i>3.1.1-1. Disposer d'éléments d'évaluation économique des services éco systémiques rendus par les forêts et les dunes littorales d'aquitaine</i>
		<i>3.1.1-2. Disposer d'un guide opérationnel sur la gestion des boisements littoraux périurbains</i>
		<i>3.1.1-3. Inscrire des paysages forestiers littoraux et des paysages urbains sous couvert forestier dans l'observatoire des paysages</i>
Axes 1, 2 et 3	3.1.2	Adapter la gestion forestière aux enjeux sociaux et paysagers spécifiques du massif du Truc Vert et évaluer ces adaptations
		<i>3.1.2-1. Etudier les contraintes de renouvellement et adapter les techniques sylvicoles au caractère périurbain du site</i>
		<i>3.1.2-2. Mettre en valeur les sites existants autour d'un projet de requalification paysagère de la route forestière du truc vert</i>
3.2. Restaurer et préserver les milieux		
Axe 3	3.2.1	Préserver la biodiversité en confortant la mosaïque des écosystèmes existants
		<i>3.2.1-1. Restaurer des zones humides au cœur de forêt d'exception</i>
		<i>3.2.1-2. Favoriser la mosaïque des paysages des dunes non boisées</i>
		<i>3.2.1-3. Inventorier, préserver et mettre en valeur un réseau de vieux bois et d'arbres remarquables</i>
		<i>3.2.1-4. Développer et valoriser une gestion raisonnée du sous étage feuillu en respectant les enjeux de renouvellement et de DFCI</i>
		<i>3.2.1-5. Favoriser les espèces végétales patrimoniales et limiter la prolifération des espèces invasives</i>
		<i>3.2.1-6. Instaurer des zones de quiétude pour les oiseaux</i>
<i>3.2.1-7. Mettre en œuvre les actions correctives définies dans le cadre de l'atlas ou des documents Natura 2000</i>		
Axes 2 et 3	3.2.2	Adapter les conditions et modes de chasse aux enjeux du territoire de manière à prévenir les conflits d'usage
Axes 3 et 4	3.2.3	Réaliser une étude phytosociologique pour déterminer les causes des échecs de régénération naturelle dans la sylviculture du pin maritime
3.3. Soutenir l'usage des bois locaux en circuits courts		
Axes 1 et 3	3.3.1	Disposer d'un observatoire des peuplements et d'un outil d'évaluation et de suivi continu de la ressource bois
Axe 3	3.3.2	Analyser l'impact environnemental des mobiliers bois mis en œuvre et étudier les possibilités de recours au pin maritime dans le mobilier bois littoral
	3.3.3	Soutenir la filière et les circuits courts pour maintenir un débouché au bois d'œuvre de qualité
		<i>3.3.3-1. Développer des contrats d'approvisionnement avec des scieurs locaux pour valoriser le bois d'œuvre de qualité</i>
		<i>3.3.3-2. Organiser des chantiers pédagogiques utilisant la scierie mobile: «de l'arbre à la table»</i>

3. Des équipes au service d'un projet

Au-delà du pilotage du projet, la mise en œuvre des actions projetées mobilise l'ensemble des acteurs et partenaires identifiés.

A. UNE ÉQUIPE LOCALE DÉTERMINÉE

Investie dans la démarche depuis le lancement du projet, l'Agence Landes Nord Aquitaine met à disposition du projet un cadre de l'ONF. Chef du projet Forêt d'Exception', il est l'interlocuteur privilégié des partenaires de cette démarche, en charge du suivi des différentes actions et de l'animation du projet.

Ce positionnement fort permet également d'assurer une bonne représentativité de l'ONF et des objectifs portés par le contrat de projet :

- au sein des instances de gouvernance susceptibles d'intéresser le territoire de Forêt d'Exception (stratégies locales de gestion du risque côtier, plan de gestion du Parc naturel marin, stratégie de marque, comités de développement du pays Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre, comités de suivi des espaces naturels, Opération Grand Site de la Dune du Pilat...);
- lors de l'élaboration des documents d'aménagement du territoire (PLU, SCOTT...) par les collectivités ;
- auprès du monde associatif (participation ponctuelle aux assemblées générales) ou scientifique.

B. DES PARTENARIATS FINANCIERS OPÉRATIONNELS

Au-delà des objectifs portés par le contrat de projet Forêt d'Exception Bassin d'Arcachon, la forêt dunaire, ses espaces naturels, et ses équipements touristiques sont un enjeu majeur à l'échelle locale, départementale et régionale.

C'est dans ce cadre que deux conventions de partenariat ont ainsi été signées par l'ONF :

- en 2014 avec la Région Aquitaine (renouvellement en cours à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine).
- en 2017 avec le Département de la Gironde

Elles fixent des objectifs communs intégrant notamment la préservation et la mise en valeur de la biodiversité et des paysages littoraux ou l'organisation de l'accueil des publics, définissant les actions susceptibles de faire l'objet de demandes de financement spécifiques, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Forêt d'Exception.

Elles viennent compléter utilement le dispositif mis en place par le département en vue de soutenir les collectivités locales dans le financement de l'entretien des équipements touristiques (plans plages et pistes cyclables), gage de pérennité des investissements consentis.

Clarifiant les objectifs et les clefs de financement envisageables, elles sécurisent les investissements des collectivités locales soutenant la démarche et facilitent l'ingénierie financière indispensable à la mise en œuvre des actions.

C. DES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE

La mise en place d'une démarche de concertation élargie a mis en avant des points de convergence avec les objectifs de plusieurs acteurs du territoire, faisant rapidement émerger la nécessité de formaliser les partenariats engagés par la mise en place de conventions spécifiques.

A ce jour, plusieurs démarches partenariales sont engagées avec les principaux acteurs locaux.

les autres gestionnaires d'espaces naturels protégés

Les forêts domaniales de Lège et Garonne et de La Teste de Buch sont situées à proximité immédiate d'espaces naturels protégés présentant des similitudes et des complémentarités avec la forêt domaniale.

Plusieurs démarches de conventionnement sont engagées avec leurs gestionnaires, notamment :

- le Syndicat Mixte de la Dune du Pilat, qui confirme les complémentarités entre les objectifs de l'opération Grand site par la signature en 2017 d'une convention cadre (articulation OGS et Forêt d'Exception, information des publics et prévention des conflits d'usages, harmonisation et renforcement de la surveillance environnementale, gestion souple et suivi du cordon dunaire, partage des pratiques pour l'accueil des publics) ;
- le Département de la Gironde, qui étudie les modalités d'une gestion conventionnelle par l'ONF des espaces naturels sensibles identifiés comme forestiers ou dunaires ;
- le Conservatoire du Littoral, propriétaire d'espaces naturels dont la gestion est le plus souvent confiée aux communes (Camicas à La Teste/Arcachon, Réservoirs de Pirailan et Dunes du Cap ferret à Lège Cap Ferret), voire à l'ONF (Forêt du Porge).

Les forêts domaniales de la Teste de Buch et de Lège et Garonne sont en interface et se prolongent vers l'ouest sur le territoire maritime du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. Ce dernier comprend égale-



Bernard
CASAMAÏOU

ADJOINT AFFAIRES
MARITIMES ET
ENVIRONNEMENT,
VILLE DE LÈGE CAP
FERRET

« La forêt a besoin de l'homme, qui ne respecte que ce qu'il aime. Cette démarche de labellisation a tous les atouts pour y parvenir. La forêt, c'est la vie, la beauté de notre territoire, à nous de la respecter et de la faire respecter. »



Rebecca
BIOSCA

CHARGÉE
DE MISSION
ENVIRONNEMENT,
VILLE DE LA TESTE
DE BUCH

« La réussite d'un projet territorial dépend pour beaucoup de l'implication des acteurs du territoire, nombreux autour du Bassin d'Arcachon.

L'ONF a su associer à la démarche un panel d'acteurs diversifiés, pour aboutir aujourd'hui à un véritable projet de territoire partagé et adapté aux spécificités locales ».

ment toute la lagune à marée. Au-delà de l'insertion aujourd'hui de cet espace littoral dans un écrin forestier, ces territoires sont en interaction et disposent de plusieurs enjeux en commun ou en continuité. Les richesses naturelles, les activités socio-économiques et les patrimoines culturels sont des points d'ancrages et d'articulations entre les forêts domaniales et l'espace maritime autour du lien terre/mer.

Avec l'approbation du Plan de gestion du Parc naturel marin depuis septembre 2017 et la perspective de labellisation Forêt d'Exception des forêts domaniales du Bassin d'Arcachon, un champ de réflexion est à

envisager autour d'une vision intégrée de ces enjeux partagés.

Dunes du Cap ferret, Réservoirs de Pirailan, Réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès et Lège, Dunes et forêts du Porge... Plusieurs espaces naturels protégés, s'inscrivent dans la continuité directe des forêts domaniales.

L'impossibilité actuelle d'étendre le label Forêt d'Exception au-delà des forêts domaniales peut toutefois constituer un frein à une mise en œuvre complète de certains partenariats.

Jean Michel
LOUBANEY

CHEF DE LA POLICE
MUNICIPALE, LA
TESTE DE BUCH



«La responsabilité que nous portons tous est cet état de vigilance permanent en faveur des générations futures

L'action coordonnée de contrôles par différents services (Etat, collectivité, ONF) optimise le service public et rend possible une sensibilisation maîtrisée des messages en faveur de la protection environnementale. Sa réussite tient à la qualité remarquable des relations humaines et professionnelles développées depuis 2010 dans le cadre d'une collaboration fructueuse. »

les services chargés de la police environnementale

Dans des secteurs soumis à des risques majeurs (incendie, érosion) et à une très forte fréquentation, la mise en œuvre des dispositions du code forestier, du code de l'environnement et des arrêtés préfectoraux ou municipaux relatifs à la préservation du milieu naturel ou à l'organisation de sa fréquentation est un complément indispensable à une mise en œuvre efficace des politiques de protection et de mise en valeur de ces espaces.

Elle concerne de nombreux services : Gendarmerie Nationale, Gendarmerie Maritime, Police Nationale et Municipale, Gardes du littoral, des réserves naturelles, du parc marin, ONCFS, ONF, SDIS, CRS affectés à la surveillance de la baignade...

En période estivale, plusieurs services disposent de renforts ponctuels peu habitués aux problématiques spécifiques à la police de l'environnement. Une coordination des services s'appuyant sur la complémentarité des compétences de chacun apparaît donc comme un préalable indispensable à une mise en œuvre cohérente et coordonnée de moyens disponibles, mais souvent dispersés ou cloisonnés.

Sur la commune de La Teste, une convention de partenariat a été signée dès 2013 par l'ONF, la Police Municipale et la Police Nationale, permettant la réalisation régulière d'opérations interservices, susceptibles de s'étendre à l'interface avec le site de la Dune du Pilat.

Encore non encadrées par une convention de partenariat, plusieurs opérations interservices ont été menées sur la presqu'île de Lège Cap Ferret.

Au-delà de la réalisation d'objectifs opérationnels ciblés (surveillance des feux, circulation des véhicules à moteur, camping, dépôts sauvages...), la mise en place de ces partenariats facilite l'échange d'information, crée des habitudes de travail mobilisables en cas de crise et permet d'apporter un appui technique et juridique aux renforts estivaux.

les organismes chargés de la promotion du tourisme et du territoire

Le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) s'est doté d'un pôle spécialisé dans la communication et la promotion territoriale à l'échelle du Bassin d'Arcachon. En lien direct avec les élus locaux et les offices de tourisme, il anime la coordination des politiques de chacune des 10 communes, centralise les bases de données cartographiques nécessaires à l'élaboration des cartes touristiques et coordonne la réalisation d'outils promotionnels grand public diffusés dans les offices de tourisme. Il constitue donc un relais indispensable dans l'échange et la diffusion des données auprès du grand public.

Le développement de ce partenariat implique à terme la mise en place d'une offre écotouristique structurée en forêt domaniale, éligible au dispositif « Grand Public » porté par le département de La Gironde. Soutenant la découverte des espaces naturels et de la biodiversité, il permettra de regrouper l'ensemble des acteurs professionnels ou associatifs qui souhaitent participer à la découverte des milieux dunaires et forestiers domaniaux autour d'un message commun.

les monde associatif et scientifique

Fortement associées à la démarche depuis son engagement, les associations représentatives de la diversité des attentes sociales apportent leur regard et mobilisent leurs compétences pour soutenir les actions engagées.

Acteurs historiques du territoire, les chasseurs défendent des pratiques traditionnelles qui demeurent indissociables de l'espace forestier et indispensables au maintien de l'équilibre forêt-gibier.

22 associations de protection de la nature et de l'environnement sont regroupées au sein de la CEBA (Coordination environnement du Bassin d'Arcachon), traduisant l'importance du rôle de la société civile dans la prise de conscience environnementale.

Indispensable pour conforter la pertinence technique des démarches entreprises, le monde scientifique et universitaire participe également à la démarche.



Isabelle
LABAN
HECQUET

DIRECTRICE DU
PÔLE PROMOTION
DU BASSIN D'ARCACHON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU
BASSIN D'ARCACHON

« Préserver... Mais aussi promouvoir le Bassin ! Tel est le challenge du SIBA : conjuguer ces 2 verbes et non les opposer !

Pour atteindre cet objectif et donner du sens au concept des « Vraies Vacances » qu'il déploie, le SIBA oriente la communication touristique autour d'une stratégie de marque partagée. Cette dernière vise entre autre à :

- valoriser notre identité maritime et forestière et les valeurs d'authenticité portées par des hommes et des femmes qui maintiennent des activités traditionnelles (gestion du domaine forestier, ostréiculture, pêche...)
- inciter nos hôtes à découvrir nos espaces naturels avec ceux qui en assurent la conservation. »



Julie MUGICA
INGÉNIEURE LITTORAL

BUREAU DE
RECHERCHE
GÉOLOGIQUE ET
MINIÈRE

« Sous les aiguilles de pins et les feuilles de chênes, piégés entre les racines des arbusiers et des genêts, se cachent d'innombrables grains de sables formant des dunes vieilles de plusieurs siècles voire de milliers d'années. Ainsi, la forêt domaniale, composante indissociable du cordon sableux, est intimement liée à l'histoire géologique de ce milieu qu'elle protège et dont la connaissance et la compréhension représentent pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine une des clefs de la gestion intégrée du littoral.»

D. UNE MISE EN VALEUR FACILITÉE PAR LA CRÉATION D'UNE BANNIÈRE COMMUNE : LA MARQUE PARTAGÉE

Outre un portage politique fort au travers de l'engagement des 10 maires du Bassin dans le lancement de la marque partagée, la large concertation effectuée par le SIBA auprès de l'ensemble des acteurs et habitants du territoire a permis de faire émerger un socle de valeurs communes prenant en compte quatre piliers fondamentaux dont l'équilibre devient le moteur du développement du territoire : économie, préservation de l'environnement, tourisme et attentes des résidents.

Plus qu'une appellation géographique, le Bassin devient LA valeur collective qui fait sens et crée des valeurs individuelles au-delà même des disparités par :

- Un respect et un attachement quasi amoureux qui rend responsable
- Une lutte collective pour la préservation du Bassin à l'équilibre fragile : tous concernés, tous experts
- Une conscience d'une terre et d'une mer nourricière générant un sentiment de gratitude.

L'importance des paysages forestiers dunaires dans les paysages du Bassin, comme le parallèle « naturel » entre les valeurs d'équilibre portées par le label Forêt d'Exception et celles de la marque partagée, confirment un ancrage fort des forêts domaniales de Lège et de la Teste dans un territoire dont les particularités naturelles ont construit un mode de vie et généré des valeurs directement attachées au Bassin.

nourri(e)
À L'HUÎTRE

élevé(e)
SOUS LES PINS



SOURCE : PÔLE MARQUE BASSIN D'ARCACHON



" LES PARTENAIRES QUI GRAVENT LES INITIALES B'A SUR LEURS SUPPORTS DE COMMUNICATION, AFFICHENT LEUR FIERTÉ D'APPARTENANCE MAIS SURTOUT ILLUSTRENT LEUR ENGAGEMENT POUR LE BASSIN D'ARCACHON.

LE BASSIN D'ARCACHON ÉTAIT UNE APPELLATION GÉOGRAPHIQUE : IL DEVIENT UNE MARQUE TERRITORIALE PARTAGÉE."

Reflète d'une volonté commune de protection et de mise en valeur des espaces naturels allant au-delà de la place de la forêt dunaire dans le développement local et touristique, l'ONF, en devenant partenaire de la marque, confirme son engagement sur ce socle de valeurs communes, contribuant au passage d'un territoire de « vraies vacances » à un territoire de « vraie vie ».

A terme, la constitution d'un réseau local de partenaires affichant leur ancrage au territoire permet d'envisager le développement de partenariats nouveaux et originaux dans le cadre de la mise en œuvre ou de la promotion de certaines actions du contrat de projet.

L'AUTHENTICITÉ



Une nature préservée, donc authentique, ample et respirante qui invite à la simplicité et à la sincérité. Une charge affective particulière vers les savoir-faire traditionnels maritimes et forestiers devenus des emblèmes. L'immense envie d'être en accord avec ce milieu.

LA LIBERTÉ



Une réelle fierté à vivre ici, dans cette "île à l'envers", exprimée sans particulière arrogance.

Un art de profiter du moment présent à fort pouvoir d'évasion.

Liberté à titre individuel, d'appartenir au Bassin (et inversement), de savourer son "petit monde" et cependant d'accepter de le partager.

LA SÉRÉNITÉ



La beauté spectaculaire des grands espaces, le charme des espaces plus intimistes, l'effet bienfaisant qu'ils procurent.

Un climat particulièrement agréable, propice au bien-être, par sa douceur remarquable.

Une terre du bien-vivre et du bien-être et d'une formidable qualité de vie.

Et... un sentiment d'éternité.

L'ÉQUILIBRE



Une quête d'équilibre entre les paysages et les hommes, entre un sentiment d'éternité et le goût de l'instant, entre l'autocentrage et le collectif (tourisme), entre les activités traditionnelles fédérantes et la nécessaire modernité de l'économie, entre les vacances et la "vraie" vie...

SOURCE : PÔLE MARQUE BASSIN D'ARCACHON

E. L'ÉVOLUTION DU SCHÉMA DE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Depuis 2010, la mise en place d'une large concertation dans le cadre du projet a permis l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'espace forestier littoral du Bassin d'Arcachon.

Peu lisible malgré sa forte présence sur le territoire, l'espace forestier dunaire retrouve progressivement sa place au sein d'un territoire complexe centré sur l'espace maritime.

Prisme de la diversité des attentes sociales, il devient un élément fédérateur indissociable du développement et de la mise en valeur de ce territoire unique.

Ancrant durablement la démarche, la remise du label couronne sept années de travail autour de ce projet.

Mise en place de partenariats techniques et financiers, meilleure prise en compte de la diversité des attentes sociales, actions innovantes... Nombreux sont les succès qui témoignent déjà de la réussite du projet.

Elle repose sur la poursuite de l'animation du comité de pilotage, espace de concertation et de décision, et sur la mise en place de groupes de travaux thématiques avec les acteurs concernés permettant la mise en place et le suivi des actions programmées au contrat de projet.

Au delà cette animation, qui reste un challenge au vu du nombre et de la diversité des acteurs concernés, la réflexion relative aux pistes d'amélioration s'engage autour de :

- la poursuite du conventionnement avec les partenaires principaux ;
- la structuration de l'offre écotouristique ;
- la recherche de financements complémentaires et le développement de partenariats locaux axés sur la mise en oeuvre des actions non complètement financées.

AU-DELA DES ENGAGEMENTS MUTUELS...

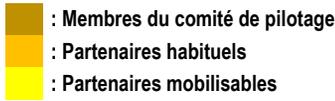
Les engagements mutuels pris dans le cadre du contrat de projet et la mise en place de partenariats efficaces et durables avec les principaux financeurs et les acteurs du territoire qui partagent un socle de valeurs commun, sont un gage de réussite pour la mise en oeuvre des actions proposées.

Au delà des apports du label au territoire Bassin d'Arcachon, la mise en oeuvre du projet trouve également son sens dans l'exemplarité de la démarche territoriale et la transposabilité des actions innovantes réalisées à l'ensemble de la forêt littorale atlantique.

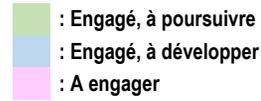
Instance de gouvernance	Rôle	Acteurs concernés	Lège	La Teste	Avancement, pistes d'amélioration	
Comité de pilotage	Pilotage global Portage politique et financier	Membres du comité de pilotage			2016	Convention ONF - département de la Gironde
					2017	Renouvellement convention ONF- Région nouvelle Aquitaine
					2017	Convention ONF - Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat
					2018	Convention ONF / Parc naturel marin
					2018	Conventions partenariales ONF / Communes et refonte des clefs de financement des travaux touristiques
					2019	Mobilisation du dispositif grand public du CD33
					2019	Formalisation partenariat ONF / SIBA / Offices de tourisme
Comité de suivi	Pilotage des actions	Membres du comités de pilotage concernés			2014 2015	Amélioration des dispositifs d'accueil des campings-cars
					2014 2015	Gestion du vol libre sur le secteur de la dune du Pilat
		Partenaires habituels			depuis 2015	Mise en cohérence du schéma cyclable
					2015 2016	Insertion des coupes (Truc Vert) et révision aménagement FD Lège et Garonne
		Autres acteurs locaux			2017 2018	Inventaire et mise en valeur du patrimoine historique et paysager
					2017 2018	Gestion de la dune du Truquet et réhabilitation du stade des dunes
					2017 2018	Lancement Etude plan plage sur l'ensemble de la commune
					2018 2019	Projet de déplacement du Cippe Brémontier

Evolution du schéma de gouvernance

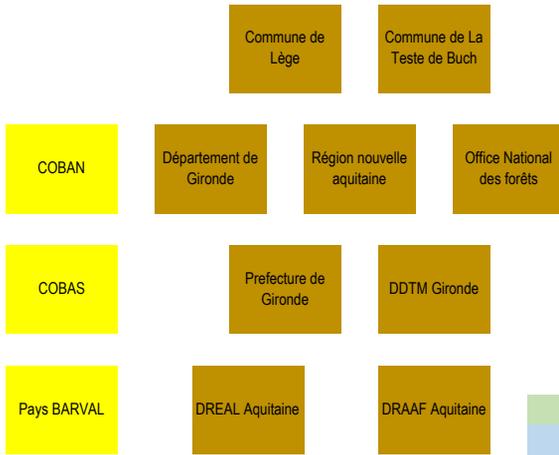
ACTEURS DU TERRITOIRE



ORIENTATIONS STRATEGIQUES



ACTEURS PUBLICS DU TERRITOIRE



ACTEURS DU LITTORAL



ACTEURS DU TOURISME



ACTEURS FORESTIERS, SYLVICULTEURS, CHASSEURS



* Mécénat d'entreprise
 * Autres acteurs ou entreprises locales
 * financemnt participatif?

* soutien filière bois d'œuvre et développement des circuits courts
 * Valorisation de la gestion forestière
 * Maintien de l'équilibre sylvo cynégétique
 * Concertation et prise en compte des enjeux sociaux

ACTEURS SPECIALISES



* Gouvernance du territoire
 * Stratégies locales (recul du trait de côte)
 * Gestion et financement des dispositifs d'accueil du public
 * Financement du contrat de projet



* concertation et prise en compte des enjeux sociaux
 * Innovation, recherche, développement

* Promotion du territoire
 * Mise en valeur du label
 * Information grand public
 * Ecotourisme

* coordination de la police environnementale
 * transposition méthodologique
 * continuités de gestion
 * formalisation des partenariats (conventions)

ASSOCIATIONS



GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS



Une démarche transposable à l'ensemble de la forêt atlantique dunaire

Une forêt immense, des dunes majestueuses, des espaces naturels à perte de vue... Bienvenue sur la côte Aquitaine !

Façade océane de l'immense massif forestier des Landes de Gascogne, qui couvre près d'un million d'Hectares, le massif dunaire, au 2/3 sauvage, est boisé à 82%, soit près de 55 000 ha.

Littoral le mieux sauvegardé de France, la Côte sableuse Aquitaine constitue un patrimoine naturel préservé de l'urbanisation car bénéficiant d'un statut foncier public à plus de 60%.

Sur ce massif dunaire, l'ONF préserve 180 km de côte sableuse et 45 000 ha de forêt dunaire associés sur une bande de 5 km de large.

Réparti sur 19 communes, c'est le plus grand massif forestier public de France métropolitaine.

En donnant aux dunes et à la forêt une place à part, les gestionnaires permettent à 10 millions de visiteurs d'accéder aux plages en toute sécurité, tout en préservant un écosystème unique grâce à un réseau de 14 « Plans Plages », reliés par 341 km de pistes cyclables et 273 km de sentiers de randonnées, plaçant les liaisons douces au centre du dispositif.

Les zones aménagées ouvertes au public (Plans Plages) représentent moins de 2%, permettant de préserver le reste du territoire.

La prise en compte de cette dimension permet donc d'envisager à l'échelle régionale une transposition directe des actions testées dans le cadre du dispositif Forêt d'Exception.

La mise en place de la nouvelle région et le développement des synergies avec la côte de l'ancienne région Poitou Charente permettent d'envisager une transposition à l'échelle de toute la façade atlantique. Avec le soutien de la région Nouvelle Aquitaine, l'ONF déploie par exemple une charte signalétique propre au littoral aquitain, généralise les sentiers numériques ou les démarches visant à responsabiliser les usagers au respect des milieux naturels par l'enlèvement des poubelles.



180 KM DE CÔTE

19 COMMUNES

82% DE TAUX DE BOISEMENT

55 000 HA

341 KM DE PISTES CYCLABLES

275 KM DE SENTIERS DE RANDONNÉES

BIENVENUE DANS LA PLUS GRANDE FORÊT PUBLIQUE DE FRANCE.



LA PROTECTION DES DUNES

Dunes et forêts un équilibre à préserver !



Ensemble respectons la dune

- N'arrachons pas les végétaux
- Utilisons les passages aménagés
- Apport de feu interdit



Gardons la dune propre



Sports mécaniques interdits

Il y a 200 ans, la forêt de pins n'existait pas et le littoral était un pays de vents et de sables. Pour stopper la progression des sables, l'homme a planté les pins.

Depuis plus d'un siècle les services forestiers s'emploient à maintenir ce cordon dunaire, rempart pour l'arrière pays.



Fixez la dune, c'est freiner l'action du vent

En bloquant le sable, à l'aide de brançages, la ou le vent se s'arrête

En plantant des végétaux adaptés, ils ont été choisis

En préservant le sol du piétinement par la pose de clôtures



www.onf.fr/dunes-forets-aquitaine



Terres d'innovation, terres de projet

Une forêt historique, une forêt vivante, une forêt moderne



ET MAINTENANT ?

Diagnostic partagé, contrat d'action, acteurs engagés...

Un bon début, sans doute... Mais juste un début.

La mise en œuvre et la valorisation des actions prévues au contrat de projet, qu'elles soient engagées ou à venir, donnent vie au projet FORET D'EXCEPTION BASSIN D'ARCACHON.

Un projet d'exception pour un territoire emblématique

Avec moins de deux siècles d'histoire, les forêts du Bassin d'Arcachon n'en sont pas moins riches d'un patrimoine témoignant de leur place centrale dans le développement de ce territoire unique.

Des premiers essais de fixation au reboisement généralisé de la côte sableuse, le boisement de dunes littorales, qui trouve ses origines sur le Bassin d'Arcachon, reste une aventure humaine unique par son ampleur et ses conséquences sur l'évolution des paysages littoraux d'Aquitaine.

Partie intégrante des paysages d'un espace littoral privilégié traversé par toutes les modes de la « belle époque » à nos jours, la forêt dunaire a toujours accompagné le développement du tourisme balnéaire autour du Bassin d'Arcachon.

Préalable indispensable à l'implantation d'activités humaines qu'il continue de protéger efficacement, le couvert forestier a permis le développement d'un espace urbain de qualité, dont il constitue toujours l'écrin et le cadre de vie.

Bénéficiant depuis son origine de protections réglementaires de plus en plus fortes, l'espace forestier littoral s'est imposé très tôt dans la mise en place des équilibres issus des politiques d'aménagement du territoire, de la MIACA au GIP.

Enjeu économique direct, de la production de gemme à la production de bois d'œuvre ou d'industrie, la forêt a toujours puisé sa raison d'être et son équilibre dans les filières qu'elle a accompagné et alimenté, pendant plus d'un siècle de gestion sylvicole.

Multifonctionnelle, la gestion durable de l'espace dunaire et forestier tient une place centrale au cœur de ces enjeux multiples.

Sous la bannière du label Forêt d'Exception, ces espaces naturels préservés doivent rester l'emblème d'un territoire unique : le Bassin d'Arcachon.



Innovation

HISTOIRE

Exemplarité

Même si l'essentiel du programme d'action reste à mettre en œuvre, nombreuses sont les actions qui témoignent déjà de la vitalité d'un projet qui bénéficie de 3 atouts majeurs :

- l'ancrage dans un territoire emblématique,
- l'engagement des acteurs,
- les partenariats techniques et financiers formalisés.

1. De la connaissance à la valorisation

Objectif 1 : connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local.

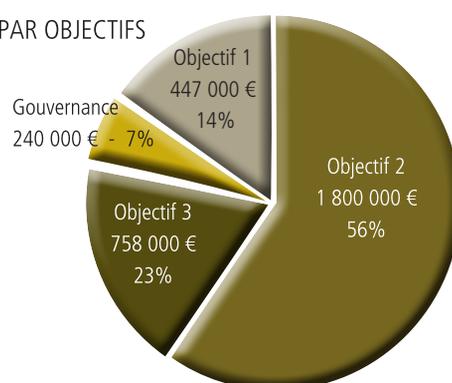
Fortes d'une richesse historique, culturelle, environnementale et paysagère incontestable. Les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon ont vocation à s'inscrire pleinement dans l'ensemble des démarches visant à valoriser et à faire connaître les richesses et les atouts de ce territoire unique. Cette mise en valeur passe d'abord par une actualisation du socle de connaissances, pour une appropriation rapide des messages propres à ce lieu d'exception.

Fondement de l'attractivité du territoire, la protection d'espaces naturels fragiles reste toutefois une priorité.

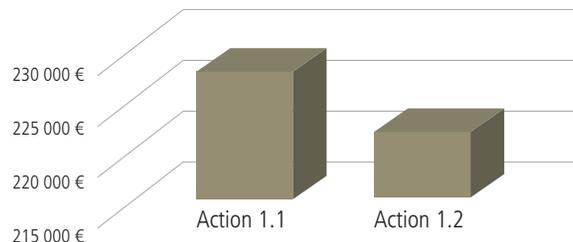
L'objectif n'étant pas d'augmenter la fréquentation au cœur des massifs boisés, l'utilisation d'outils dématérialisés est privilégiée.

Elle nécessite un important travail de numérisation des données identifiées lors des inventaires.

REPARTITION PAR OBJECTIFS



DETAIL DES ACTIONS



ACTIONS PROJETEES (*X): Voir détail pages suivantes - paragraphe		Site concerné		état d'avancement des actions				Budget prévisionnel	Porteurs de projet pressentis	Partenaires sollicités
		Lège	La Teste	25%	50%	75%	100%			
1 - Connaître et promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local										
1.1 - Actualiser le socle de connaissances										
1.1.1	Inventorier les éléments du patrimoine historique et culturel du massif, berceau du boisement des dunes en Aquitaine (*A)							36 000,00 €	ONF / Région	DRAC, Communes, Associations locales, archives départementales
1.1.2	Identifier les paysages emblématiques de forêt d'exception dans l'art et la culture locale (*A)							35 000,00 €	ONF / Région	DREAL, CD33, Associations locales
1.1.3	Réaliser un atlas de la biodiversité (diagnostic des éléments environnementaux existants) (*A)							66 000,00 €	ONF / Région	DREAL, CD33, Communes, Associations, CBNSA, Agence régionale de la biodiversité
1.1.4	Mobiliser les nouvelles technologies pour améliorer la connaissance du massif forestier dunaire							90 000,00 €	ONF / Région	Partenaires scientifiques et techniques, Conservatoire du littoral
1.2 - Promouvoir l'identité culturelle des massifs par la valorisation du patrimoine, mobiliser les acteurs en s'appuyant sur des outils opérationnels modernes										
1.2.1	Disposer de lieux d'accueil opérationnels au cœur du site en s'appuyant sur les dispositifs existants: Médiathèque du Petit Piquey - Spot de la salle							35 000,00 €	ONF / Cnes	Gestionnaires des sites existants
1.2.2	Inscrire forêt d'exception dans l'offre éco touristique du bassin d'Arcachon, professionnaliser les acteurs autour de l'identité du massif							30 000,00 €	ONF/SIBA	Pôle promotion SIBA - Offices de tourisme - CD 33 (dispositif grand public)
1.2.3 - S'appuyer sur des techniques modernes pour mettre les informations à disposition du plus grand nombre sans augmenter la fréquentation directe des milieux naturels										
1.2.3-1	Développer des circuits de visites numériques thématiques. Les mettre à disposition du public (*B)							66 000,00 €	ONF / Région	Cf actions 1.1
1.2.3-2	Créer une exposition itinérante sur l'évolution au fil du temps des paysages de forêt d'Exception							39 000,00 €	ONF / Région	Cf actions 1.1
1.2.3-3	Créer et administrer un musée virtuel et le mettre à la disposition des acteurs							50 000,00 €	ONF / Région	Cf actions 1.1

A. UNE DÉMARCHE D'INVENTAIRE AMBITIEUSE

La connaissance et la promotion de l'identité du massif, fondées sur la valorisation de son patrimoine paysager et culturel, imposent une actualisation du socle de connaissances dès la première année de mise en œuvre du contrat de projet.

Dès 2017, les partenaires se sont donc engagés dans une démarche ambitieuse de synthèse et d'inventaire. Elle vise à rendre à ces deux forêts domaniales toute leur place dans la dimension historique, culturelle, paysagère, environnementale et économique du territoire.

Office national des forêts, archives départementales et communales, associations, se sont mobilisés autour de la réalisation d'un inventaire du patrimoine historique, culturel et paysager et d'un atlas de la biodiversité.

La mise en place du partenariat avec le Syndicat Mixte de la Dune du Pilat pourrait compléter dès 2018 cette phase d'inventaire via la mise en place d'un observatoire des paysages dunaires.

B. UNE ACTION PILOTE : LE NUMÉRIQUE POUR APPRENDRE EN S'AMUSANT EN FORÊT

La volonté de ne pas augmenter la fréquentation directe et la mise en place d'équipements lourds au cœur du massif incitent à privilégier des outils de découvertes basés sur la dématérialisation des données.

Depuis le printemps 2016, les visiteurs des forêts domaniales du Bassin d'Arcachon disposent de parcours numériques accessibles depuis leur smartphones.

Ces applications permettent de découvrir par un moyen ludique la forêt et son patrimoine naturel, mais aussi paysager et culturel.

Cette initiative est l'aboutissement d'un projet pilote mis en place dans le cadre d'une convention entre le Conseil régional et l'ONF, soucieux de définir et de mener ensembles des opérations innovantes, exemplaires et concrètes pour la protection et la valorisation de la forêt dunaire littorale.

Trois parcours sont d'ores et déjà téléchargeables sur Play store et Apple store.

« Rando forêt littorale » permet de découvrir le massif forestier dunaire et les hommes qui assurent la gestion des forêts domaniales. Elle se décline sur les deux sites de la Teste de Buch et de Lège et Garonne, en s'appuyant sur le réseau cyclable. Plus ludique, l'application « En quête d'exception » offre quant à elle un jeu de piste qui dévoile aux opérateurs jeunes et moins jeunes les trésors du site du Grand Crohot.

Facilement modifiables ces applications pourront faire l'objet de mises à jour régulières au fur et à mesure de l'avancement de l'état des connaissances.

A terme, le concept sera déployé sur une dizaine de sentiers sur le littoral aquitain.



APPLICATION RANDO FORÊT LITTORALE

CRÉDIT : P.TOURNEUR - ONF



Théo ECHAFFI

ETUDIANT MASTER LITTORAL

STAGE ONF

« Etudiant en Master Gestion de l'Environnement et Écologie Littoral, j'ai été amené à réaliser des recherches sur l'histoire de la presqu'île du Cap-Ferret, indissociable de celle de sa forêt. Grâce au Programme Forêt d'Exception, ces boisements si particuliers, qui font la fierté et la richesse de la culture locale, pourront être appréciés à leur juste valeur : préserver cette forêt, c'est préserver la mémoire de la presqu'île de Lège-Cap-Ferret ».

C. DES CONNAISSANCES RAPIDEMENT VALORISABLES

Le diagnostic détaillé restitué dans le cadre du dossier de candidature compile l'état des connaissances dans de nombreux domaines (paysages, histoire, espace forestier, biodiversité dunaire...). Il nous permet de disposer rapidement d'éléments de discours directement valorisables par l'ensemble des partenaires et rapidement mobilisables dans le cadre de manifestations locales.

Journées du patrimoine, septembre 2017 : Sur Lège, « Vert domanial », exposition itinérante sur la biodiversité dunaire établie dans le cadre de la valorisation de l'Atlas, a pris place dans le parc de la maison forestière du Grand Piquey. Sur La Teste, les personnels de l'ONF se sont associés à l'association GRAMASA pour faire découvrir conjointement au public un blockhaus « sur terre » et en blockhaus « en mer ».

En complément, durant l'automne 2017, la médiathèque du petit Piquey a accueilli durant un mois une exposition sur l'histoire forestière de la Presqu'île de Lège Cap Ferret, visitée par près de 700 personnes

Un important travail, identifié dans les actions de valorisation du contrat de projet, reste à réaliser pour rendre ces données accessibles à tous. Cette action continue en s'appuyant sur une démarche innovante, par l'utilisation d'outils numériques modernes : alimentation des bases de données locales et régionales, expositions itinérante, musée virtuel...

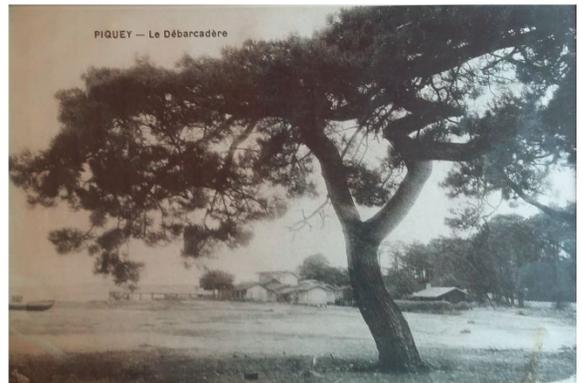
Sous couvert des actions menées par le SIBA dans le cadre de la promotion de la marque du territoire et de la marque partagée, elles permettront à terme d'offrir une offre écotouristique ambitieuse, sans nécessiter la mise en place d'équipements lourds au cœur d'espaces naturels à valoriser et préserver.



Piquey près Arcachon 11 7^{ème} 54 - Mine de plomb - LÉON DROUYN - 1854



Les grands pins devant la maison forestière - Estampe JEAN PAUL ALAUX - 1911



Vue depuis parc Maison Forestière - Coll BRUNO FABRI - NON DATÉ

Complexité

CONNAISSANCE

Valorisation

La richesse et la complexité du territoire comme la nécessité de mieux comprendre les enjeux pour mieux préserver l'héritage historique et l'esprit de ce lieu d'exception confirment la place centrale des technologies innovantes au cœur du projet Forêt d'Exception.

2. Mieux accueillir, mieux préserver

Objectif 2 : accueillir le public dans le respect de la fragilité des milieux

Toujours opérationnels et entretenus, les dispositifs d'accueil mis en place dans les années 1980 dans le cadre de la MIACA continuent d'accueillir plus de 1.5 millions de visiteurs par an.

Vieillessement de certains équipements, menace directe par le recul du trait de côte... Plusieurs actions urgentes sont immédiatement nécessaires au maintien d'un dispositif opérationnel de qualité dans des conditions optimales de sécurité du public.

La démultiplication des actions projetées à l'échelle du territoire Bassin d'Arcachon implique également de concrétiser les partenariats par la signature de conventions spécifiques avec certains acteurs.

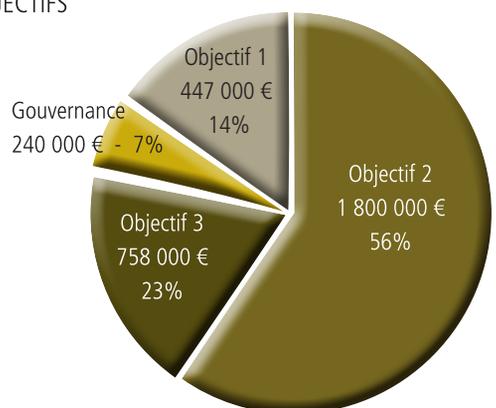
Parallèlement, la poursuite des réflexions engagées permettra de formaliser, dans un deuxième temps, un schéma d'accueil à l'échelle du territoire.

Le suivi des actions menées sur les sites directement impactés par l'érosion marine complètera le retour d'expérience sur la gestion durable de dispositifs d'accueils menacés par le recul du trait de côte.

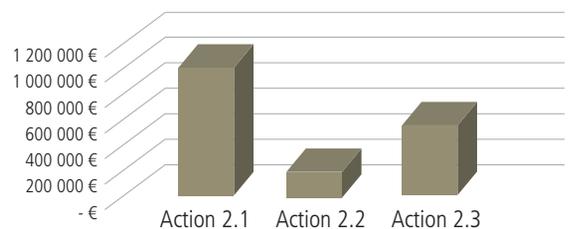
A. UNE MISE À NIVEAU NÉCESSAIRE POUR L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL

La pertinence des orientations prises par la MIACA en termes d'aménagement du territoire et de préservation des espaces naturels est confirmée par les documents cadres établis récemment par le GIP Littoral (« Schéma Plans Plages », « Schéma Vélo Littoral »). Depuis la création des « plans plages » dans les années 1980, les partenariats financiers en place (communes, département de la Gironde) ont permis de maintenir un niveau de qualité satisfaisant.

REPARTITION
PAR OBJECTIFS



DETAIL DES ACTIONS



L'objectif partagé par tous les acteurs est de ne pas augmenter de manière volontariste le niveau de fréquentation des sites.

Dès le début de la mise en œuvre du contrat de projet, plusieurs actions, axées sur la mise en œuvre des travaux les plus urgents, ont été identifiées, notamment :

- l'organisation de l'accueil des campings-cars,
- l'amélioration de la cohérence du réseau cyclable,
- l'amélioration de la cohérence du réseau de voies de secours,
- l'optimisation de la collecte des déchets sur les plages et les sites plans plage.

ACTIONS PROJETEES (*X): Voir détail pages suivantes - paragraphe		Site concerné		état d'avancement des actions				Budget prévisionnel	Porteurs de projet presentis	Partenaires sollicités
		Lège	La Teste	25%	50%	75%	100%			
2 - Accueillir le public dans le respect de la fragilité des milieux										
2.1 - Améliorer les conditions d'accueil en engageant une démarche de requalification sur les sites existants										
2.1.1	Engager une démarche de requalification des dispositifs d'accueil existants (*A)									
2.1.1-1	Amorcer le renouvellement de la signalétique et du mobilier d'accueil (*B)							95 000.00 €	ONF - Région	Communes / CD33
2.1.1-2	Améliorer la cohérence du réseau cyclable autour de la Vélodyssée							605 000.00 €	ONF Cne+CD33	Offices de Tourisme - SIBA
2.1.1-3	Organiser et réguler le stationnement des campings cars							100 000.00 €	ONF Cne+CD33	GIP Littoral
2.1.1-4	Assurer la propreté de la forêt et optimiser la collecte des déchets sur les plans plage							30 000.00 €	ONF Cnes+CD33	ADEME, GIP littoral, SMGDP, COBAS, COBAN
2.1.1-5	Améliorer les conditions d'accès des secours sur le site du Grand Crohot							140 000.00 €	ONF -ARDFCI	Cne / SDISS
2.1.2	Alimenter la réflexion sur le schéma d'accueil									
2.1.2-1	Se doter d'un outil de gestion dynamique des zones d'accueil							30 000.00 €	ONF	CG33- CR Aquitaine - Communes - IRSTEA
2.1.2-2	Mettre en place un observatoire de la fréquentation							30 000.00 €	ONF	CR Aquitaine - CG 33 - GIP Littoral - Pays BARVAL - CUB
2.1.2-3	Se doter d'un schéma d'accueil concerté global							30 000.00 €	ONF / Cnes / GIP	Ensemble des partenaires
2.2 - Développer la coopération interservices pour la surveillance et la gestion de milieux naturels complémentaires										
2.2.1	Poursuivre le rôle d'appui technique sur la gestion du massif dunaire, des espaces forestiers associés et sur le nettoyage manuel des espaces littoraux							10 000.00 €	ONF/CD33	Cnes-GIP-Associations
2.2.2	Améliorer les conditions de transmission sur les plages océanes de La Teste par la mise en place d'une antenne relais							100 000.00 €	Cne La teste	ONF/Police municipale et nationale
2.2.3	Mettre en place des actions coordonnées interservices de surveillance des espaces naturels							70 000.00 €	ONF/Polices Municipales	Police nationale, Gendarmerie, Gendarmerie maritime, ONCFS
2.2.4	Structurer le lien avec l'opération Grand Site de la Dune du Pilat							5 000.00 €	ONF / SMGDP	Cne La Teste
2.3 - Suivre et analyser l'évolution des plans plages de La Teste de Buch et les adapter au recul du trait de côte										
2.3.1	Prévoir et mettre en oeuvre les actions d'adaptation les plus urgentes sur les sites directement menacés (*C)							525 000.00 €	ONF Cne+CD33	
2.3.2	Réaliser une étude de requalification et d'adaptation à l'érosion marine, des plans plage du massif de La Teste de Buch							30 000.00 €	ONF/Cne	OCA/GIP littoral Région/CD33

Si l'établissement d'un outil de type schéma d'accueil demeure nécessaire à l'échelle locale, certaines de ces orientations restent conditionnées par le résultat de groupes de travail dépassant largement le cadre de l'espace forestier littoral (stratégies locales, relocalisations, SCOTT, PLU, réflexions sur l'organisation de l'accueil à l'échelle de la côte océane de La Teste, gestion des flux entre la métropole bordelaise et les plages océanes, circulation sur la presqu'île du Cap Ferret...).

La participation directe à ces instances permettra d'alimenter la réflexion sur l'organisation globale de l'accueil sur l'ensemble de la façade océane de La Teste et sur la presqu'île du Cap Ferret.

La mise en place d'outils permettant d'améliorer la connaissance de la fréquentation et le suivi des dispositifs compèteront utilement cette démarche.

B. UNE ACTION PILOTE : LE DÉPLOIEMENT D'UNE SIGNALÉTIQUE « LITTORALE »

Le déploiement d'une signalétique structurée, moderne, et cohérente avec les messages spécifiques à la protection de la forêt dunaire, est un objectif ambitieux fortement soutenu par la région Nouvelle Aquitaine à l'échelle de la façade atlantique. S'appuyant sur leur rôle de forêts « laboratoire » porteuses d'innovations, les massifs de Lège et de La Teste ont été les premiers à « tester » cette nouvelle signalétique, qui doit être rapidement déployée sur l'ensemble de la façade atlantique de l'ancienne région Aquitaine, avant d'être transposée sur toute la région Nouvelle Aquitaine.



RÉFECTION DE LA SIGNALÉTIQUE DES PISTES CYCLABLES
CRÉDIT : E.LENAIN ONF

C. S'ADAPTER AU REcul DU TRAIT DE CÔTE PAR UNE PROGRAMMATION SPÉCIFIQUE DES TRAVAUX URGENTS

La principale remise en cause des dispositifs d'accueil, qui donnent globalement satisfaction à l'échelle locale, résulte de l'impact du recul du trait de côte sur les équipements en place.

La commune de La Teste de Buch est fortement impactée par un phénomène d'érosion chronique, aggravé par une position défavorable au débouché de la passe sud.

Depuis 2010, le trait de côte a reculé de 80 mètres sur le secteur du Petit Nice et de 60 mètres sur le secteur de La Lagune, avant de menacer le site de La Salie. Cette dynamique oblige les gestionnaires à envisager à plusieurs reprises le déplacement des postes de secours, à rétablir les continuités cyclables et les voiries détruites et à réorganiser en continu les dispositifs d'accueil.

L'anticipation de la programmation est indispensable à une mobilisation plus rapide et plus efficace des financements nécessaires à la mise en œuvre de



Cédric
BOUCHET

TECHNICIEN
TERRITORIAL - ONF

« Avec une courantologie importante liée aux passes, les érosions marines sont régulières. Mi-avril, les érosions cessent et le 1^{er} juillet, les plages surveillées ouvrent. Il faut agir entre ces deux dates pour maintenir un accueil de qualité, ce qui implique de réunir les partenaires, d'obtenir les financements nécessaires en fonction des événements de l'hiver, et de mettre en œuvre les travaux... Dans un timing souvent très serré ! ».

3. La gestion forestière, clef de voûte de la gestion durable

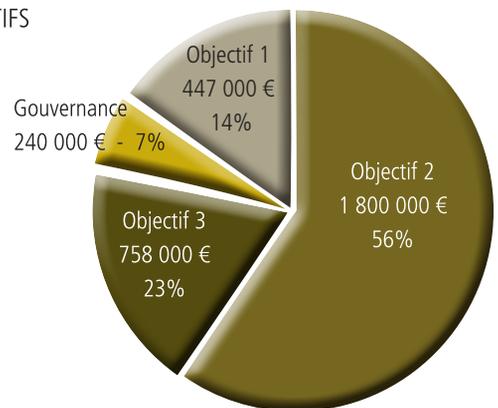
Objectif 3 : agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable

Fixation des dunes mobiles, accompagnement de l'essor économique, touristique et urbain : deux siècles de gestion sylvicole ont montré la capacité de la forêt dunaire à répondre à l'évolution permanente des attentes sociales, sans remettre en cause le fondement de la gestion durable de ces écosystèmes forestiers anthropisés : le renouvellement des peuplements forestiers.

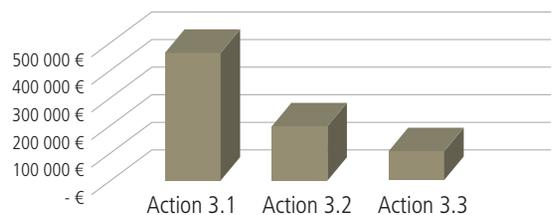
Concilier gestion forestière et préservation des paysages, préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité, ou poursuivre le soutien à la filière bois en améliorant l'empreinte environnementale des activités sylvicoles sont autant de défis qu'elle se doit de continuer à relever.

A. LA FORÊT DUNAIRE, L'HOMME ET LA VILLE : UN GUIDE DE GESTION DURABLE DES BOISEMENTS URBAINS ET PÉRIURBAINS DU LITTORAL AQUITAIN

REPARTITION PAR OBJECTIFS



DETAIL DES ACTIONS



En assurant la fixation des dunes mobiles, le boisement des dunes littorales a permis le développement de l'activité humaine.

Né à Arcachon, le concept de « ville sous les pins » marque aujourd'hui l'identité de nombreuses stations sur la Côte Aquitaine.

Progressivement, le triptyque « Océan, Ville, Forêt » est ainsi devenu le marqueur des paysages du littoral Aquitain.

De nos jours, comment garantir une cohabitation pérenne entre la forêt dunaire, l'Homme et la ville ? Quels sont les principes et les outils permettant une gestion durable et différenciée de ces espaces boisés et périurbains ?

ACTIONS PROJETEES (*X): Voir détail pages suivantes - paragraphe		Site concerné		état d'avancement des actions				Budget prévisionnel	Porteurs de projet pressentis	Partenaires sollicités
		Lège	La Teste	25%	50%	75%	100%			
3. Agir pour préserver la biodiversité des écosystèmes tout en exploitant la forêt de manière durable										
3.1 Concilier gestion forestière et préservation du paysage										
3.1.1	Assurer un rôle de conseil sur la gestion et la préservation des espaces forestiers littoraux et périurbains issus des premiers boisements									
3.1.1-1	Disposer d'éléments d'évaluation économique des services écosystémiques rendus par les forêts et les dunes littorales d'Aquitaine.							60 000,00 €	ONF / Région	Communes
3.1.1-2	Disposer d'un guide opérationnel sur la gestion des boisements littoraux périurbains (*A)							10 000,00 €	ONF / Région	Fondation de France
3.1.1-3	Inscrire des paysages forestiers littoraux et des paysages urbains sous couvert forestier dans l'observatoire des paysages							30 000,00 €	ONF / Région	DREAL/CD33/SMDP
3.1.2	Adapter la gestion forestière aux enjeux sociaux et paysagers spécifiques du massif du Truc Vert et évaluer ces adaptations									
3.1.2-1	Etudier les contraintes de renouvellement et adapter les techniques sylvicoles aux caractères périurbain du site (*B)							30 000,00 €	ONF	Cne Lège, Associations locales
3.1.2-2	Mettre en valeur les sites existant autour d'un projet de requalification paysagère de la route forestière du truc vert et de la route d'accès au Cap Ferret							330 000,00 €	ONF / Cne + CD33	Région
3.2 Préserver et restaurer les milieux naturels										
3.2.1	Préserver la biodiversité en confortant la mosaïque des écosystèmes existants									
3.2.1-1	Restaurer des zones humides au cœur de forêt d'exception							30 000,00 €	ONF	DREAL, CD33, Agence de l'eau
3.2.1-2	Favoriser la mosaïque des paysages des dunes non boisées							50 000,00 €	ONF	OCA
3.2.1-3	Inventorier, préserver et mettre en valeur un réseau de vieux bois et d'arbres remarquables							15 000,00 €	ONF	Communes, Associations naturalistes
3.2.1-4	Développer et valoriser une gestion raisonnée des sous étage feuillus tout en respectant les enjeux DFCI							20 000,00 €	ONF	ARDFCI
3.2.1-5	Favoriser les espèces végétales patrimoniales et limiter la prolifération des espèces invasives							20 000,00 €	ONF	CR Aquitaine, CG 33, DREAL
3.2.1-6	Instaurer des zones de quiétude pour les oiseaux							23 000,00 €	ONF	LPO, DREAL
3.2.1-7	Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre de l'Atlas sur la biodiversité et des DCOB Natura 2000							20 000,00 €	ONF / DREAL	LPO, DREAL, ACCA
3.2.2	Adapter les conditions et modes de chasse aux enjeux du territoire de manière à prévenir les conflits d'usage							5 000,00 €	ONF	FDC 33, ACCA, Chasseurs
3.2.3	Réaliser une étude phytosociologique pour déterminer les causes des échecs de régénération naturelle dans la sylviculture du pin maritime							10 000,00 €	ONF	CBNSA, INRA
3.3 Soutenir l'usage des bois locaux en circuits courts										
3.3.1	Disposer d'un observatoire des peuplements et d'un outil d'évaluation et de suivi continu de la ressource bois							55 000,00 €	ONF	ADEME, FIBA
3.3.2	Analyser l'impact environnemental des mobiliers bois mis en œuvre et étudier les possibilités de recours au pin maritime dans le mobilier bois littoral							25 000,00 €	ONF	CR Aquitaine, CG 33, GIP Littoral, ADEME
3.3.3	Développer des contrats d'approvisionnement avec des scieurs locaux pour valoriser le bois d'œuvre de qualité									
3.3.3-1	Développer des contrats d'approvisionnement avec les scieurs locaux ou les artisans pour valoriser le bois d'œuvre de qualité							PM	ONF	Scieurs, artisans
3.3.3-2	Organiser des chantiers pédagogiques utilisant la scierie mobile: "de l'arbre à la table"							25 000,00 €	ONF-CEBA - Scieurs	Communes, association Protection Aménagement

C'est pour répondre à ces interrogations qu'une large étude a été réalisée par l'Office national des forêts, en s'appuyant sur le contrat de projet Forêt d'Exception. Elle a bénéficié d'un financement conjoint par le Conseil régional d'Aquitaine et la Fondation de France.

Elle a permis d'aboutir à l'établissement de propositions de gestions concrètes, utilisables par tous les gestionnaires d'espaces boisés ou pour la réalisation de plans de gestion.

Pour rendre les résultats de cette étude directement valorisables, une synthèse a été établie sous forme d'un guide à destination des élus du littoral aquitain. Véritable outil opérationnel, il a d'ores et déjà fait l'objet d'une large diffusion auprès des élus et gestionnaires d'espaces boisés périurbains de l'ensemble de la Côte Aquitaine, confirmant le rôle de laboratoire joué par les forêts du bassin d'Arcachon.



Alain ROUSSET
PRÉSIDENT DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE
DÉPUTÉ DE GIRONDE

« Les communes et stations littorales aquitaines sont caractérisées par leur totale intégration au sein du massif de pins maritimes. Cette interconnexion a favorisé le développement de nombreuses aménités à disposition des populations locales et des touristes. Aussi, la mise en place d'une gestion durable de cette multifonctionnalité est essentielle pour ces forêts urbaines et périurbaines, tout en conservant leur typicité, leur naturalité, leur rôle productif et en assurant leur résilience aux aléas »

B. INVENTAIRE LIDAR ET MODÉLISATION 3D : DEUX OUTILS AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA GESTION DURABLE

A l'occasion du renouvellement de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Lège et Garonne, deux démarches innovantes et complémentaires ont pu être réalisées à titre expérimental dans le cadre de Forêt d'Exception.

Grâce à un relevé spécifique à l'aide de la technologie LIDAR (action 1.1.4), une étude comparative entre les données dendrométriques relevées sur le terrain dans le cadre des études préalables à l'aménagement et celles issues de l'exploitation des données LIDAR a été menée.

Encore du domaine de la recherche expérimentale, cette technologie n'avait jamais été mise en œuvre à une telle échelle (plus de 8000 ha) dans le but d'étudier des peuplements forestiers.

Un nouveau relevé en fin de période permettra de valider les hypothèses prises dans le cadre de la mise en œuvre d'un observatoire de la ressource en bois (action 3.3.1).

Outre son intérêt dans le recueil de données dendrométriques à grande échelle, elle permet d'établir des profils reflétant avec précision le sol et les peuplements forestiers (canopée).

Dans un secteur périurbain soumis à de fortes attentes sociales (secteur du Truc Vert au sud de la presqu'île de Lège), le modèle numérique de terrain obtenu grâce au LIDAR a servi de base à la mise en œuvre d'une modélisation en trois dimensions à l'aide du logiciel LandSIM3D®, développé par l'Office national des forêts dans le cadre d'un partenariat avec la société Bionatics (action 3.1.2).

L'individualisation des éléments de la maquette permettant de faire varier chacun des paramètres, les coupes paysagères de renouvellement proposées dans le cadre du futur plan de gestion ont fait l'objet de simulations en trois dimensions, jamais réalisées à cette échelle dans le cadre spécifique de la gestion sylvicole.

Largement diffusées auprès du monde associatif et des élus, des vidéos comparatives extraites de la



Benoit
DESTRIKATS

EXPERT SIG - ONF

« L'utilisation des nouvelles technologies allée à la compétence et à la connaissance des techniciens territoriaux de l'ONF a permis la réalisation d'un aménagement forestier « Hight Tech ». Ces nouveaux outils opérationnels facilitent la communication entre les différents acteurs locaux et permettent d'expliquer clairement l'évolution sylvicole de ce massif à fort enjeu. La dune du Pilat a aussi bénéficié de ces technologies. »

maquette ont été un outil précieux pour présenter et faire comprendre au plus grand nombre la gestion forestière préconisée.

L'actualisation régulière de la maquette lors de la réalisation de coupes et de travaux à venir permettra de disposer en permanence d'une « maquette virtuelle » de cette partie de forêt.

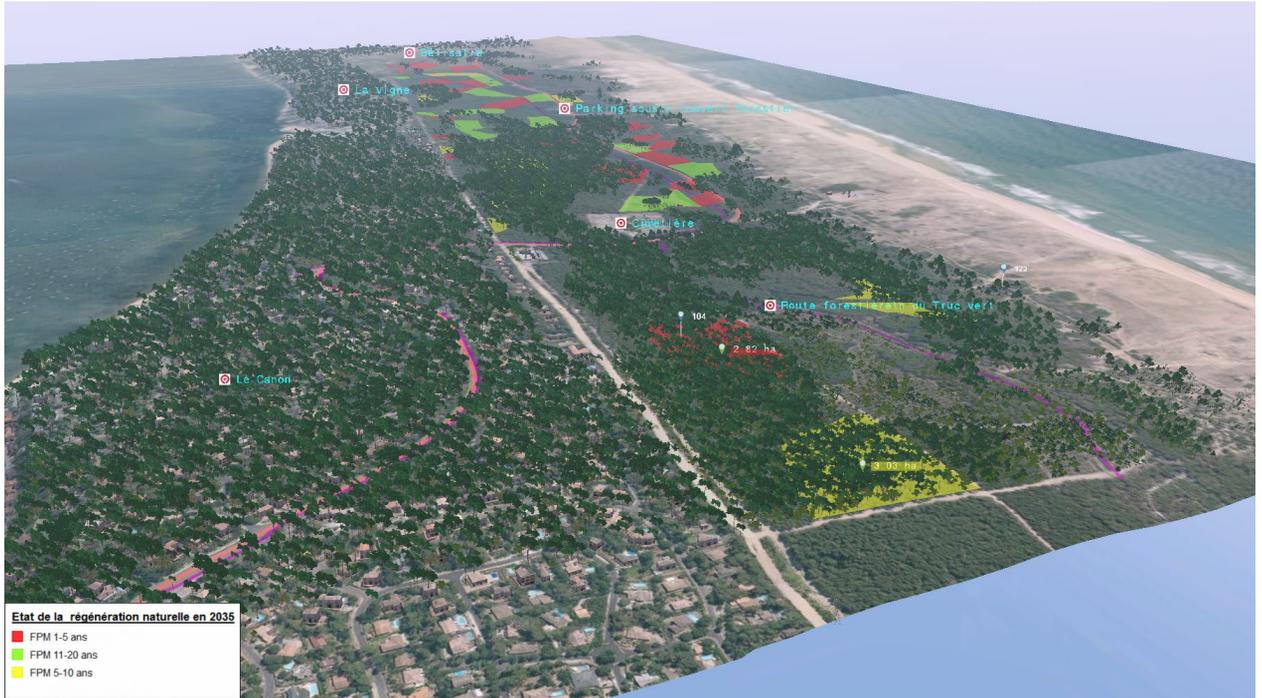
Au-delà de son utilisation comme outil de simulation, cette maquette permet l'extraction de vidéo directement valorisables dans les actions de communication prévues au contrat de projet (actions 1.2.3).

Elle a d'ores et déjà été utilisée dans le cadre du développement des sentiers numériques, mettant en évidence la transversalité de ce type d'outils au sein de l'ensemble du projet.

Paysage SYLVICULTURE Biodiversité

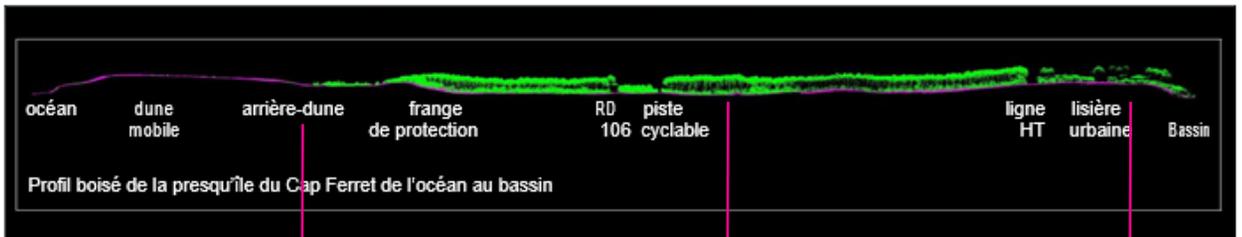
Pilier de la multifonctionnalité, la gestion forestière continue de garantir le respect des grands équilibres grâce au renouvellement du couvert forestier.

Conciliant protection physique des milieux, du paysage et de la biodiversité, accueil des publics, et alimentation de la filière bois, elle est en mesure de répondre à l'évolution permanente des attentes sociales.



VUE GÉNÉRALE DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE SUR LA PRESQU'ÎLE DU CAP FERRET EN 2035.
SIMULATION LANDSIM 3D RÉALISÉE EN 2016 DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DE L'AMÉNAGEMENT 2015-2035

PROFIL DE LA PRESQU'ÎLE DU CAP FERRET ÉTABLI SUR LA BASE DES RELEVÉS LIDAR AÉRIEN (2015)



SIMULATIONS LANDSIM 3D



INTERFACE ARRIÈRE D4UNE-FORÊT DE PROTECTION



COUPE DE RENOUVELLEMENT EN BORDURE DE PISTE CYCLABLE



INTERFACE FORÊT ESPACE URBAINISÉ



FORÊT D'EXCEPTION® BASSIN D'ARCACHON

UN LABEL AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

Michel SAMMARCELLI

MAIRE DE LEGE CAP FERRET

PRESIDENT DU SIBA



A Lège-Cap Ferret, ville sous la forêt, le label Forêt d'Exception résonne à double titre. La forêt n'est pas une simple composante de notre territoire, elle en constitue les racines, elle en dessine le visage, elle doit en tracer l'avenir.

Grâce au travail de dialogue et de terrain conduit depuis plusieurs années avec nos partenaires, nous disposons aujourd'hui d'une feuille de route partagée pour gérer la forêt de manière exemplaire. Les axes de travail et les actions retenues proposent un juste équilibre entre la préservation d'un milieu fragile et la valorisation d'un patrimoine exceptionnel, et de plus en plus attractif. Dans un contexte de hausse de la fréquentation, d'évolution climatique et d'incertitudes budgétaires, garantir un avenir durable à notre forêt est une question de culture et de volonté. Je ne doute pas qu'ensemble, nous relevions ce défi.

Jean Jacques EROLES

MAIRE DE LA TESTE DE BUCH



Les forêts domaniales littorales font partie intégrante des paysages du Bassin d'Arcachon et remplissent de multiples fonctions qu'il convient de préserver pour les générations actuelles et futures : prévention des risques, production, protection des paysages et de la biodiversité, loisirs...

Les enjeux de la gestion de la forêt littorale, dans un contexte notamment marqué par l'évolution rapide du trait de côte et la forte fréquentation touristique, sont nombreux. La démarche Forêt d'Exception doit permettre de répondre à ces nombreuses problématiques pour une gestion durable et partagée de la forêt. Cette démarche, menée en concertation avec les acteurs locaux, constitue un projet concret porteur d'innovation pour nos forêts. Nous le mettrons en œuvre avec conviction.



François BONNET

DIRECTEUR DE L'AGENCE

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Cinq années de concertation auront été nécessaires pour construire un projet partagé avec les parties intéressées à la gestion durable des forêts domaniales du Bassin d'Arcachon. Pour l'ONF gestionnaire, ce fut un exercice aussi exigeant qu'enrichissant. La coopération avec les élus locaux et les associations d'usagers ou de défense de l'environnement se trouve renforcé par ces espaces de dialogue et de médiation que la démarche Forêt d'Exception nous a permis de créer et de faire vivre dans la durée.

Ce travail coopératif s'inscrit dans une dynamique de projet qui a permis d'asseoir progressivement une gouvernance participative, de fixer des objectifs partagés, de refonder un consensus autour de l'exploitation durable de la forêt et de l'intégration paysagère des coupes de bois et de faire émerger des actions innovantes mobilisant les nouvelles technologies.

Les forêts domaniales du Bassin d'Arcachon, berceau historique du boisement du littoral dunaire Aquitain, sont devenues de véritables vigies face aux changements globaux : avec la fréquentation croissante des espaces littoraux, avec le changement climatique déjà perceptible et générateur de nouveaux risques naturels, les défis à relever pour préserver et valoriser ce patrimoine emblématique sont multiples et nécessiteront un engagement collectif. Ces évolutions climatiques, biotiques et sociétales s'y appliquent de façon particulièrement critique et intense.

Aussi, Forêt d'Exception du Bassin d'Arcachon, située au cœur d'un massif forestier dunaire beaucoup plus étendu et constituant la frange Ouest et protectrice du vaste massif des landes de Gascogne, a bien vocation à être un laboratoire d'innovation et d'expérimentation. Les solutions expérimentées pour préserver ces espaces naturels des impacts de l'anthropisation, pour exploiter durablement les ressources naturelles dans le respect des paysages et de la biodiversité, pour adapter les itinéraires de gestion aux effets des sécheresses, ou pour prévenir les risques, feront référence et pourront être déployées à une échelle plus large. Forêt d'Exception sera un bon support d'échanges d'expérience à l'international, avec des pays comme le Portugal, confrontés à des problématiques comparables.

La reconnaissance par le label Forêt d'Exception donnera de la visibilité au travail d'innovation engagé et encouragera les acteurs du territoire à se mobiliser dans la durée, aux côtés des forestiers, pour que se perpétuent les forêts dunaires au bénéfice des générations futures.

Glossaire

ACCA :	Association communale de chasse agréée	DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ADEME :	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	ENSAPBx :	Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux
ARDFCI :	Association régionale de défense des forêts contre l'incendie	FCBA :	Fédération de la construction, du bois et de l'ameublement
ASA DFCI :	Association syndicale autorisée de défense des forêts contre l'incendie	FDC33 :	Fédération départementale des chasseurs de Gironde
BARVAL :	Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	GIP ATGeRi :	Groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques
CBNSA :	Conservatoire botanique national Sud-Atlantique	GIP Littoral :	Groupement d'intérêt public littoral Aquitain
CDT :	Comité départemental du tourisme	INRA :	Institut national de recherche agronomique
CD33 :	Conseil départemental de la Gironde	IRSTEA :	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
CEBA :	Coordination environnementale du Bassin d'Arcachon	LNA :	Agence Landes Nord Aquitaine (ONF)
CEPAGE :	Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage	MIACA :	Mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine
COBAN :	Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique	OCA :	Observatoire de la côte aquitaine
COBAS :	Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique	ONCFS :	Office national de la chasse et de la faune sauvage
CNO :	Comité national Forêt d'Exception	ONF :	Office national des forêts
COFIL :	Comité de pilotage Forêt d'Exception	OT :	Office du tourisme
CAUE :	Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	PNMBA :	Parc naturel marin Bassin d'Arcachon
CRNA :	Conseil régional Nouvelle Aquitaine	SDIS :	Service départemental d'incendie et de secours
CRPF :	Centre régional de la propriété forestière	SIBA :	Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon
DDTM 33 :	Direction départementale des territoires et de la mer	SMGDP :	Syndicat mixte de la grande Dune du Pilat
DRAAF :	Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt	SYSSO :	Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest
DOCOB :	Document d'objectif Natura 2000	UTBA :	Unité territoriale Bassin d'Arcachon (ONF)
DRAC :	Direction régionale des affaires culturelles		

Sources bibliographiques

J.BERT, 1900 - Note sur les dunes de Gascogne - Exposition Universelle Internationale de Paris

Nicolas Thomas BREMONTIER, 1796 - Mémoire sur la fixation des dunes, et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la Pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde

BAUREIN J., 1876 - Variétés Bordeloises, T3

BUFFAULT P., 1906 - La marche envahissante des dunes de Gascogne avant leur fixation

BUFFAULT P., 1942 - Histoire des dunes maritimes de la lande de Gascogne

DROUYN L., 2009 - Les albums de dessins – Vol 3 : Le bassin d'Arcachon et la Grande Lande. Ed de l'Entre-deux-mer

DUPUYOO L., 2003 - Mémoire en image : Lège Cap Ferret. Ed Alan Sutton

DUPUYOO L., 2009 - Mémoire en image : Le Cap Ferret. Ed Alan Sutton

COTTIN F., 2000 - Le Bassin d'Arcachon au temps des Pinasses, de l'Huitre et de la résine. Ed l'Horizon chimérique

FAVENEC J., 2002 - Les dossiers forestiers N°11 : Connaissance et gestion durable des dunes de la côte atlantique. Ed ONF

FAVENEC J., 2012 - Guide de la flore des dunes littorales. Ed du Sud-Ouest.

GOUGUET L. 2018 - Guide de gestion des dunes et des plages associées. Ed Quae

MONTANE J., BARRERE P., CROZES D., FAVENEC J., GELPE J., LESGOURGUES Y., METAYER S., 1994 - La forêt landaise, une aventure de l'homme et de son milieu. Ed Privat

RAGOT J., 1972- Le Cap-Ferret, de Lège à la pointe Tome I

RAGOT J., 1973 - Le Cap-Ferret, de Lège à la pointe Tome II

ONF1966/2015 - Administration des Eaux et Forêts 1896/1966. Documents d'Aménagement des Forêt Domaniales de Lège et Garonne et de La Teste de Buch

ONF 2006 - Directive régionale d'Aménagement – Sud-Ouest Aquitaine : Dunes littorales de Gascogne

SARDIN T.. 2009 - Guide des sylvicultures Forêts littorales atlantiques dunaires. Ed ONF

SARGOS J., 1997 - Histoire de la forêt landaise. Ed l'Horizon chimérique

SARGOS J., 2013 - Le Bassin d'Arcachon, paradis des peintres (1820-1950) Ed l'Horizon chimérique

Adresses des sites internet des partenaires consultés : page 52

Dossier présenté le 6 septembre 2017 au Comité national d'orientation par :

François BONNET, Directeur, Philippe FOUGERAS, Chef de Projet – ONF Agence Landes Nord Aquitaine
Catherine GUILLERM - Conseillère municipale en charge de l'environnement - Ville de LEGE CAP FERRET
Jean MAZODIER, Président de Protection et Aménagement Lège Cap Ferret

Rapporteurs auprès du Comité national d'orientation :

Olivier NOUGAREDE et Pierre LECONTE

Elaboré par :

Philippe FOUGERAS, Chef de projet Forêt d'Exception du Bassin d'Arcachon.

Contributions :

Isabelle PICHARD, Chef de projet paysage, Bureau d'études Littoral.
Paul TOURNEUR, Chef de projet environnement, Bureau d'études Littoral.

Conception graphique :

Corinne MIRANDA, Bureau d'études Pyrénées Gascogne

Direction territoriale Centre Ouest Aquitaine

Agence Landes Nord Aquitaine

Unité territoriale du Bassin d'Arcachon

Juin 2017

Rédaction P. Fougeras - ONF

Photographies couverture ONF

Graphisme C. Miranda